

Document de
La Banque Mondiale

A USAGE OFFICIEL UNIQUEMENT

Rapport No: PAD791

**Traduction non officielle du texte
Anglais qui seul fait foi**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

DOCUMENT D'EVALUATION DU PROJET

POUR UN

CREDIT PROPOSE

D'UN MONTANT DE 5.6 MILLIONS DE DOLLARS EU

A LA

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

POUR LE

SECOND PROJET DE REDUCTION DE PAUVRETE URBAINE (P145848)

27Mars 2014

*Département du Développement Durable
Région Moyen Orient et Afrique du Nord*

La distribution de ce document est limitée. Ce document est réservé à ses destinataires dans le cadre de leurs fonctions officielles. Son contenu ne peut être divulgué à d'autres personnes sans l'autorisation de la Banque mondiale.

TAUX DE CHANGE

(Taux de change en vigueur au 15 mars 2014)

Unité Monétaire Francs Djiboutien (FDJ)

= US\$

= SDR

EXERCICE BUDGETAIRE

1er Janvier – 31 Décembre

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADDS	<i>Agence Djiboutienne de Développement Social</i>
ADIJ	Agence de Développement Internationale Japonaise
AFD	<i>Agence Française de Développement</i>
AGERD	Approche Globale de l'Évaluation des risques à Djibouti
APS	Avant Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CD	Compte Désigné
CDQ	Comité de Quartier
CERD	Centre d'Etudes et de Recherches à Djibouti
CGES	Cadre de Gestion Environnemental et Social
CP	Comité de Pilotage
CPS	Cadre de Partenariat Stratégique
DHU	Département de l'Habitat et de l'Urbanisme
EDAM	<i>Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages</i>
EDD	<i>Electricité de Djibouti</i>
EFP	Etat Financier du Projet
FFBF	Fonds Fiduciaire supporté par les Bailleurs de Fonds
FDC	Fond de Développement Communautaire
FJDS	Fond Japonais de Développement Social
FSN	Fonds Social National
GFDRR	Facilité globale pour la réduction des risques et le relèvement
GdD	Gouvernement de Djibouti
GF	Gestion Financière
GRC	Gestion des risques de catastrophes
IDA	Association Internationale de Développement
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Index de Développement Humain
MHUE	Ministère de l'Habitat, du Développement Urbain et de l'Environnement
MH	Ministère de l'Habitat
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OVD	<i>Office de la Voirie de Djibouti</i>

ONEAD	<i>Office National pour l'Eau et l'Assainissement de Djibouti</i>
PARA	Plan d'Action de Réinstallation Abrégé
PDUI II	Second Projet de Développement Urbain Intégré
PDU1	Premier Projet de Développement Urbain
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PREPUD	Projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine à Djibouti
PREPUDI	Second Projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine à Djibouti
Q7	Quartier 7
RFINV	Rapports Financiers Intermédiaires non Vérifiés
RMD	Rapport Mondial sur le Développement
SEL	Secrétariat d'Etat au Logement
SSN	Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale
UMOP	Unité de Mise en Œuvre du Projet

Vice-Président Régional:	Inger Andersen
Directeur de Pays:	Hartwig Schafer
Directeur Sectoriel:	Junaid Kamal Ahmad
Directeur de Département:	Franck Bousquet
Chargé de Projet:	Salim Rouhana

DJIBOUTI
SECOND PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE URBAINE (P145848)

TABLE DES MATIERES

	Page
I. CONTEXTE STRATEGIQUE.....	1
A. Contexte National.....	1
B. Contexte Sectoriel et Institutionnel	3
C. Niveau Supérieur d'Objectifs auxquels le Projet Contribue.....	7
II. Objectif(s) de développement du projet/ Objectif(s) globaux environnementaux	8
A. Objectif du Projet	8
B. Les Bénéficiaires du Projet.....	8
C. ODP Niveau des Indicateurs de Résultats	8
III. Description du projet.....	9
A. Composantes du Projet.....	9
B. Financement du Projet	11
C. Leçons Tirées et Intégrées dans la Conception du Projet	12
IV. Mise en oeuvre.....	13
A. Arrangements Institutionnels et Mise en Oeuvre	13
B. Suivi et Evaluation des Résultats.....	15
C. Durabilité	15
V. Risques et mesures d'atténuation.....	15
A. Sommaire du Classement des Risques	16
B. Explication du classement global des risques.....	16
VI. Résumé des Evaluations	17
A. Analyse Économique et Financière	17
B. Technique	18
C. Gestion Financière	19
D. Passation des marchés	20
E. Social (y inclus les Sauvegardes).....	20
F. Environnement (y inclus les Sauvegardes)	21
Annexe 1: Suivi et Cadre des Résultats	23

Annexe 2: Description détaillée du Projet

Annexe 3 :**Dispositions de Mise en Œuvre**.....

Annexe 4 :Cadre d’Evaluation des Risques Opérationnels (ORAF)

Annexe 5: Plan de Mise en Œuvre du Projet

Annexe 6: Plate-forme ICT intégrée pour la Participation Citoyenne

Annexe 7:Analyse Economique et Financière détaillée

I. CONTEXTE STRATEGIQUE

A. Contexte national

1. Djibouti est un petit pays à faible revenu situé dans la Corne de l'Afrique avec un niveau élevé d'urbanisation. Face à la rareté des ressources en terres arables et en eau, les populations traditionnellement nomades du pays ont migré vers les zones urbaines. Environ 71 pourcent des quelque 865 000 habitants de Djibouti vivent dans des villes qui se développent chaque année avec un pourcentage de plus de quatre pour cent (Djibouti, recensement de 2009). La capitale de la ville de Djibouti (Djibouti Ville) compte 475 322 habitants, y compris 25 pourcent de la population dite "population particulière," le terme officiel pour les étrangers, officiels et les résidents officieux. Cinquante-huit pourcent de la population totale et 82 pourcent de la population urbaine totale est concentrée dans la ville de Djibouti.

2. D'importants flux d'investissements étrangers ont soutenu la croissance économique, en **particulier dans les activités portuaires, le transport et le secteur de la logistique**. Au cours de la dernière décennie, la forte demande de l'Ethiopie enclavée pour le commerce de transit et les activités de transbordement ont permis à Djibouti de capitaliser sur sa position stratégique le long de la mer Rouge, transformant ses ports en moteurs de son économie. En 2000, le Gouvernement de Djibouti (GdD) a signé une concession de gestion de 20 ans avec Dubaï Port World (DPW), ce qui a contribué à attirer d'importants investissements étrangers directs (IED). En 2006, les entrées d'IDE ont connu une forte accélération suite à la construction du terminal à conteneurs de Doraleh et la zone franche du port de Djibouti. Entre 2006 et 2010, les entrées d'IED se chiffraient en moyenne à plus de 14 pourcent du produit intérieur brut (PIB), et la formation brute de capital a atteint 31 pourcent du PIB (figure 1). Par conséquent, le taux de croissance s'est accéléré en 2002-2012 pour atteindre une moyenne d'environ quatre pourcent par an. L'inflation est restée assez bien maîtrisée au cours de cette période. Elle s'est stabilisée à environ 3,8 pourcent au cours des quatre dernières années, après avoir culminé au plus fort du choc de la hausse des prix de la nourriture et du carburant de 2007 à 2008, en raison de la dépendance quasi totale du pays sur les denrées alimentaires importées.

3. Malgré une croissance modérée et des niveaux de revenus élevés, le niveau de pauvreté reste élevé. Djibouti est un pays à revenu intermédiaire-faible, avec un PIB par habitant en 2011 de 1430 et 2500 dollars EU en parité de pouvoir d'achat (PPA). Entre 2002 et 2012, la croissance du PIB a atteint en moyenne environ 4 pourcent par an (figure 1). Toutefois, le niveau de pauvreté reste élevé et a légèrement diminué au cours de la dernière décennie. Selon les statistiques du Gouvernement, la pauvreté absolue était de 42,2 pourcent en 2002, légèrement en baisse à 41,9 pourcent en 2012. La pauvreté absolue dans la ville de Djibouti est estimée à 30 pourcent, alors que 70 pourcent de la population vivant dans toutes les autres régions est pauvre. Les niveaux de pauvreté absolue entre les ménages dirigés par des femmes chefs de famille et les ménages dirigés par des hommes sont pratiquement identiques à respectivement 41,8 pourcent et 41,9 pourcent. Les indicateurs de développement humain et l'accès aux services sont également faibles. Djibouti se classe en 164ème position sur 187 pays selon l'Indice de développement humain de 2012 du Programme de développement des Nations Unies (PNUD).

4. La création d'emplois est essentielle pour la croissance à long terme de Djibouti et sa performance par rapport à la réduction de la pauvreté. Les flux importants d'investissements étrangers que Djibouti attire n'ont pas créé beaucoup d'emplois par rapport à d'autres pays de

la région (figure 2). Djibouti compte une petite population jeune - 60 pourcent de la population est âgée de 15 ans et en-dessous - et doit faire face à de faibles niveaux d'activité et à un chômage élevé. En 2012, les statistiques gouvernementales indiquent qu'environ 26 pourcent de la population âgée de 15 ans et cherchant activement un emploi, n'a pas pu en trouver. De la population en âge de travailler, environ quarante-huit pourcent sont sans emploi, y inclus les travailleurs découragés. Les entreprises publiques jouent un rôle de premier plan dans des secteurs tels que l'électricité, les transports, les télécommunications et l'immobilier. Le secteur public fournit 44 pourcent de l'emploi formel qui représente environ 17 000 emplois. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le chômage : seulement 35 pourcent des femmes font partie de la population active et souvent, beaucoup occupent des emplois vulnérables et précaires du secteur informel tels que la redistribution de kat¹. Le coût et la qualité des facteurs de production importants comme la main-d'œuvre, l'électricité et la qualité du climat d'investissement représentent d'importantes entraves à la croissance à Djibouti.

Figure 1. FDI et la Croissance à Djibouti, 2000-2012

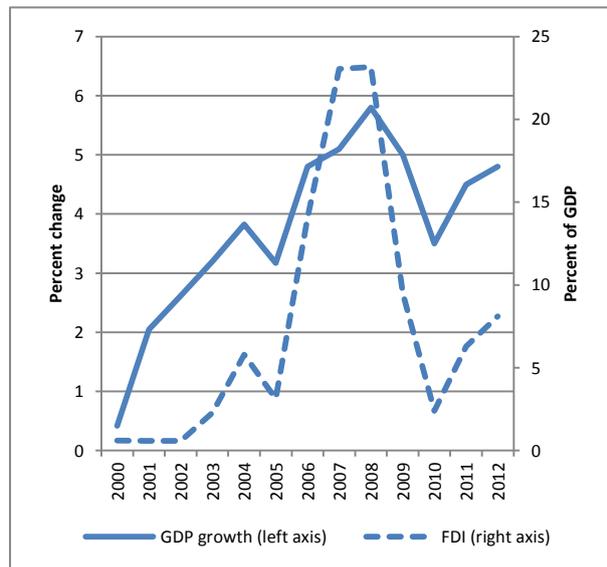
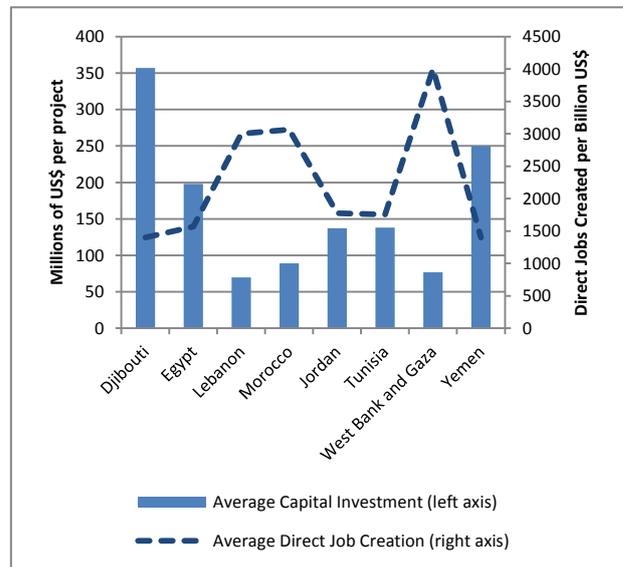


Figure 2. Greenfield InvestissementsetEmplois, 2002-2012



Source: Djibouti officials and Economic Development and Prospects, MENA, Octobre 2013.

5. Djibouti est vulnérable à une série de catastrophes naturelles, qui touchent principalement les femmes et les populations urbaines. Les risques naturels peuvent gravement entraver la croissance économique et le développement durable. Environ 33 pourcent de la population² vit dans des zones à haut risque essentiellement urbaines. Environ 35,3 pourcent de l'économie est également vulnérable aux catastrophes naturelles,³notamment : (i) les sécheresses prolongées multi- annuelles, qui aggravent la rareté de l'eau par exemple, 300 m³/an par habitant par rapport à la moyenne régionale de 1200 m³/an par habitant pour l'agriculture et les usages domestiques, (ii) de fréquentes inondations soudaines et intenses avec une récurrence variable d'environ sept ans, (iii) le

¹2012profil de la pauvreté élaboré et publié par le Bureau des statistiques.

²Souvent considéré comme intervenants de première ligne, les femmes peuvent s'avérer des ressources précieuses pour la gestion du climat et des risques de catastrophes (DRM). Une approche de gestion des risques de catastrophes (GRC) sensible au genre pourrait aider les femmes qui sont les plus susceptibles d'être touchées par des catastrophes, tout en intégrant leurs contributions potentielles dans toutes les étapes de la réponse aux catastrophes et de reprise.

³Basé sur la fiche d'information de la Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes des Nations Unies (UNISDR)

volcanisme le long de la zone du Rift Afar ; (iv) les incendies alimentés par la sécheresse et exacerbée par les matériaux de construction précaires et (v) de fréquents tremblements de terre, dont la magnitude est de 4 et 5 sur l'échelle de Richter. Les femmes sont également touchées de façon disproportionnée par les catastrophes naturelles: à l'échelle mondiale, les femmes et les jeunes sont 14 fois plus susceptibles que les hommes de mourir lors de catastrophes naturelles⁴.

6. Depuis 2007, une grave sécheresse prolongée a provoqué une contraction économique d'environ 3,9 pourcent du PIB par an.⁵ Les inondations du 19 Novembre 1994 et du 13 Avril 2004 ont tué respectivement 145 et 230 personnes et touché plus de 120 000 et 100 000 personnes⁶. Le Gouvernement a estimé les dommages et pertes dues aux inondations de 2004 à environ 11,3 millions de dollars EU⁷. La vulnérabilité de Djibouti aux risques naturels est aggravée par une gestion limitée des ressources en eau, des carences dans la planification et l'usage des terres, la non-application systématique des codes du bâtiment, et des capacités limitées pour prévenir et répondre efficacement aux catastrophes naturelles.

B. Contexte Sectoriel et Institutionnel

7. Depuis 1983, le taux de croissance annuel de la population de la ville de Djibouti a augmenté en moyenne d'un peu plus de 4,4 pourcent environ (recensements de 1983 et de 2009), ajoutant aux pressions existantes pour des infrastructures et services de base. Cette croissance soutenue est principalement due à une combinaison de croissance naturelle, d'exode rural, et l'afflux de réfugiés fuyant les crises politiques et environnementales dans les pays voisins. Cette pression démographique a entraîné des changements considérables dans les schémas suivants de l'utilisation des terres de la ville : (i) de 1910 à 1960, les quartiers situés dans la plaine inondable, au sud du centre de la vieille ville se sont développés comme par exemple les Quartiers 1 à 7, le Quartier 7 bis, Ambouli et Djebel ; (ii) dans les années 1960 et 1970, les « Cités » ont été construites, comme Einguela, Arhiba, Stade, Progrès, etc, qui sont principalement habitées par des personnes à revenu moyen ;(iii). Plus récemment, Balbala sur la rive gauche de l'Oued Ambouli a été développé et est habité par plus de 40 pour cent de la population totale de la capitale. En 2013, seulement 44 pourcent de la population de la capitale avaient un raccordement d'eau direct et moins 60 pourcent avaient des branchements électriques légaux. Le GdD a préparé trois plans directeurs successifs en 1983, 1998, et 2013, principalement pour faire face au développement du logement, réserver des espaces pour le port, les bases militaires, et pour la protection contre les inondations.

8. Le développement urbain dans la ville de Djibouti se caractérise par une multitude d'acteurs et des ressources insuffisantes. Le Gouvernement central reste le seul responsable du

⁴Basé sur la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UICN) Fiche d'information, 2009.

⁵Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UICN) Fiche d'information, 2009.

⁶EM-DAT : Base de données sur les catastrophes OFDA / CRED. Université Catholique de Louvain. Bruxelles, Belgique.

⁷Evaluation des Besoins Post Catastrophe (évaluation de Dommages, Pertes et Besoins Suite à la Sécheresse en République de Djibouti), Octobre 2011, menée par le Gouvernement de Djibouti, avec le soutien de l'Union européenne, des Nations Unies, et de la Banque mondiale. Les dommages ont été concentrés à Djebel et Ambouli sur les rives de la rivière et des régions environnantes, y compris le Quartier 7, Quartier 7 bis et Gabode, où le niveau d'eau a atteint 1-1,5 mètres au dessus du sol.

développement urbain à travers différents départements techniques, les ministères ou des organismes spécifiques relevant directement de leur contrôle. L'augmentation de la concentration de la population de la capitale et de l'activité économique a retardé la décentralisation effective, même si des compromis ont été convenus depuis qu'un statut spécial pour la ville de Djibouti a été approuvé en 2005. La capitale dispose désormais de deux niveaux d'administration : la ville et la commune, qui sont tous deux régis par des conseils et des maires élus ou par le président du conseil au niveau de la commune. Cependant, la situation est transitoire. La nouvelle réglementation de 2005 n'a pas transféré de nouvelles responsabilités à la ville. Au lieu de cela, elle réduit l'autorité des fonctionnaires de la ville nouvellement élus pour coordonner les services techniques (par rapport à l'autorité de l'ancien président du district de Djibouti). Les services techniques de la ville de Djibouti sont maintenant sous le contrôle direct des ministères respectifs. Néanmoins, la réglementation de 2005 a poussé à de nouvelles aspirations et exigences supplémentaires au niveau de la ville, qui pourrait conduire à certains changements.

9. La planification et la gestion urbaine sont entravées par les carences institutionnelles. Le projet de réduction de la pauvreté urbaine Djibouti (PREPUD) a mis en évidence deux principaux défauts urgents : (i) la faiblesse de gouvernance locale, avec une multitude d'acteurs, mais dépourvue de coordination, ce qui est essentiel pour une gestion efficace et opportune de la ville, et (ii) le manque de capacité des acteurs publics à mobiliser et à engager les communautés. Les principaux ministères techniques impliqués dans la gestion urbaine et la fourniture des services de base à la population sont les suivantes : (i) l'Office de la Voirie (OVD) pour la gestion des déchets solides, l'hygiène et l'assainissement, (ii) l'Office National de l'Eau et de l'assainissement de Djibouti (ONEAD) pour l'approvisionnement en eau et la gestion des eaux usées, (iii) la Direction de l'équipement du ministère pour la construction et l'entretien du réseau routier urbain, et (iv) les différents ministères de l'éducation et de la santé, les infrastructures primaires et les services de base. Actuellement, il n'existe aucun cadre réglementaire pour la consultation et la participation des citoyens, ce qui empêche la responsabilisation et entrave l'efficacité de ces institutions. La faiblesse de la gestion urbaine a inévitablement conduit au développement de nouveaux bidonvilles ou à celle de zones non planifiées. Le défi de la gestion du développement urbain de la ville entière a été oblitéré par des tentatives d'amélioration des anciens bidonvilles ou des zones de peuplement imprévus déjà existants. Pour améliorer l'efficacité de la gestion urbaine, le Gouvernement devrait en toute priorité clarifier le cadre institutionnel, définir les rôles et responsabilités et améliorer la coordination horizontale et verticale.

10. Le Quartier 7 (Q7), dans la municipalité de Boulaos, est le plus grand et le plus dense quartier ancien de la ville de Djibouti, avec 25 000 habitants vivant sur 0,56 km². Le Q7 est l'un des derniers quartiers développés dans les années cinquante dans une zone sujette aux inondations. Il présente un microcosme de la disparité sociale du pays et des défis importants dans la prestation des services de base. Soixante-dix pourcent des ménages du Q7 n'ont pas de système d'égouts ; ils utilisent des fosses ou des trous rudimentaires à même le sol, ou n'ont pas de système du tout⁸. Aussi, le quartier est régulièrement inondé, y compris les maisons, qui sont essentiellement construites en dessous des niveaux de la rue. Du fait du manque de système de drainage et de la faible perméabilité du sol, le Q7 souffre d'un taux élevé de maladies telles que la diarrhée et le paludisme. Selon une enquête de 2002, la deuxième circonscription, dont le Q7 fait partie, a enregistré la plus forte probabilité de décès avant l'âge de 40 ans dans la ville de Djibouti (49,1 pour mille), malgré ses taux de pauvreté plus faibles que les autres parties de la ville.

⁸Les résultats au niveau de l'arrondissement 2 proviennent de l'EDAM3 2012.

11. DjagaBouldouq est une poche de type bidonville dans la section nord-est du Q7. Elle couvre près d'un quart de la surface de quartier et contient un tiers de sa population - environ 8.000 habitants. Son tracé urbain est jalonné de rues ou ruelles très étroites et très petites parcelles, ce qui limite fortement l'accessibilité du quartier aux services publics tels que la collecte des déchets solides, les ambulances, et les pompiers. La fourniture de services de base dans DjagaBouldouq est également beaucoup plus faible que dans le reste du Q7. Etant donné que 71,8 pourcent des ménages ne sont pas raccordés au réseau d'eau de la ville, les habitants sont obligés d'acheter de l'eau potable chez leurs voisins à un coût beaucoup plus élevé. A DjagaBouldouq, près de la moitié des ménages (46,2%) sont locataires comparé à 25,6 pourcent dans le reste du Q7 et parmi eux, près de 18 pourcent hébergent au moins un autre membre de famille. Leurs conditions et niveaux de vie sont beaucoup plus bas que dans le reste du Q7.⁹

12. Bien que le Q7 soit à proximité du centre-ville, il continue d'être attractif pour les communautés pauvres, ce qui est typique des quartiers mal desservis par les services publics. Alors qu'en 2012 l'extrême pauvreté était beaucoup plus faible dans le Q7, avec seulement neuf pour cent comparé à 31 pourcent dans le reste de la ville, le niveau de pauvreté relatif de 63 pourcent des habitants reste assez élevé, ce qui fait du Q7 une zone prioritaire pour des efforts ciblés et soutenus de réduction de pauvreté. De plus, les questions d'emploi sont critiques dans tout le quartier. Les jeunes et les femmes sont les plus touchés : seulement 24,4 pourcent des hommes de moins de 35 ans et 21,2 pourcent de la totalité des femmes ont déclaré posséder un emploi, comparé à 46,5 pourcent de la totalité des hommes. Au cours des réunions avec les associations locales, les résidents du Q7 ont reconnu les avantages pouvant découler des investissements en infrastructures et la nécessité d'avoir des opportunités d'emploi.

13. Le projet de réduction de la pauvreté urbaine Djibouti (PREPUD), soutenu par la Banque, a connu un certain succès dans l'amélioration de l'accès des résidents de la Q7 aux services de base et d'infrastructure sociale (PREPUD a démarré en 2008 et sera clôturé en décembre 2014). L'engagement continu de la Banque dans le secteur urbain de Djibouti date de 1984 avec les premiers programmes gouvernementaux de rénovation du quartier. Le premier Projet de Développement Urbain (PUD1) a porté sur la rénovation des anciens quartiers de la capitale et de sa banlieue Sud, suivie par PUD2 de 1991-1999. La Banque a également soutenu les efforts de reprise du pays après la désastreuse inondation de 2004 en soutenant le développement d'infrastructure de gestion des inondations ainsi que la réinstallation de la population. Avec le PREPUD, la Banque soutient la double approche du Gouvernement sur le développement : l'investissement dans les infrastructures est associé aux activités sociales et à l'appui institutionnel. Au fil des ans, le PREPUD a réalisé ce qui suit à Djibouti-ville :

- L'amélioration de l'accès aux infrastructures de base et aux services communautaires en construisant quatre grandes routes et leurs drainages à l'intérieur et à l'extérieur du Q7 ; la construction du centre de développement de la communauté, de deux terrains de sport avec des services associés et des espaces commerciaux ; la construction en cours d'un jardin d'enfants et d'un centre de santé, entre autres. Les pluies récentes ont démontré les améliorations considérables qui ont été apportées aux capacités du quartier à résister aux inondations grâce à une meilleure évacuation de l'eau et à la réduction de la stagnation. Le projet a créé plus de possibilités d'emploi à court terme pour 15.000 personnes et a permis à 50 pourcent de ménages supplémentaire d'avoir accès à des routes plus performantes ;

⁹Un parmi 20 dans le reste du Q7 (4.6%)

- Renforcement de la cohésion sociale et accès aux opportunités sociales, particulièrement pour les femmes et les jeunes, à travers de nombreux programmes d'alphabétisation, des formations professionnelles ; le renforcement des capacités des associations communautaires, des campagnes d'hygiène et d'autres activités de développement communautaire; et,
- Renforcement des capacités des institutions sélectionnées à travers (i) la création d'un système de gestion financière et boursière dans l'OVD, et (ii) l'élaboration du plan de développement urbain de la ville de Djibouti, entre autres efforts.

14. Le GdD a demandé l'assistance de la Banque à soulager les pressions de développement dans la capitale en s'appuyant sur les efforts passés et les leçons tirées. Cet appui comprendra: (i) l'amélioration de l'infrastructure du quartier Q7 sur un pied d'égalité avec les quartiers environnants, où des investissements ont été faits au cours des deux dernières décennies, et (ii) la préparation d'une approche opérationnelle de la rénovation du bidonville DjagaBouldouq dans le Q7. Le plan opérationnel sera mis en œuvre avec un financement supplémentaire et reproduit dans d'autres bidonvilles de la ville.

D'autres bailleurs de fonds ont soutenu les efforts dans le secteur urbain

15. Le PREPUD financé par la Banque et PREPUD II font partie du programme national plus large de Djibouti pour la fourniture de services urbains impliquant d'autres bailleurs de fonds. Le GdD a également demandé le soutien de l'Agence française de développement (AFD) pour une opération de réduction de la pauvreté urbaine à Balbala, une colonie d'habitation sauvage à croissance rapide dans la partie Ouest de banlieue ville de Djibouti. Au cours de la préparation des deux projets, les bailleurs de fonds ont coordonné la situation géographique, la conception et la sélection des objectifs réalisables pour maximiser l'impact des projets sur le terrain et sur les institutions. L'AFD a financé la Deuxième Projet de Développement Urbain Intégré (PDUI II), un projet de 6,0 millions €, qui sera approuvé vers la fin de 2014. Le PDUI II aura un financement parallèle avec le PREPUD II. Une coordination étroite entre les deux opérations est déjà prévue. Le PDUI II sera également mis en œuvre par l'ADDS, qui assurera les modalités de fonctionnement similaires. Au cours de la mise en œuvre, comme c'était le cas sous PREPUD, les bailleurs de fonds partageront les informations, les rapports, les connaissances et les leçons tirées. L'ADDS renforcera la collaboration en adoptant de modalités de fonctionnement et en les incluant dans le Manuel de Procédures.

16. Une opération du Fonds japonais de développement social (FJDS)¹⁰ de 3,0 millions de dollars) servira à financer le développement de systèmes d'assainissement individuels¹¹ durables au niveau des ménages dans toute la ville de Djibouti. Cela permettra également de renforcer la durabilité des opérations du PREPUD II menées dans le Q7 en réduisant les risques pour la santé - en particulier pendant les périodes de crues - et la disposition publique des déchets ménagers sur la voie publique. La participation précoce des communautés dans

¹⁰La phase de la conception du projet attend toujours l'approbation.

¹¹ Cette activité s'appuie sur de nombreuses activités menées dans le cadre PREPUD, y compris (i) une étude sur la volonté des résidents du Q7 à payer, (ii) une étude sur la réduction des coûts des latrines en utilisant des matériaux locaux, et (iii) développer les compétences par des formations ciblées pour un certain nombre des constructeurs dans le Q7.

Q7 aidera à développer des actions ciblées dans ce quartier et augmentera l'impact positif du projet.

17. Parce que le secteur du logement représente un défi majeur pour le Gouvernement, la Banque appuie également la préparation d'une stratégie nationale du logement (P145913), financé par le Fonds Fiduciaire supporté par les Bailleurs de Fonds (FFBF) et la Facilité globale pour la réduction des risques et le relèvement (GFDRR). Cette assistance technique vise à répondre aux trois questions majeures qui affectent le développement d'un environnement de logement sain et qui ont été mis en évidence dans le Rapport Mondial sur le Développement (RMD) de 2014 intitulé « Risques et possibilités: La gestion des risques pour le développement ». Ces questions sont : (i) une planification urbaine appropriée, (ii) la construction de logements fiables, mais plus important encore, abordable et (iii) le financement pour les pauvres afin de faciliter l'accès au logement à une plus grande partie de la population. La stratégie de logement sera complétée par la préparation d'un plan d'action pour améliorer le logement pour les pauvres et un guide technique pour l'auto-construction graduelle. Ces réalisations pourraient fournir un soutien et donner des indications pour améliorer les conditions de vie dans le Q7, renforçant ainsi la durabilité.

18. La Banque continue à fournir des efforts pour soutenir le Gouvernement dans l'élargissement des activités de gestion des risques de catastrophes (GRC). Ce projet est étroitement lié au programme de GRC actuel, ainsi qu'à l'Approche Globale de l'Évaluation des risques à Djibouti (AGERD), financé par le GFDRR. Il consiste à : (i) l'établissement d'un système d'évaluation des risques et de communication, (ii) l'établissement d'un réseau de stations climatiques ; (iii) achèvement de la réalisation d'un système d'alerte précoce, et (iv) l'établissement d'un centre d'apprentissage à distance de gestion des risques. Le projet viendra compléter ces activités en réduisant la vulnérabilité aux inondations urbaines des résidents du Q7 et en améliorant les infrastructures nécessaires pour accéder et évacuer le quartier. L'équipe du département urbain utilise les données complètes de l'évaluation des risques et de la vulnérabilité, ainsi qu'une cartographie des risques, et les plans de préparation et d'urgence - car liés à l'espace urbain - pour s'assurer que le facteur investissements urbains/logement soit incorporé dans l'information sur l'atténuation des risques.

C. Niveau Supérieur d'Objectifs auxquels le Projet Contribue

19. Le projet est conforme au prochain Cadre de Partenariat Stratégique (CPS) couvrant la période fiscale 2014-2017 de la Banque. Le CPS a pour objectif de réduire la vulnérabilité de la population de Djibouti, en améliorant notamment les infrastructures et services de base du pays, l'un de ses quatre piliers. En abordant la question des groupes vulnérables, ce projet met un accent plus direct sur le premier pilier qui consiste en l'amélioration de leur capacité de résistance aux risques et au développement de nouvelles opportunités d'activités génératrices de revenus. Les activités prévues pour atteindre ces objectifs comprennent: (i) l'appui au développement humain en améliorant l'environnement sanitaire, le drainage et la collecte des déchets solides et créer des conditions propices pour l'emploi à long terme, et (ii) l'amélioration de l'accès à des services de qualité, tels que, la prestation de services et le renforcement de la gouvernance locale et de la gestion urbaine.

20. Le projet est également conforme au nouveau cadre d'action de la région MENA . L'objectif principal de ce plan est l'approche programmatique combinant dialogue politique et soutien financier, avec le renforcement des institutions de bases inclusives et responsables des pauvres, l'amélioration de la résistance des villes et des collectivités aux chocs, de meilleures infrastructures et la prestation de services de qualité. Les activités proposées dans le cadre du projet sont également compatibles avec la volonté de maintenir l'assistance de la

Banque dans les quartiers les plus vulnérables de Djibouti-ville, tout en approfondissant la participation citoyenne pour faire entendre leurs voix, promouvoir la transparence et la responsabilité sociale.

21. Enfin, ce projet répond directement à la dualité des objectifs de réduction de la pauvreté et de prospérité partagée de la Banque en fournissant aux ménages vulnérables ciblés au sein des communautés défavorisées un accès accru aux services de base, comme des nouvelles routes ou des routes réaménagées, ainsi que de meilleures infrastructures. Ces interventions devraient contribuer à, l'amélioration des résultats de la santé, des transports sûrs, l'accès à l'emploi et des activités génératrices de revenus. En outre, le projet proposé soutient la participation citoyenne avec des interventions qui affectent directement leur vie, par exemple, en permettant aux associations au niveau local et les organisations, y compris les comités de quartier, de sélectionner et prioriser les activités de développement communautaire.

II.OBEJCTIF(S) DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET/OBJECTIF(S) GLOBAUX ENVIRONNEMENTAUX

A. Objectif de Développement du Projet

22. L'objectif de développement du projet proposé (ODP) est d'accroître l'accès aux services urbains de base du Quartier 7 (Q7) dans Djibouti-ville

B. Les Bénéficiaires du Projet

23. Les principales parties prenantes du projet sont les 25,000 habitants du Q7, en particulier ceux qui vivent dans les zones les plus vulnérables. Ils bénéficieront d'un meilleur accès aux services de base, de la mobilité urbaine, de la gestion des inondations ainsi que des activités de développement communautaires, et des possibilités d'emploi sur place.

24. De plus, le personnel des ministères de tutelle, à savoir, l'aménagement du territoire et le développement urbain, les finances, la planification, la santé, les travaux publics, l'ONEAD, l'OVD, l'environnement, le Centre d'études de recherche (CERD), entre autres, l'ADDS, et d'autres représentants du Gouvernement seront directement engagés dans le projet et profiteront d'activités ciblées de renforcement des capacités.

C. ODP Niveau des Indicateurs de Résultats

25. Les indicateurs d'ODP utilisés pour évaluer si l'objectif de développement est atteint sont: (i) Bénéficiaires directs du projet (au moins 25,000 personnes ont directement bénéficié d'au moins un sous-projet, tel que la voirie urbaine, le drainage, l'éclairage des rues ou le fonds de développement communautaire, dont au moins 50 pourcent sont des femmes), (ii) Population à 50m des nouvelles voies réhabilitées, du drainage et de l'éclairage des voies (au moins 7,500 personnes sont situées à 50m des voies réhabilitées, du drainage et de l'éclairage des voies) et (iii) Utilisateurs d'accord sur le fait que la place centrale Omar Gouled est bien maintenue et opérationnelle (au moins 75 pourcent des utilisateurs sondés sont d'accord sur le fait que la place centrale Omar Gouled est bien maintenue et opérationnelle).

III. DESCRIPTION DU PROJET

A. Composantes du Projet

26. Le projet financera les trois composantes suivantes: (i) l'amélioration des infrastructures du Q7; (ii) le Renforcement des capacités institutionnelles et la participation citoyenne, et (iii) l'appui dans l'exécution. Le projet s'appuie sur 30 ans d'engagement de la Banque dans le secteur urbain de Djibouti, et est une suite du PREPUD axé sur le Q7 et qui a initié le processus de transformation du quartier. En s'appuyant sur les leçons tirées du PREPUD, le projet PREPUD II adoptera une approche intégrée qui permettra une complémentarité entre les piliers infrastructurels, institutionnels et sociaux du projet, tout en se concentrant sur l'intégration de la gestion des risques de catastrophes, sur le genre et la participation des citoyens.

27. Composante 1: Amélioration des infrastructures dans le Q7 (3.57 millions de dollars IDA)

28. Cette composante financera les infrastructures urbaines clés du Q7 tout en répondant à l'urgente nécessité de relever le défi chronique de l'emploi dans le quartier, en particulier parmi les femmes et les jeunes..

- a. *Amélioration des voiries et drainage du Q7.* Le programme comprend les routes urbaines, le drainage, l'éclairage des rues, et deux transformateurs. Le but de la rénovation est d'améliorer l'accès aux infrastructures de base, de réduire l'exposition de la route aux risques d'inondation, et d'améliorer la mobilité et la sécurité des résidents du Q7. La sous-composante financera les études techniques, environnementales et sociales, le programme de travaux et le coût de la supervision des travaux. Les routes urbaines serviront les communautés locales et le Q7 (voir la description détaillée du projet à l'annexe 2 et une carte à l'annexe 8). Les routes ont également été sélectionnées en fonction de leur impact socio-économique sur le quartier. Les travaux viendront compléter le programme déjà financé dans le cadre du PREPUD (voir carte de l'annexe 8).

Cette composante sera également génératrice d'emploi. Les routes seront réfectionnées en utilisant des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre, dont certaines avaient été testées dans le PREPUD. Ces techniques utilisent 15 fois plus de travail que celles pour les routes asphaltées. Les habitants du Q7, en particulier les femmes, seront consultés tout au long du processus de planification afin de s'assurer que les interventions répondent aux besoins réels du quartier. Ces consultations seront basées sur les résultats des engagements concernant l'égalité des sexes, qui ont été réalisés lors de la préparation du projet. Un plan d'urgence pilote pour les risques d'inondation, financé par le GFDRR pour le Q7 sera élaboré en tenant compte du réseau routier urbain existant et du programme de travail sélectionné dans le cadre du PREPUD II.

- b. *Le Développement de la Place Omar Gouled.* Cette sous-composante financera la rénovation, la modernisation et l'aménagement paysager de la place principale et centrale (Place Omar Gouled) et d'autres petits espaces publics dans le Q7. Le but de la réfection est de renforcer la cohésion sociale et de créer une zone d'échange social pour le quartier. Le nouvel agencement de cet espace public tiendra compte du genre et sera conçu en concertation avec la population locale afin d'en assurer l'appropriation et l'entretien des installations. Il pourrait inclure des activités

sportives, culturelles et commerciales, ainsi qu'un centre culturel situé dans la partie nord-ouest de la place. Le Gouvernement et les autres donateurs ont affirmé leur volonté de soutenir le développement de nouvelles installations sur ou autour de la place Omar Gouled. Les améliorations encourageront l'utilisation des espaces publics comme bassins de rétention naturels. La sous-composante financera les études techniques et architecturales, des consultations sensibles au genre, le programme de travaux et le coût de la supervision. L'Organisation Internationale de la Francophonie a accepté d'équiper le futur centre culturel.

29. Composante 2: Renforcement des capacités institutionnelles et de la participation citoyenne (800.000 dollars EU). Cette composante est d'un intérêt primordial pour l'ensemble de la ville de Djibouti, mais il sera également directement bénéfique au Q7 et à d'autres quartiers dans le cadre du PREPUD II. Les programmes de renforcement des capacités cibleront les principales institutions pour les aider à mieux superviser la gestion et le développement urbain et éviter la prolifération des bidonvilles. Les institutions visées sont la municipalité, les communes, préfecture, SESN, SEL, DHU, d'autres ministères techniques, OVD, ONEAD et EDD.

- a. *Soutien au développement urbain (400.000 de dollars EU)*. Les activités ont pour objectif de renforcer deux niveaux clés de la gouvernance urbaine et de soutenir la mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme de la ville de Djibouti préparé par le SEL en 2012 sous le PREPUD. Grâce à ces activités pilotes et d'autres efforts de renforcement des capacités, le SEL et la DHU devraient développer des outils adéquats pour mieux gérer le développement urbain de la ville de Djibouti. À cette fin, un plan de restructuration urbaine globale de DjagaBouldouq sera préparé. Cette zone densément peuplée implantée dans le Q7 manque d'infrastructures et de services de base, ce qui conduit à de nombreux problèmes sociaux, environnementaux et de santé. Des plans locaux de développement seront également mis en œuvre dans deux zones spécifiques au sud et à l'ouest de la ville, sélectionnées pour la démonstration de leurs impacts.
- b. *Soutien au développement communautaire (400.000 dollars EU)*. Ce soutien vise à renforcer l'impact des programmes en cours prévus pour développer de meilleurs services et infrastructures urbains dans le Q7 et autres zones sous-équipées de la ville de Djibouti. Il soutiendra des activités visant l'amélioration directe de la communauté, ainsi que la création du Fonds de développement communautaire du Quartier 7. S'appuyant sur des actions similaires en cours financées par la BAD dans les villes secondaires et par l'AFD à Balbala, un petit fonds consacré au Quartier 7 sera créé pour soutenir les activités menées par la communauté (petites subventions au titre de 3000 dollars US équivalent). Le but des activités financées est d'améliorer l'impact et la durabilité du programme d'investissement financé dans le cadre du projet (composante 1). Le fonds sera administré par l'ADDS et un comité de sélection choisira les activités à financer par le fonds. Trente pour cent du sous-comité sera composé de femmes. Les mécanismes de participation citoyenne (PC), ainsi qu'un appui au suivi et à l'évaluation¹² feront également partie des actions à soutenir pour accroître la responsabilisation du Gouvernement, particulièrement concernant l'aspect relatif à la prestation de services. La Direction sociale de l'ADDS élaborera un plan

¹²La note d'orientation de la Banque mondiale "Mainstreaming Citizen Engagement in Projects in the Middle-East and North Africa (2014)", fournira un éventail d'outils dont le projet sur lequel le projet pourra s'appuyer.

d'action pour l'Engagement Citoyen (EC) afin d'obtenir les appréciations des bénéficiaires vis-à-vis des activités du projet. En plus d'optimiser les processus participatifs existants dans les quartiers, comme le CDQ et associations communautaires qui servent également d'interfaces pour l'engagement des citoyens, la technologie mobile¹³ sera utilisée pour développer une plate-forme qui permette aux résidents de donner directement leurs avis et considérations sur les activités du projet, et qui leur permette aussi d'exprimer leurs griefs en temps réel afin de faciliter la formulation de réponses efficaces.

30. Composante 3: Soutien à la Mise en Œuvre, au Suivi et à l'Évaluation (700,000 dollars EU)

31. Cette composante financera: (i) les coûts d'exploitation, l'assistance technique à court terme à l'ADDS, l'équipement supplémentaire, ainsi que un renforcement de capacité cible pour le personnel de l'ADDS ainsi que les autres parties prenantes en charge de la mise en œuvre du projet (645.000 de dollars EU), et (ii) des audits techniques et financiers (55,000 dollars EU).

32. En outre, 220,000 dollars EU seront réservés pour les imprévus physiques et 310,000 dollars EU seront utilisés pour les aléas financiers. Une Avance sur Préparation du projet (APP) de 500,000 dollars EU a été accordée le 21 Octobre 2013. Elle sera refinancée par le crédit.

B. Financement du Projet

Instrument de Prêt

33. Le projet sera soutenu par un instrument de financement de projets d'investissement. Le financement du projet est sous la forme d'un crédit de l'IDA aux conditions mixtes «Blend Terms», d'une durée de 25 ans, avec un délai de grâce de cinq ans, une charge d'intérêt de 1,25 pourcent (plus de 0,75 pour cent des frais de service), et le capital est remboursable à 3,3 pourcent par an pour une période de 6-15 ans et de 6,7 pourcent par an pour les années pour une période de 16-25 ans.

Financement et Coûts du Projet

Composantes du Projet	Coûts du Projet en million de dollars EU	Financement ID A	Financement en %
-----------------------	--	---------------------	---------------------

¹³82.5% des ménages du Q7 possède un téléphone mobile.

1. Modernisation des Infrastructure dans le Q7	3.570	3.570	100
2. Renforcement des capacités et Participation Citoyenne	0.800	0.800	100
3. Appui à la mise en œuvre	0.700	0.700	100
Avance pour le Projet	0.500		
Coût Total			
Imprévus physiques	5.070		
Imprévus financiers	0.220		
	0.310		
<hr/>			
Coût Total du Projet	5.600		
Commissions d'ouverture	NA		
Financement Total Requis	5.600		

C. Leçons Tirées et Intégrées dans la Conception du Projet

34. Les leçons tirées du PREPUD ont été pleinement intégrées dans la conception du projet PREPUD II proposé. Par exemple :

- Le PREPUD a non seulement créé un espace pour les activités communautaires destiné à divers groupes dans le quartier, en particulier les femmes et les jeunes, mais a également assuré un processus de développement inclusif dans le Q7. Bien que cela ait aidé à promouvoir la conscientisation collective du projet et de la cohésion sociale, de nombreuses activités ont pris place comme des initiatives séparées et ont donné des résultats dans certains cas, fragmentés. Les activités futures devraient être plus ciblées et coordonnées, et devraient porter sur la qualité plutôt que sur la quantité et sur l'amélioration de l'efficacité.
- En dehors des composantes sociales qui concernent directement les résidents locaux, les autres formes de participation des citoyens ont été limitées essentiellement à des consultations publiques au début du projet. En outre, la faiblesse de la gouvernance urbaine a donné lieu à des efforts de maintenance limités, mettant la durabilité des investissements à risque. Le renforcement des institutions impliquées dans la gestion urbaine durable, et la participation des citoyens dans le projet permettra d'améliorer la durabilité des investissements et ainsi que leurs capacité d'expansion. Cette leçon a été totalement intégrée dans le cadre du projet PREPUD II.
- Les formations professionnelles ont ciblé un grand nombre de résidents du quartier, particulièrement les femmes et les jeunes, et leur ont fourni de nouvelles possibilités d'accéder à l'emploi. Par exemple, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre pilotés dans le Q7 ont eu un effet multiplicateur pour la création d'emplois durables, ce qui a entraîné des retombées économiques importantes. Mais, beaucoup de ces opportunités d'emploi temporaires ne se sont pas transformées en emploi à long terme. L'utilisation des techniques à haute intensité de main-d'œuvre doit être reproduite et utilisée pour développer le secteur de manière durable, avec pour objectif de créer des emplois non seulement dans le Q7 pendant la durée du PREPUD II, mais également au-delà de ses limites géographiques et temporelles. De plus, le Q7 offre un environnement idéal pour tester de nouveaux marchés d'infrastructures sensibles au genre qui favorise l'égalité et l'inclusion, ouvrant la voie au PREPUD II pour la formation et le suivi des progrès des femmes dans des domaines non

traditionnels de l'emploi.

35. En conséquence, une étude spécifique a été réalisée pendant la préparation du projet par un consultant indépendant afin d'identifier les domaines d'amélioration pour la participation et le développement communautaire. Les principaux domaines de préoccupation sont la formation professionnelle, la mobilisation, la participation de la communauté, et les approches participatives. Les principales recommandations sont: (i) peaufiner l'approche de la formation professionnelle pour accentuer les liens entre la formation et l'emploi, (ii) renforcer les capacités et le rôle des associations communautaires; et (iii) renforcer le rôle des associations de quartier dans la supervision et la gestion des espaces publics et l'entretien des infrastructures. Ces recommandations ont été pleinement intégrées dans la conception du PREPUD II, et lorsque cela se justifie, elles ont également été incorporées dans les procédures et les pratiques de l'ADDS.

36. La gouvernance urbaine à Djibouti a été affectée par des inefficacités institutionnelles, notamment le manque de coordination pour une gestion efficace et opportune de la ville, et (ii) la faible capacité des acteurs publics à mobiliser et engager les communautés et à mieux planifier le développement urbain.

IV. MISE EN OEUVRE

A. Montage Institutionnel et de Mise en Œuvre

37. *L'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)* sera l'agence d'exécution du projet. La mise en œuvre du projet sera réalisée avec l'appui des administrations et entités existantes. La justification principale du type de montage institutionnel et de mise en œuvre proposé se trouve dans la volonté de s'appuyer autant que possible sur les structures et le personnel des institutions existantes afin qu'ils contribuent au renforcement des capacités nationales.

Le Rôle du Gouvernement

38. Le Gouvernement est responsable de la supervision stratégique générale du projet et pour la mise en pratique des mesures qui garantiront et faciliteront la mise en œuvre du projet. Le Secrétariat d'État à la Solidarité nationale représentera le Gouvernement dans le projet.

39. Un Comité de pilotage (CP) sera établi pour l'orientation stratégique générale, le renforcement la coordination inter-sectorielle et la supervision de la mise en œuvre du projet. Le CP sera dirigé par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement (MHUE), et comprendra des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, du Secrétariat d'Etat au Logement (SEL), du Secrétariat d'État à la Solidarité Nationale (SESN), de la Préfecture de Djibouti, de la ville de Djibouti, de la Commune de Boulaos, du DHU, de l'ONEAD, de l'EDD et de l'OVD. L'ADDS agira comme le secrétariat du CP.

Le Rôle de l'Agencedjiboutienne de développement social(ADDS)

40. L'ADDS a été créé en Décembre 2007. L'ADDS est une entité légale à part entière et pleinement en mesure d'assumer des obligations nationales et internationales, telles que la mise en œuvre en cours du PREPUD financé par l'IDA. Aussi bien la loi que le décret établissant l'ADDS l'habilitent à entreprendre des maîtrises d'ouvrage délégués et clarifient son rôle dans la mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux par des prêts et des subventions au Gouvernement de Djibouti. Le décret

stipule que, dans chacun de ces cas, le Gouvernement et l'ADDS signeront un protocole d'Accord (Convention), reprenant le contenu et les modalités du projet à réaliser, et sur base des accords juridiques convenus avec le donateur externe.

41. L'ADDS a une vaste expérience des projets dans différents secteurs, notamment en matière de passation des marchés, de gestion financière, et des aspects liés aux garanties environnementales. L'ADDS bénéficie déjà de plusieurs sources de financement, dont 4,9 millions de dollars EU et 11,7 millions de dollars EU équivalent déboursés en 2012 et 2013, respectivement. Elle prévoit de déboursier environ 20 millions de dollars EU équivalent en 2014. L'ADDS reçoit une moyenne de 6,0 millions de dollars US par an provenant du budget national à travers le Fonds Social National (FSN). Pour le moment, l'ADDS a des activités en cours d'exécution financées en vertu de divers accords de financement signés avec plusieurs bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, dont par exemple, la BID, la BAD, le FADES, l'AFD et la Banque mondiale¹⁴. L'ADDS participe activement à la préparation du PREPUD II et veillera à ce que la mise en œuvre soit conforme et endéans des délais impartis pour le Gouvernement et œuvrera à l'atteinte des objectifs de développement du projet.

42. Le personnel clé de l'ADDS, y compris son directeur général est déjà en place, et l'organigramme actuel, mis à jour au cours du PREPUD, est acceptable pour la Banque. Pour la gestion du PREPUD II, l'ADDS a recruté ou titularisé les personnels suivants : un gestionnaire de projet à temps plein pour la coordination générale technique, un spécialiste de la passation des marchés expérimenté, un spécialiste de sauvegarde environnementale et sociale, et un comptable ou financier pour l'information financière du projet. L'ADDS sera responsable de la comptabilité du projet et fonctionnera selon un manuel opérationnel, qui sera mis à jour au moment de l'évaluation. Sous le PREPUD II, l'ADDS bénéficiera de formations continues pour renforcer ses capacités à promouvoir une participation citoyenne efficace et continue, et maintenir la conformité avec les procédures de la Banque, particulièrement celle relatives aux rotations continues des personnels. En outre, des formations spécifiques articulées autour des technologies de la construction et de l'ingénierie sociale seront fournies pour assurer la capacité de l'ADDS à mettre en œuvre les innovations relatives au projet.

Les Comités de Développement de Quartier

43. Le Q7 est organisé autour et représenté par un comité de quartier (CDQ). Ses membres sont des dirigeants impliqués dans les différents domaines de la communauté, tels que l'éducation, la santé, la société civile, culturelle et religieuse. Le CDQ sera l'interface désignée pour l'engagement communautaire, la mobilisation, la participation et la prise de décision vis-à-vis des autres parties prenantes du projet et de l'agence d'exécution. Un sous-comité a été créé avec les membres du CDQ, pour la gestion du financement du Fonds de Financement de développement communautaire (FDC), et le suivi de la mise en œuvre des petites opérations dirigées par les communautés (moins de 3,000 dollars EU chacun). L'ADDS sera en charge du secrétariat du sous-comité. Comme recommande par l'équipe du projet, ce sous-comité bénéficiera dans le cadre du projet, d'activités de renforcement de capacités dans la mobilisation sociale et participative, la gestion technique et financière des micro-projets, le suivi et l'évaluation, et rédaction de rapports pour permettre au comité d'exercer ses fonctions de façon satisfaisante.

¹⁴CrisisResponseEmployment and Human Capital Social Safety Net Project, signé en Décembre 2010, 3.64 million de dollars EU du FJDS ; Social Safety Net, signé en Août 2012, 5.0 million de dollars EU ; PREPUD, signé en Juin 2008, 3.0 million de dollars EU ; PREPUD financement additionnel, signé Juillet 2010, 2.9 million de dollars EU.

B. Suivi et Evaluation des Résultats

44. Les systèmes intégrés de gestion de l'ADDS sont déjà en place et sont satisfaisants pour la Banque. Il est prévu que l'ADDS mette en place des systèmes détaillés qui permettront un suivi étroit des activités de chaque composante et relieront les activités aux réalisations et aux résultats attendus du projet. L'ADDS est chargé de coordonner la collecte de données selon le format prescrit par le cadre de résultats et de suivi dans l'annexe 1. Les progrès seront examinés chaque année par le comité de pilotage, qui formulera ses recommandations. L'ADDS sera responsable de l'organisation de réunions annuelles des parties prenantes, qui seront ouvertes aux médias et au public. Les réunions auront pour but de diffuser les informations sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du projet.

45. Suivi et évaluation (S & E) est un aspect spécifique du projet. Le S & E sera soutenu par diverses activités financées par le crédit et avec une forte participation des résidents du Q7. Les activités comprendront, entre autres: (i) les acteurs institutionnels financés dans le cadre du projet recevront une formation spécifique à l'utilisation des systèmes de S & E, nécessaires pour incorporer les activités du projet dans les programmes de l'ADDS, et/ ou (ii) des enquêtes et des évaluations périodiques des bénéficiaires seront menées pour suivre des résultats spécifiques qui permettront d'assurer que les activités du projet génèrent les statistiques et les données nécessaires pour un suivi adéquat. Un appui à court terme a été prévu pour aider l'ADDS à élaborer un RMP (Rapport à Mi-parcours) acceptable ainsi que des rapports de clôture dans les délais.

46. Une analyse de la base a été réalisée avant l'évaluation afin d'obtenir l'information de base. Les données sont ventilées par sexe, tranche d'âge, et les niveaux de revenus afin de mieux déterminer l'impact de la répartition des bénéfices sur les membres de la communauté tout au long du cycle de vie du projet. Un rapport à mi-parcours (RMP) du projet sera préparé et remis à la Banque avant le 30 Juin 2017 et un rapport d'achèvement (ICR) sera établi à la fin du projet.

C. Durabilité

47. La durabilité des investissements dépend essentiellement de la disponibilité d'un personnel adéquat pouvant exploiter les services de base fournis, comme par exemple, l'évacuation des eaux, les routes, l'éclairage des rues, et la disponibilité des fonds pour l'entretien régulier et périodique des routes et des bâtiments.

48. Dans le cadre de la préparation du projet, plusieurs mesures ont été adoptées pour renforcer la durabilité. Pour les services de base, l'administration publique responsable pour chaque actif aura signé un accord initial clair avant l'évaluation; devra confirmer la reprise des actifs une fois que les travaux sont terminés, et devra également s'engager à les entretenir correctement et veiller à leur bon fonctionnement dans le rôle pour lequel ils ont été conçus. Pour chaque actif, l'ADDS établira à des fins budgétaires, un estimatif des coûts opératoires et si nécessaire, des manuels d'entretien. Le projet mettra également l'accent sur la mobilisation des communautés aux premiers stades de la conception du projet afin d'en accroître l'appropriation. En outre, les activités visant les changements de comportement afin d'améliorer l'environnement urbain et de la viabilité des actifs seront prioritaires pour l'obtention de financements provenant du Fonds de Développement Communautaire (FDC).

V. RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

49. Les principaux risques potentiels du projet sont décrits en détail dans le cadre de l'évaluation du risque opérationnel (ORAF) de l'annexe 4. **Le risque global de mise en œuvre est classé Substantiel.** Les risques identifiés sont gérables et les mesures d'atténuation sont en place.

A. Sommaire du Classement des Risques

Catégorie des Risques	Classement
Risques des parties prenantes	Substantiel
Risques de l'Agence d'Exécution	
- Capacités	Modéré
- Gouvernance	Substantiel
Risques du Projet	
- Conception	Modéré
- Social et Environnemental	Modéré
- Programme et Donateurs	Modéré
- Suivi et Durabilité	Substantiel
Autre (Optionnel)	
Autre (Optionnel)	
Risque Global de Mise en Œuvre	Substantiel

B. Explication du classement global des risques

50. Le classement du risque global pour le projet proposé est « substantiel ». Le PREPUD II vient à la suite du PREPUD en cours, mis en œuvre par la même agence d'exécution (l'ADDS) avec une expérience acquise des processus et des procédures de la Banque. Ce classement est principalement dû à (i) la nature multisectorielle du projet, qui nécessitera une étroite collaboration avec plusieurs organismes publics et (ii) les risques spécifiques au pays qui pourraient affecter la mise en œuvre propre du projet. L'ADDS a démontré une grande capacité à assurer (i) l'harmonisation et l'adhésion des différents ministères de tutelle, ainsi qu'une disposition pour aborder les questions institutionnelles, et (ii) que les ressources appropriées, par exemple, le personnel, le budget, sont en place pour assurer le bon respect des politiques fiduciaires et de sauvegardes.

51. Enfin, les risques ci-dessus sont contenus grâce à : (i) des formations ciblées dans les domaines du fiduciaire et des sauvegardes, qui s'appuieront sur les expériences antérieures de l'ADDS dans la mise en œuvre de projets financés par la Banque, (ii) la simplification de la portée du projet, (iii) l'accent mis sur le renforcement des capacités institutionnelles pour maintenir et accroître les investissements, et (iv) la mise en place d'un comité de pilotage pour prendre des décisions de haut niveau, et coordonner et gérer les conflits potentiels. La mise en œuvre de ces mesures d'atténuation des risques, combinés à la participation active de toutes les parties prenantes,¹⁵ diminuera davantage les risques pendant la mise en œuvre du projet.

¹⁵Cela inclut des partenaires de Gestion des Risques de Catastrophe: le Centre d'Etudes de Recherche Djibouti (CERD), la défense civile, et du Secrétariat exécutif pour la gestion des catastrophes, l'Agence de météorologie.

VI. RÉSUMÉ DES ÉVALUATIONS

A. Analyse Économique et Financière

52. Cette section présente une évaluation de l'impact du développement du projet ainsi que les retombées escomptées. Le projet se chiffre à un total de 5,6 millions de dollars EU. Des retombées importantes sont attendues, particulièrement au profit des 25,000 résidents du Q7. Les interventions du projet devraient permettre d'améliorer considérablement les niveaux de vie, de renforcer la résistance aux inondations, de renforcer les capacités, d'augmenter la valeur des propriétés. Au-delà du Q7, le projet bénéficiera à l'ensemble de la population de Djibouti du fait que les dépenses d'investissement, le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel vont nécessiter une contribution en biens, en services et un apport de travailleurs provenant de l'extérieur du quartier. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des impacts de développement escomptés.

53. Basé sur un taux de 8 pourcent de réduction, l'impact global du projet est évalué à 6,3 millions de dollars EU, équivalent à un taux de rentabilité économique de 12,4 pourcent. L'annexe 7 présente les hypothèses sous-jacentes associées à: (i) la demande supplémentaire de travail, des biens et des services directement générés par le projet, (ii) les gains dans la santé réalisés grâce à la lutte contre les inondations; (iii) le dynamisme économique considérable du quartier, et (iv) la plus-value des propriétés. La valeur actuelle de ces impacts varie selon le choix du taux d'actualisation. L'utilisation d'un taux d'actualisation plus élevé de 10,2 pourcent devrait générer des retombées économiques équivalant au montant total du projet (5.6 millions de dollars EU). Cependant, les taux d'actualisation de l'ordre de 5 à 10 pourcent sont plus communément utilisés dans l'évaluation des projets. Avec de tels taux, le taux de rentabilité économique du projet est sans ambiguïté solide.

54. L'évaluation est basée sur les caractéristiques des ménages et des propriétés du Q7. Les facteurs déterminants des niveaux de consommation et les valeurs immobilières dans le Q7 sont basés sur l'enquête de 2012 des ménages de la ville de Djibouti (EDAM 3) et le Recensement sur la Population et le Logement de 2009 (RGPH) et tiennent compte de l'impact des caractéristiques du quartier tel que le taux de chômage global. L'amélioration de la santé des résidents est mesurée par le Nombre d'Années de Vies Corrigées du Facteur Invalidité (AVCI) et de vies sauvées grâce à la réduction des taux de diarrhée, d'infections respiratoires et de fièvre paratyphoïde. L'estimation du coût de possibilité d'inondations est basée sur une référence internationale.

55. Les Activités touchant à la réhabilitation des routes utiliseront des techniques à haute intensité de main-d'œuvre et des matériaux produits localement. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du projet devrait donc générer à Djibouti une forte demande pour l'emploi, des biens et services d'un montant de 3,11 millions de dollars EU. En plus du fait que cela va renforcer la résilience des ménages face aux inondations, le succès du projet dépendra de sa capacité à stimuler une croissance économique dans le quartier, ce qui devrait générer un impact supplémentaire de l'ordre de 2,43 millions de dollars EU pour le Quartier 7. La rapidité et la facilité d'accès du quartier permettra également d'augmenter l'ensemble des débouchés économiques, ainsi que l'efficacité et la sécurité de la population. Si le nombre d'emplois dans les secteurs de la distribution et de la restauration se développe comme dans d'autres quartiers où les routes ont déjà été réhabilitées, le projet devrait favoriser l'emploi local et diminuer les taux de demandeurs d'emploi actifs et non - actifs, ainsi que le taux du chômage et du sous-emploi de 2,0 points de pourcentage, et par conséquent augmenter la richesse d'environ 190, 000 de dollars EU par an équivalent à la valeur actuelle de 2,4 millions de dollars EU. Les

résidents bénéficieront également d'environ 0,48 millions de dollars au total, et sur le long terme (environ 38.000 de dollars EU par an) grâce à de économies provenant de la réduction des coûts associés aux dommages et réparation des propriétés et des gains d'opportunité réalisés après avoir éliminé l'inondation des maisons le long des rues et ruelles rénovées. Ils bénéficieront également d'améliorations dans le domaine de la santé, résultant d'une exposition réduite à la diarrhée, la paratyphoïde, et aux maladies respiratoires. L'amélioration de l'environnement local et la matérialisation d'une croissance durable devrait produire des rendements importants de l'ordre de 0,28 millions de dollars américains sur les valeurs immobilières.

56. Justification pour un financement public. Le projet financera des activités d'infrastructure et de renforcement des capacités de base qui produisent des services publics comme l'amélioration de sécurité, une réduction des risques d'inondation, l'amélioration de l'environnement économique, une plus grande mobilité, une cohésion sociale et un développement économique global. Dans la mesure où ces services publics ne génèrent pas de gains appropriables, aucun investisseur privé ne serait intéressé par le financement de ce type d'investissement.

57. Justification du Financement par la Banque mondiale. Le Gouvernement Djiboutien est contraint à une forte mobilisation des ressources pour répondre à un chômage élevé et à une tendance à la pauvreté durable. Les préoccupations concernant la viabilité de la balance des paiements (le déficit du compte courant s'élevait à 13,4 pourcent du PIB en 2012) et à la gestion de la dette renforcent l'importance du financement des investissements publics à des conditions concessionnelles. Enfin, la Banque a été un partenaire clé dans le secteur urbain à Djibouti depuis le début des projets urbains d'assainissement des quartiers. En plus de sa connaissance approfondie des milieux institutionnels et techniques, la Banque est en mesure de mobiliser des experts nécessaires et de partager des expériences comparables dans d'autres pays semblables pour une meilleure conception et mise en œuvre du projet.

B. Technique

58. L'ADDS existe depuis plusieurs années. Sa capacité à exécuter la mise en œuvre de ce projet a été mise à l'épreuve avec succès à travers le PREPUD. Les modalités techniques pour la préparation et la supervision de la mise en œuvre des contrats sont bien internalisées et aucun obstacle spécifique n'est prévu. L'ADDS (anciennement ADETIP et FSD) a été créé en 1999 avec l'appui de la Banque. Il dispose d'un manuel de procédures approuvé par la Banque et est familier avec les opérations financées par l'IDA. Son bilan pour les dernières années est satisfaisant. Le manuel d'exploitation est mis à jour afin qu'il reflète les activités du projet.

59. La complexité des travaux financés dans le cadre du projet devrait être standard et similaire aux travaux mis en œuvre dans le cadre du PREPUD. Les sociétés de conseil et les entrepreneurs présents à Djibouti, ou y opérant habituellement, possèdent les compétences techniques pour mettre en œuvre le programme de travaux. Pour la passation des marchés, des appels d'offres groupés spécifiques seront préparés si nécessaire, pour attirer les entreprises qualifiées et éviter les goulots d'étranglement dans le secteur de la construction à Djibouti. Les raisons des retards dans l'exécution du contrat des travaux dans le cadre du PREPUD ont été analysées et afin de les éviter dans ce projet, une emphase particulière a été mise sur une meilleure préparation, des méthodes de travail standardisées en particulier pour le pavement, et sur la formation.

60. Les activités de renforcement des capacités sont alignées avec des activités antérieures ou en cours, mises en œuvre par l'ADDS, et qui sont principalement axées sur l'instigation sociale (particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre correcte des activités du FDC) et les technologies de construction à haute intensité de main-d'œuvre. Cependant, pour faire face à la hausse de l'activité au début du PREPUD II, l'ADDS a bénéficié du renfort de consultants locaux à court terme et d'une formation préliminaire en gestion financière et de l'environnement et sur les questions sociales, y compris les questions de protection sociales.

C. Gestion Financière

61. L'évaluation globale du risque de gestion financière est «**modéré**». Le crédit proposé sera mis en œuvre conformément aux politiques de la Banque mondiale qui sont les normes standard pour la mise en œuvre de tout projet, y compris les « Directives de passation des marchés » de janvier 2011 et « Directives relatives aux consultants ». Il utilisera également les dispositions actuelles en vigueur dans le cadre du PREPUD pour la mise en œuvre, la passation des marchés et les modalités de décaissement. L'ADDS est un établissement public administratif autonome, supervisé par le SESN, et qui sera responsable de la gestion de projet, y compris la gestion financière et comptable. L'évaluation financière entreprise a trouvé les modalités de gestion financière satisfaisantes.

62. Un Compte Unique Désigné (DA) distinct, en dollars américains sera ouvert dans une banque commerciale à Djibouti acceptée par la Banque mondiale. Les versements et retraits de dépenses admissibles, accompagnés par des documents ou justificatifs de dépenses (SOE), seront effectués pour des montants en-dessous des seuils prédéfinis pour chaque catégorie de dépenses, conformément aux procédures applicables et au Manuel des décaissements de la Banque mondiale. L'ADDS sera chargé de la soumission des demandes de réapprovisionnement mensuelle. Toutes les demandes de retraits doivent être entièrement documentées, conservées et disponibles pour examen par la Banque et les auditeurs du projet. Tous les décaissements seront soumis aux termes de l'accord de financement et des modalités définies dans la lettre de décaissement.

63. Les principes comptables généraux du projet sont les suivants: (a) la comptabilité du projet couvrira toutes les sources et utilisations des fonds du projet, y compris les paiements effectués et les dépenses engagées. La comptabilité du projet sera basée sur la comptabilité d'exercice, et (b) les opérations et activités du projet seront séparés des autres activités menées par l'ADDS.

64. L'information financière du projet comprendra les rapports financiers intermédiaires non vérifiés (RFINV) et les états financiers annuels du projet (EFP). L'ADDS sera chargé de la préparation des rapports périodiques, du maintien de la comptabilité de projet, et la production annuelle de PFS et trimestrielle d'IFRS. Les RFINV devraient comprendre les éléments suivants: (i) une déclaration des sources de financement et leur utilisation pour la période couverte et un chiffre cumulatif, y compris un exposé des comptes et soldes bancaires du projet, (ii) une déclaration de l'utilisation des fonds par composante et par catégorie de dépenses, (iii) une déclaration de réconciliation pour le CD, (iv) un résumé de l'étude du budget indiquant les prévisions et les écarts par rapport au budget actuel, et (v) une liste complète de tous les actifs. L'ADDS produira les RFINV chaque trimestre et les soumettre à la Banque dans les 45 jours suivant la fin de chaque trimestre. Les EFP annuels devraient comprendre: (i) un état des flux de trésorerie, (ii) une déclaration de clôture de la situation financière, (iii) une déclaration des engagements en cours, et (iv) une analyse des paiements

et des retraits du compte de subvention. Les RFINV et EFP seront produits sur base du système de comptabilité et soumis à un audit financier externe.

65. Les comptes du projet seront audités chaque année et couvriront tous les aspects du projet, l'utilisation des fonds et les dépenses engagées. L'audit portera sur les opérations financières, le contrôle interne et les systèmes de gestion financière, et un examen complet de l'état des dépenses. Le rapport d'audit annuel comprendra: (i) l'opinion de l'auditeur sur les états financiers annuels du projet, (ii) une lettre de la direction sur les contrôles internes du projet, et (iii) un avis de revue limitée sur les RFINV. Les rapports annuels seront soumis à la Banque mondiale dans les six mois à compter de la clôture de chaque exercice. L'avis d'examen limité sera soumis à la Banque mondiale en même que les RFINV.

D. Passation des marchés

66. L'évaluation globale du risque pour la passation des marchés est classée «**modéré**». L'ADDS, l'agence de gestion du PREPUD en cours sera chargée de la mise en œuvre de PREPUD II et gèrera toutes les transactions liées aux achats financés au titre de ce projet. L'ADDS est soumis aux règles et réglementations applicables à la passation des marchés publics. Parce que l'ADDS a sa propre commission des marchés, il n'est pas nécessaire de présenter des documents de passation des marchés, tels que les documents d'appel d'offres, rapports d'évaluation des appels d'offre etc., pour examen préalable par la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP). Dans l'ensemble, le nouveau Manuel de procédures des passations des marchés djiboutien pour l'acquisition de biens et services, travaux et emploi de consultant est conforme aux procédures de la Banque. Depuis mai 2010, le pays possède des documents de propositions d'appel d'offre adéquats, qui répondent aux normes et sont semblables à ceux de la Banque.

67. Bien que l'ADDS soit familière avec les directives et procédures de passation des marchés de la Banque à travers sa gestion des projets PREPUD et autres projets de sécurité sociale, l'évaluation de la performance du portefeuille-pays 2013 a indiqué que ces projets continuent de souffrir de certaines faiblesses notamment: (i) les spécifications techniques et les termes de référence qui souvent ne sont pas clairement définis, (ii) les documents relatifs à la passation des marchés (y compris les remarques sur les projets en cours, les informations de paiement, etc.) qui ne sont pas consignés dans un seul département, et (iii) et le plan de passation des marchés qui n'est pas mis à jour de manière proactive et divulgué sapant ainsi une plus forte concurrence pour les soumissions d'appel d'offre au sein du secteur privé. Pour faire face à ces risques, sous le PREPUD II, le coordinateur et les membres du personnel de l'ADDS impliqués dans la passation des marchés suivront une formation continue avant et pendant la mise en œuvre pour se familiariser davantage avec l'utilisation des procédures de la Banque et pouvoir faire un suivi de la gestion nécessaire et conforme aux nouvelles directives de la Banque (Janvier 2011).

E. Social (y inclus les sauvegardes)

68. Le projet devrait produire des avantages importants pour les communautés à travers l'accès à des infrastructures modernisées, l'augmentation des possibilités d'emploi, y compris par l'intermédiaire des fonds disponibles à travers le *Fonds de développement communautaire*. Ces fonds sont particulièrement censé bénéficier aux femmes pour des activités associatives communautaires, qui seront organisées autour d'activités considérées comme bénéfiques pour les communautés dans leur ensemble.

69. *Protection Sociales*·La Politique Opérationnelle de la Banque Mondiale sur l'Acquisition Involontaire des Terres et la Réinstallation (OP 4.12)s'applique parce que certains effets négatifs liés à la construction sont prévus sous la composante 1, qui comprend la réhabilitation et la modernisation des routes, l'amélioration des systèmes de drainage et de l'éclairage des rues entre autres. Ces impacts devraient être très limités et a portée réduite. Aucune réinstallation physique des familles/communautés n'aura lieu au cours de ce projet.

70.Pour couvrir les impacts négatifs potentiels tout au long du cycle de vie du projet, le client a préparé un Cadre de politique de réinstallation (CPR) pour définir les principes de réinstallation et les processus, les critères d'admissibilité, les montages institutionnels et financiers , les mécanismes de règlement des plaintes, et un cadre juridique qui examine l'adéquation entre les lois de l'emprunteur et les exigences de la politique de la Banque. Le Fonds de Développement Communautaire (Composante 2) ne financera aucun sous-projet qui pourrait causer des impacts relatifs à l'OP 4.12.

71.Afin de couvrir les impacts négatifs spécifiques déjà identifiés, le client a préparé un plan d'action de réinstallation abrégé (PARA), qui couvre les impacts connus et qui sont principalement liés à un petit groupe de squatteurs (15 au total) affectés par le droit de passage¹⁶ pour les routes proposées et dans le cadre de la réhabilitation de la Place Omar Gouled.Le PARA contient les dispositions de la politique de la Banque, notamment concernant les consultations, le mécanisme pour le dépôt de plainte et pour les dédommagements, le budget pour la mise en œuvre du PARA ainsi que des mesures de suivi. Les dispositions du PARA seront mises en œuvre bien avant le début de travaux de génie civil. L'ADDS s'est engagé à veiller à ce qu'il y ait suffisamment de capacité mis en place pour gérer l'aspect de la protection sociale du projet, notamment en assurant la mise en œuvre des dispositions du PARA¹⁷.

72.*Consultations et publication*·Les instruments de sauvegarde ont été préparés sur la base de consultations avec les parties directement concernées et un groupe d'intervenants plus large qui comprenait les autorités centrales et locales et les groupes de la société civile entre autres. Le client a publié tous les instruments de sauvegarde dans le pays d'une manière publique et qui soit accessible à toutes les parties concernées. En plus des consultations sur les mesures de sauvegarde, le projet a veillé à ce qu'une large majorité des parties prenantes du Q7 soient pleinement informés sur les projets et sur ses avantages. Les résultats de ces consultations démontrent que les communautés sont fortement pour le projet et croient qu'il se traduira par le développement de la communauté.

F. Environnement (y inclus les sauvegardes)

73.Le projet déclenche la Politique d'Evaluation Environnementale de la Banque mondiale (OP 4.01) et est classé dans la catégorie B en raison des impacts négatifs limités, spécifiques au site et associés à la construction et la rénovation d'infrastructure et la transformation et l'aménagement paysager de l'espace public central (Composante 1).

74.Les instruments d'évaluation environnementale suivants ont été préparés:

¹⁶Depuis Août 2013, le gouvernement djiboutien a commencé le processus de d'évacuation systématique de tous les logements d'occupation illégale. Même si cette directive nationale précède l'ARAP préparé dans le cadre du projet, le client a confirmé à la Banque que les personnes concernées listées dans l'ARAP seront dédommagées en conformité avec les dispositions opérationnelles OP 4.12.

75. Le Plan de gestion environnemental et social (PGES) pour les routes à réhabiliter et rénover, et un PGES pour l'installation de deux transformateurs sur le boulevard G. Battal. Le PGES fait le descriptif des impacts prévus, des mesures d'atténuation, du suivi et des mesures institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre et l'exploitation afin d'éliminer, compenser ou réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs, et renforcer les impacts positifs. Les plans prévoient également des actions nécessaires pour mettre en œuvre ces mesures, y compris le développement nécessaire des capacités et le besoin de formation, un calendrier de mise en œuvre et une estimation de coûts.

76. Un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) a été préparé pour les investissements prévus pour les autres activités du projet dont les détails et les lieux n'ont pas encore été définis (y compris le Fonds de développement communautaire et le développement de la Place Oumar Gouled). Le CGES décrit en détail les procédures et les méthodes à suivre pour gérer les risques environnementaux et sociaux liés à la mise en œuvre du projet. Le CGES contient une liste de contrôle environnemental et social, ainsi que des termes de référence standards pour la préparation du plan de gestion environnementale et sociale pour que d'une part il soit prêt avant le début de travaux de génie civil et d'autre part pour guider la gestion des risques environnementaux et sociaux pour les activités non encore définies.

77. Consultation publique et publication: Le PGES et le CGES ont été préparés, consultés et publiés au niveau local et à l'InfoShop de la Banque mondiale à Washington DC avant l'évaluation. Le PGES (pour les investissements dont les emplacements n'ont pas été encore déterminé) sera préparé en conformité avec le CGES, examiné, approuvé et publié avant le début de travaux.

78. La contrepartie s'est engagée à veiller à ce que les spécialistes en sauvegarde soient sur place pour gérer tous les risques environnementaux et sociaux associés, et également pour superviser la mise en œuvre de tous les instruments de sauvegarde. Formation continue et soutien réguliers seront fournis par les spécialistes en sauvegarde de la Banque et seront régulièrement garanties à la contrepartie.

Annexe 1: Cadre des Résultats et Suivi

DJIBOUTI : Deuxième Projet Urbain de Réduction de la Pauvreté (P145848)

Cadre des Résultats

Objectif de Développement du Projet (ODP) : L'objectif de développement du projet proposé est d'accroître l'accès aux services de base dans le Quartier 7 de Djibouti ville.

ODP Indicateurs du niveau des résultats	Unité de Mesure	Base 2013	Valeurs ciblées Cumulatives					Fré- quence	Source de Données / Méthod ologies	Responsabilité pour la collecte des données	Description (indicateur définition, etc.)
			AN1	AN2	AN3	AN4	AN5				
Indicateur ODP : <i>Bénéficiaires Directs du Projet</i>	Nombre	0	0	1,650	4,125	25,000	25,000	Bi- annuelle ment	Sondage indépend ant	ADDS	Nombre de personne bénéficiant d'au moins un sous- projet ¹⁸ . Cet indicateur sera basé sur de multiples sous- indicateurs couvrant les activités du projet.
	<i>* dont le pourcentage sont des femmes</i>	Pourcenta ge	0%	50%	50%	50%	50%				
<i>Population à 50m des nouvelles voies réhabilitées, du drainage, et de l'éclairage des voies.</i>	Nombre	0	0	0	3,000	5,000	7,500	Bi- annuelle ment	Visite de sites	ADDS	Cet indicateur sera basé sur l'emplacement géographique

¹⁸ Nombre potentiel de bénéficiaires base sur les assomptions suivantes: (i) routes, égouts et éclairage public: population vivant à 50m des nouvelles infrastructures et, (ii) opérations FDC: en moyenne 15 personnes par opération.

<i>Utilisateurs du Q7 qui sont d'accord avec l'affirmation suivante : La place centrale Omar Gouled est bien maintenue et opérationnelle.</i>	Pourcentage	0%	- ¹⁹	-	75%	75%	75%	Annuellement	Mécanismes GRM + Sondages de la Revue à mi-parcours	ADDS	Réactions de la plateforme GRM enquêtes de satisfaction client, et groupes de discussion
---	-------------	----	-----------------	---	-----	-----	-----	--------------	---	------	--

Résultats Intermédiaires

Résultats Intermédiaires de la composante 1: Amélioration des Infrastructures dans le Q7

Indicateur de Résultats Intermédiaires 1.1 : <i>Longueur des routes et égouts construits (1,600m)</i>	Pourcentage	Aucun (No projet)	0	20%	50%	90%	100%	Annuellement	Rapports de Supervision Bi-annuels	ADDS	Contrôle sur le terrain et audits techniques
Indicateur de Résultats Intermédiaires 1.2: <i>Développement de la Place Omar Gouled</i>	Pourcentage	Aucun (No projet)	0	20%	60%	100%	100%	Annuellement	Rapports de Supervision Bi-annuels	ADDS	Contrôle sur le terrain et audits techniques
Indicateur de Résultats Intermédiaires 1.3: <i>nombre de personnes - Jours d'emplois directs à court terme générés dans le cadre des investissements du projet</i>	Nombre	n/a	0	3 000	8 000	12 000	15 000	Bi-annuellement	Rapports de Supervision Bi-annuels	ADDS	Fournies par les entrepreneurs et confirmé par l'ingénieur en charge de la supervision des travaux.
Indicateur de Résultats Intermédiaires 1.4: <i>Montages opérationnels mis en place pour la place central Omar Gouled</i>	Oui/Non	n/a	Non	Non	Non	Oui	Oui	Revue à mi-parcours	Municipalité /ADDS	Municipalité/ADDS	Un manuel de procédures élaboré et adopté, et un ligne de budget mise à disposition par la Municipalité de la Ville de Djibouti

¹⁹ Pas de cible définie pour l'an 1 et l'an 2, en attendant l'achèvement des travaux.

Résultats Intermédiaires de la composante 2 : Renforcer les Capacités Institutionnelles et la Participation Citoyenne

Indicateur de Résultats Intermédiaires 2.1 : <i>Production de Plans de Développement Local</i>	Nombre	0 (pas projet)	0	1	1	2	2	Annuelle ment	Rapports du DHU et SEL	ADDS	Rapports du DHU et SEL
Indicateur de Résultats Intermédiaires 2.2 : <i>Soumission du plan de restructuration de DjagaBouldouq</i>	oui/non	Non	Non	Non	oui	oui	oui	Revue à mi-parcours	Rapports du DHU et SEL	ADDS	Approbation du plan de restructuration par le Gouvernement
Indicateur de Résultats Intermédiaires 2.3 : <i>Nombre de projets et sous-projets financés par le FDC</i> <i>*dont le pourcentage géré par des associations dirigées par des femmes</i>	Nombre	0	7	17	30	40	50	Annuelle ment	Rapport du CDC et de l'ADDS	ADDS	
	Pourcentage	0%	50%	50%	50%	50%	50%	Annuelle ment	Rapport du CDC et de l'ADDS	ADDS	

Résultats Intermédiaires de la composante 3 : Gestion du Projet

Indicateur de Résultats Intermédiaires 3.1 : <i>Rapports trimestriels produits dans les 45 jours suivant la période</i>	Nombre	n/a	3	4	4	4	4	Trimestriel	Rapports de l'ADDS	ADDS	Chiffres cumulatifs annuels
Indicateur de Résultats Intermédiaires 3.2 : <i>Nombre de plaintes non résolues enregistrées et associées à la réalisation du projet</i>	Pourcentage	n/a	90%	90%	90%	90%	90%	Trimestriel	Rapports de l'ADDS	ADDS et SESN	Cet indicateur sera lié à la plateforme GRM

Annexe 2 : Description Détaillée du Projet

1. Composante 1 : Amélioration des Infrastructures dans le Q7 (3.57 million de dollars IDA)

2.1. Le programme d'investissement retenu dans la Composante 1 et financé dans le cadre de ce projet a été en partie identifié sous le PREPUD I. Pour assurer un impact sur le terrain, les activités du projet et le financement seront concentrés dans le Q7 créant ainsi une masse critique. Etant donné que le projet recevra un montant limité de ressources de l'IDA (5,6 millions de dollars EU), la stratégie de la Banque sera axée sur la modernisation des routes et des égouts en utilisant la même emprise et sur la réhabilitation de la Place Omar Gouled afin d'améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale. Le développement des systèmes d'assainissement individuels durables au niveau des ménages à travers Djibouti-ville sera appuyé par un financement du Fonds Japonais de Développement Social (FJDS) et exécuté par la Banque. Cette opération mettra en œuvre un projet pilote dans le Q7 pour améliorer les pratiques d'hygiène en vigueur. Le projet sera basé sur une approche progressive, permettant un engagement continu dans ce quartier. Le financement des infrastructures dans le cadre du PREPUD II est attribué au Q7, à l'exclusion de DjagaBouldouq (voir la carte en annexe 8). Cette zone est assez complexe et comprends des droits de passage non-alignés, d'importants empiétements sur l'espace public, des maisons situées en-dessous du niveau de la route, etc., et nécessitera donc des investissements importants dans l'infrastructure et les services. Cependant, compte-tenu de la demande du gouvernement, et étant donné que la restructuration de DjagaBouldouq est présente dans la plupart des investissements dans ce domaine, le projet financera la préparation d'un plan de restructuration de la zone DjagaBouldouq, qui est inclus dans la composante 2. Des discussions plus avancées avec la Banque et d'autres bailleurs de fonds seront nécessaires pour préparer une intervention potentiellement plus complète dans DjagaBouldouq. La planification de la restructuration aidera le gouvernement à faire face à son programme de réhabilitation des taudis, tout en renforçant la cohérence de la politique de prêts de la Banque au cours du temps.

Sous-composante 1.1 Amélioration des routes et du drainage dans le Q7 (2,57) millions de dollars EU). L'amélioration des routes urbaines sélectionnées sont des priorités pour les communautés locales et le Q7 (voir carte en annexe 8). Elles ont été sélectionnées dans le cadre du PREPUD en fonction de leur importance socio-économique dans le quartier. L'amélioration des routes ciblées et du drainage permettra d'améliorer l'accès aux infrastructures de base, réduira leur exposition aux risques d'inondation et améliorera la sécurité des résidents du Q7. Le programme a été discuté et approuvé avant l'évaluation par le SEL, le SESN, et les autorités locales, à savoir, la Mairie de Djibouti et la commune de Boulaos. Les investissements comprendront l'amélioration de la route en tant que telle avec des pavés fabriqués localement, les trottoirs avec des blocs de galets produits localement si possible, ainsi que les égouts et l'éclairage public associés au quartier. Ces travaux viendront compléter le programme déjà financé dans le cadre du PREPUD (voir la carte en annexe 8). Cette sous-composante financera les études techniques, environnementales et sociales, le programme de travail et le coût de la supervision des travaux. Le programme sélectionné inclus les routes urbaines, le drainage, l'éclairage des rues, et deux transformateurs déjà identifiés au début de la préparation du projet, dont des études techniques détaillées et des études environnementales et sociales sont en cours au titre du financement PPA à savoir:

Route 36 (525 m): 6 m de largeur plus le trottoir; drainage
 Route 39 (850 m, à partir du Boulevard 50): 6.5 m de largeur plus le trottoir; drainage, y compris la Place Jog)
 Boulevard 43 (150 m de l'Avenue 39 à la rue E): 6 m de largeur plus le trottoir; drainage
 Boulevard 53 (70 m à partir de l'Avenue 35 à l'Avenue 36): 6 m de largeur plus le trottoir; drainage
 Boulevard 54 (70 m de l'Avenue 35 à l'Avenue 36): 6 m de largeur plus le trottoir; les égouts
 Réhabilitation ou installation le long des routes urbaines améliorées
 Deux transformateurs de 400 KVA à la limite Est du Q7 (Boulevard G. Battal)

Ces investissements sont jugés nécessaires pour compléter la mise à niveau du Q7, améliorer les exutoires du réseau de drainage, et de provoquer l'aspiration des occupants à moderniser leurs maisons et à acquérir des titres de propriété.

La conception des routes facilitera l'utilisation de méthodes à haute intensité de main-d'œuvre, dont certaines ont été testées dans le PREPUD, comme par exemple les pavés produits localement. Ces techniques nécessitent 15 fois plus de main-d'œuvre que les routes asphaltées. En outre, les résidents et en particulier les femmes seront consultés à travers des entrevues et des consultations, afin de mieux calibrer la conception des interventions aux besoins réels du quartier. Ces consultations s'appuieront sur les résultats de consultations antérieures avec une emphase sur le genre, qui ont été menées au cours de la préparation du projet pour assurer la continuité de la participation de la communauté tout au long de la conception du projet, en particulier celle des femmes bénéficiaires. Un plan d'intervention d'urgence sera élaboré dans le cadre de la GSDRR, qui tiendra compte du réseau routier urbain existant et du programme de travail sélectionné dans le cadre du PREPUD II.

3. Comme ce fut le cas sous le PREPUD, l'ADDS va conclure un accord avec l'EDD pour l'exécution des travaux d'éclairage des rues et des deux transformateurs. Un projet d'accord a été élaboré au cours de la phase de pré-évaluation. L'EDD sera chargée des études techniques, des travaux et de la supervision si ces derniers sont incorporés dans le coût final de l'accord. L'examen des méthodes de passation des marchés utilisées par l'EDD a été effectué lors de la préparation du projet. Les méthodes de passation des marchés de l'EDD ont été jugées acceptables par la Banque. Les documents d'appel d'offres et les contrats de travail comprendront des EMSP spécifiques préparés par l'ADDS.

Les coûts de cette sous-composante sont les suivants:

V. Etudes d'impact environnemental	50,000 \$ EU
VI. Etudes d'impact social	50,000 \$ EU
VII. Etudes Techniques et Documents d'appel d'offre	60,000 \$ EU
VIII. Travaux	1,960,000 \$ EU
IX. Supervision des travaux	100,000 \$ EU
X. Accord EDD	350,000 \$ EU
XI. TOTAL	2,570,000 \$ EU

Sous-composante 1.2:Développement de la Place Omar Gouled(1 millions de dollars EU). Cette sous-composante va financer le réorganisation, la modernisation et l'aménagement paysager de la place principale et centrale du Q7 à savoir la Place Omar Gouled et d'autres petits espaces inoccupés. La méthodologie *Placemaking*²⁰ sera appliquée pour l'aménagement de l'espace paysager de la Place. Il s'agit de créer un espace public que la communauté pourra s'approprier et pour lequel elle se sentira motivée et dont le concept servira ses besoins. Ce processus permettra d'identifier et de catalyser les dirigeants locaux en les associant avec des experts en architecture sociale, en aménagement paysager ainsi que des artistes. Les planificateurs s'associeront avec des institutions locales et vont impliquer les personnes de talent ou celles qui ont été identifiées à travers les ateliers, comme étant susceptibles d'apporter une contribution créative. Des artistes seront sollicités pendant le processus de consultation publique, d'aménagement urbain et de planification. L'art public sous la forme d'intervention et de consultation interactive sera considéré comme un modèle de réussite pour transformer les lieux et déclencher la transformation en créant un sentiment d'expérience partagée dans des contextes sensibles. Le projet pourrait comprendre des activités sportives, culturelles et commerciales telles que les marchés publics populaires, y compris un centre culturel situé dans la partie nord-ouest de la Place. Une méthodologie d'architecture sociale mise en pratique pour la création de nouvelles installations dont



Tableau 1. Ce schéma de la place est un des outils que l'Agence pour l'Espace Public a développé pour aider les communautés à évaluer les espaces publics. L'anneau intérieur représente les attributs clés, l'anneau du milieu représente les qualités intangibles, et l'anneau extérieur les données de mesure.

²⁰**Placemaking** est un terme qui a commencé à être utilisé dans les années 1970 par les architectes et les chargés de la planification urbaine afin de décrire un processus de création de Places, plazas, parcs, rues, vues sur la mer qui ont le pouvoir d'attirer les gens parce qu'ils sont agréables et intéressants. Le paysage joue souvent un rôle important dans la conception. C'est une approche à facettes multiples de la planification, de la conception et de la gestion des espaces publics. Il capitalise sur les avoies de la communauté, son inspiration et son potentiel, pour créer ultérieurement, de bons espaces publics qui promeuvent la santé, le bonheur et le bien-être des individus. Le Placemaking est à la fois un processus et une philosophie. Les réactions de la communauté sont essentielles, ainsi que la compréhension d'un endroit particulier et des différentes façons dont cet endroit peut forger des initiatives et réussir des réseaux sociaux.

les caractéristiques seront axés sur la conception sociale et des matériaux innovants et durables. Le schéma et la conception du projet seront basés sur la compréhension des formes d'expression culturelles et sur la culture locale.

D'autres petits endroits déserts ou abandonnés dans le Q7 pourraient être convertis en espaces publics utiles et attrayants et pourraient être financés dans le cadre du projet.

Le projet encouragera l'utilisation d'espaces sélectionnés comme bassins de rétention naturels et comme pavements perméables, et en ce faisant, piloter des approches novatrices et rentables pour améliorer le drainage naturel et de réduire le ruissellement des eaux de pluie en milieu urbain, ce qui est généralement une cause majeure d'inondations récurrentes. La

composante financera également les études techniques et architecturales, les consultations relatives au genre, le programme de travail et le coût de la supervision. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a accepté d'équiper le futur centre culturel. La qualité et la précision des études préliminaires pour le programme de travail pour la Place Omar Gouled est d'une importance primordiale. Le gouvernement à l'intention de faire de la place un élément clé catalyseur de la cohésion sociale dans le Q7. Le recrutement d'un architecte international a été approuvé. Les études techniques détaillées des travaux seront réalisées par une firme de consultants recrutée localement.

Encadré 1. L'intégration du genre dans la planification municipale: le cas du Costa Rica
 Belenís est une zone est une métropolitaine de la Province d'Heredia dans le Costa Rica qui abrite 20.000 habitants. Depuis 2004, le conseil municipal a été proactif dans l'intégration de l'égalité des sexes dans la planification municipale à travers une série d'améliorations sur le plan stratégique et opérationnel réalisé à travers une combinaison d'ateliers institutionnels de sensibilisation, et également en équipant le personnel d'outils de parité hommes-femmes, et en renforçant la capacités de suivi et d'évaluation, le tout en coordination avec le bureau de l'égalité de la municipalité et les organisations de femmes locales. Les résultats étaient spectaculaires dont notamment: (i) l'intégration du genre dans le travail de tous les services municipaux, (ii) changement de mentalité et d'environnement du travail, (iii) mettre une emphase sur la façon dont les améliorations dans les projets de développement urbain sont conçus, mis en œuvre, et reçu par bénéficiaires. À ce jour, le processus a été piloté dans huit autres municipalités au Costa Rica.

Source :Gender and Urban Planning : Issues and Trends, United Nations Human Settlement Programme, Nairobi 2012.

Les coûts de la sous-composante sont:

XII. Architecte International	55,000\$ EU
XIII. Architecte National	5,000 \$ EU
XIV. Etudes techniques détaillées, documents d'appel d'offre, et SPN	60,000 \$ EU
XV. Artiste (conception)	10,000 \$ EU
XVI. Travaux (Place Omar Gouled et autres espaces publics)	590,000 \$ EU
XVII. Travaux (construction du centre culturel)	220,000 \$ EU
XVIII. Installation de travaux artistiques	60, 000 \$ EU
 XIX. TOTAL	 1,000,000 \$ EU

Composante 2: Renforcement des Capacités Institutionnelles et la Participation Citoyenne (800,000 million de dollars EU IDA)

Le projet financera des activités de renforcement des capacités, y compris des études transversales et de faisabilité, une assistance technique, la formation et la mise en œuvre d'un mécanisme de financement innovant impliquant les acteurs municipaux et communautaires. L'objectif de cette composante est de contribuer à la mise en œuvre de politiques de développement et de gestion urbaine renforcées et durables à Djibouti-ville. Les activités des composantes englobent la grande région métropolitaine en plus des problèmes directs du Quartier 7. Les activités sont conçues pour résoudre successivement: (i) l'amélioration des taudis dans la zone DjagaBouldouq, (ii) la mise en œuvre du plan directeur du gouvernement pour la planification du développement de la zone, (iii) l'amélioration des services de base à la population, à savoir, l'examen de la gestion urbaine et le pilotage d'une initiative des services publics axé sur la collectivité, et (iv) le renforcement des capacités grâce à des programmes de formation ciblés.

Le contexte institutionnel de Djibouti se caractérise par des lacunes et défis auxquels le projet à lui seul ne saurait remédier. Particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la coordination des différents acteurs impliqués dans le développement urbain et la fourniture de services de base. L'approche adoptée est d'améliorer progressivement le système de coordination en soutenant les activités choisies par les parties prenantes impliquées dans la fourniture de services de base aux populations. Les parties prenantes comprennent le ministère en charge du développement urbain et du logement (DHU), le ministère en charge de la solidarité nationale, l'ADDS, Djibouti-ville, la commune de Boulaos, les organismes directement impliqués dans la fourniture de services de base, tels que par exemple, l'OVD, l'ONEAD, et le ministère des Travaux publics. Les activités choisies tentent d'une manière pragmatique, de résoudre les problèmes identifiés pour relier entre elles les deux composantes du projet d'exploitation. Les objectifs spécifiques ont été soigneusement adaptés aux ressources disponibles afin d'atténuer les risques liés à une définition trop complexe et ambitieuse des objectifs.

Sous-composante 2.1: Appui au développement urbain (400,000 dollars EU). Les activités consistent à financer des études de faisabilité d'aménagement urbain dans les différents quartiers nécessitant des approches de développement spécifiques: par exemple, le bidonville de DjagaBouldouq ; la partie occidentale récemment étendue de Balbala qui est partiellement occupée et mal desservie, et les zones sud et sud-est de la ville nouvellement développées, identifiées par le plan directeur. Ces études, en particulier la première, sont censées contribuer à attirer des financements supplémentaires pour le PREPUD II, qui est consacré à la restructuration de DjagaBouldouq dans le Quartier 7. Ces activités comprennent les quatre piliers d'une planification urbaine appropriée, et réduisent le rythme de prolifération des bidonvilles. Il s'agit de (i) la prévention de l'expansion urbaine dans les zones d'inondations - Plan d'urbanisme de Djibouti ; (ii) la restructuration et la modernisation des bidonvilles existants - étude de restructuration de DjagaBouldouq ; (iii) l'amélioration des infrastructures et de la régularisation des quartiers organisés, - interventions en cours dans le Q7 ; et (iv) la planification de la croissance urbaine par la préparation des plans des zones d'expansion prioritaires. Le bénéficiaire direct de cette sous-composante est le MHUE.

1. Préparation d'un plan de restructuration urbaine globale de DjagaBouldouq (200.000 dollars EU). Cette zone densément peuplée est intégrée dans le Q7 (voir carte de l'annexe 8). La région souffre d'un grave manque d'infrastructures et de services de base, ce qui conduit à de nombreux problèmes d'ordre sociaux, environnementaux et liés à la santé. Comme mentionné lors de la mise en œuvre du PREPUD, les principaux sujets de préoccupation sont les inondations, l'accès insuffisant des véhicules en raison du réseau routier très limité, le manque d'espaces publics appropriés pour les services, et le manque de titres de propriété foncière pour les résidents actuels. Ce plan de restructuration comprendra toutes les études socio-économiques, les études de faisabilité, les études techniques préliminaires, l'évaluation des coûts, une analyse économique, les évaluations environnementales et sociales, des études de sauvegarde et des plans d'action, ainsi que la préparation d'un mécanisme spécifique pour la participation citoyenne avec pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la future opération de restructuration. Un mécanisme spécifique de participation des citoyens sera également établi afin de faciliter la mise en œuvre de la future opération de restructuration. Au-delà du plan de restructuration en lui-même, l'étude devrait fournir des plans d'alignement pour de futures améliorations de DjagaBouldouq.

Cette étude proposera différents scénarios de restructuration (niveau de définition: Projet préliminaire de conception, APS) sur la base de plusieurs dispositions possibles justifiées par le niveau de service à fournir, les coûts de financement, les procédures de régularisation des terres, etc. L'étude de faisabilité se penchera également sur les questions institutionnelles liées au processus de mise en œuvre et la reproductibilité de ces opérations dans d'autres vieux quartiers du sud ou à Balbala. Une attention particulière sera accordée à la gestion de l'impact social négatif du projet dans le respect des garanties de la Banque mondiale. Parmi les défis à relever il y a notamment la création d'un dialogue public avec la population concernée.

Aucun financement n'a été réservé sous le PREPUD II pour les travaux dans le quartier DjagaBouldouq en raison de l'absence d'un plan d'action d'intervention. Cette étude de faisabilité devrait se pencher sur cette question et aider le GoD à attirer des financements supplémentaires pour la restructuration du quartier DjagaBouldouq. Le gouvernement a l'intention de présenter le plan de restructuration urbaine de DjagaBouldouq pour considération à la communauté des bailleurs de fonds avant la revue à mi-parcours.

2. Assistance technique au DHU pour la planification et le développement local dans l'application du Plan d'urbanisme (200.000 dollars EU). Cette étude fournira au DHU des outils supplémentaires et des procédures adaptées à ses besoins pour de nouvelles zones de développement, à savoir les Plans Locaux d'Aménagement, (PDL). Elle sera basée sur deux études de cas identifiées dans les limites de la ville. L'objectif est de compléter le Plan d'urbanisme 2013-2035 de Djibouti financé par la Banque dans le cadre du PREPUD, grâce à des documents de planification plus détaillés et opposables à des tiers, permettant ainsi la récupération des coûts minimums pour permettre à l'administration publique de desservir le territoire, même dans les quartiers à faibles revenus. Dans la mesure du possible, ces documents seront produits conformément à la réglementation existante. Cette AT devrait également améliorer la coordination entre les trois administrations en charge de la mise en œuvre de ces nouvelles zones de développement : le DHU, le ministère des Finances (à travers la Direction des droits fonciers et de la

propriété), et le ministère de l'Intérieur (préfet et GL). Les principaux aspects techniques à résoudre seront le niveau d'équipement du territoire, le financement des coûts, les phases, et la part de responsabilité entre les différents acteurs. L'étude viendra compléter la stratégie de développement urbain produit par le MHUE en 2012 et l'INDS démarré en 2008. Elle est également conforme à l'Initiative nationale pour le développement social de 2008. Elle permettra de développer des outils de test qui pourront être utilisés par le SEL et la DHU dans d'autres domaines et les aider à développer des programmes opérationnels plus détaillés.

Sous-composante 2.2:Appui au Développement Communautaire (400,000 dollars EU). Ce soutien cherche à renforcer l'impact des programmes en cours ou prévus pour développer de meilleurs services et infrastructures urbains dans le Q7 et autres zones sous-équipées de Djibouti-ville. Il soutiendra des activités qui visent une amélioration directe au niveau de la communauté, à savoir:

1. Fonds de développement communautaire (FDC) du Quartier 7 (200.000 dollars EU). Cette activité consistera à financer un FDC spécifique pour le Quartier 7 afin d'accentuer la participation des citoyens. Il viendra compléter les enseignements tirés de la revue de la gestion urbaine, particulièrement ceux concernant la participation des communautés dans la prestation des services de base. Une liste positive des activités et un manuel de procédures précises ont été approuvés lors de la préparation du projet. Le fonds sera administré par l'ADDS et un comité de sélection choisira les activités qui seront soutenues par le fonds. Le FDC sera organisé sur base des expériences menées avec le soutien de l'AFD à Balbala ou les expériences de la BAD dans les différentes régions de Djibouti. Toutefois, les parties prenantes s'accordent pour que ce nouveau FDC pour le Quartier 7 soit coordonné avec les activités mises en œuvre dans la Composante 1 du projet. Les activités du FDC soutiendront les initiatives prioritaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie dans le quartier, telles que la propreté, l'assainissement, l'entretien et l'exploitation des installations construites dans la zone, comme par exemple, les routes et les bâtiments publics, l'éducation, la formation, la culture et les activités sportives. Un soutien d'urgence aux ménages en cas d'inondation ou d'incendie sera envisagé. Des actions spécifiques relatives à la restructuration de la zone DjagaBoulgouq seront préparées au cours du projet (voir ci-dessus). L'objectif principal du FDC sera d'appuyer des initiatives durables. Par conséquent, la qualité du projet et la capacité de l'initiateur du projet à l'achever sont importants. Une attention particulière sera accordée à la coordination avec la municipalité (Boulaos et Djibouti-ville). Une assistance technique (AT) spécifique sera ordonnée pour finaliser les documents afin : (i) d'aider à sélectionner les demandes faites auprès du FDC telles que par exemple, la préparation d'un cadre logique et simple, l'identification de cibles mesurables, le dépistage des impacts sur l'environnement, et (ii) l'évaluation tous les deux ans, des impacts des activités financées sur la population du Q7. Le sous-comité comprendra au moins 30 pourcent de femmes, et il sera chargé d'informer les communautés du Quartier 7 sur le fonds, l'examen et la sélection des propositions, et aussi de faire le suivi et les comptes rendus sur la mise en œuvre des sous-activités. Les associations de femmes auront la possibilité de concourir avec d'autres associations du quartier. La priorité sera accordée aux projets menés par et ciblant les femmes et les jeunes en incorporant dès le départ dans le manuel de procédures, les critères spécifiques au genre. Un manuel spécifiques de

procédures a été élaboré et intégré au manuel d'exploitation de l'ADDS pour réduire les risques fiduciaires et de augmenter l'impact des activités.

2. Mécanisme de Suivi & d'Évaluation et Soutien à la participation citoyenne (200.000 dollars EU). Cette activité aidera à établir un mécanisme durable de participation des bénéficiaires du projet. Le département social de l'ADDS préparera et mettra en œuvre un plan de mobilisation de la communauté sur la base des activités du projet. Les activités visent également à informer la population tout au long du projet, à mettre en place un processus de consultation, et à mobiliser les habitants sur des sujets donnés, liés au projet. Le plan sera ancrée dans une stratégie de communication qui sera conçue pour assurer que les bénéficiaires potentiels soient au courant des activités et de la façon dont ils pourraient bénéficier par leur participation (en particulier, les critères d'accès aux petites subventions), et qu'ils soient également régulièrement tenus informés de l'avancement du projet, y compris sur la façon dont le projet gère les plaintes. En outre, une plate-forme des TIC intégrée (web et mobile) permettra aux résidents du Q7 de donner directement leurs réactions sur les activités du projet. Une fois la plate-forme mise en place, la Direction d'Évaluation et de Suivi de l'ADDS sera responsable de sa gestion. La plate-forme permettra et comprendra: (a) un mécanisme chargé de recevoir les plaintes qui permettra aux résidents de faire des suggestions et s'enquérir sur toute question relative à l'infrastructure du projet; (b) des messages de communication de masse, et (c) les enquêtes de satisfaction périodiques auprès de la communauté, pour suivre les progrès du programme et permettre des ajustements continuels. Toutes les réactions /ou informations seront reçues en temps réel, classées, et disponibles. Le coût est estimé à 40.000 dollars EU pour la mise en place de la plate-forme, la gestion et le fonctionnement au niveau l'ADDS (voir l'annexe 6 pour une description détaillée). Pour le développement du programme de participation communautaire, en utilisant la plate-forme et d'autres instruments pendant la période de mise en œuvre, le coût estimatif est de 80.000 dollars EU. Cette sous-composante financera également: (i) des consultants locaux à court terme pour soutenir les associations locales, les CDQ, et l'ADDS (10.000 dollars EU) pour évaluer, faire le suivi et évaluer les impacts des activités financées par le FDC, et (ii) pour un appui des consultants à l'ADDS en matière de S & E, et pour les sauvegardes et la préparation des RMPet des rapports d'achèvement(70.000 dollars EU).

Composante 3: Mise en œuvre, Suivi et appui à l'évaluation (700,000 dollars EU).

Cette composante financera: (i) les coûts d'exploitation, du matériel supplémentaire, et la formation pour soutenir l'ADDS dans la mise en œuvre du projet (645.000 dollars EU), et (ii) audits techniques et financiers (55.000 dollars EU).

Les montants réservés aux imprévus physiques et aux fluctuations de prix s'élèvent à 220,000 et 310,000 dollars EU respectivement.

Estimation des coûts détaillés

COMPOSANTES DU PROJET	COUTS (en dollars US)
COMPOSANTE 1: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES Q7	
1.1 Investissements	3,570,000
<input type="checkbox"/> Réhabilitation des routes urbaines & améliorations du Q7	2,570,000
<input type="checkbox"/> Développement de la PlaceOmar Gouled	1,000,000
COMPOSANTE 2: RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	800,000
2.1. Soutien à l'amélioration du développement urbain	400,000
. Etude de faisabilité sur la restructuration de DjagaBouldouq	200,000
➤ Assistance technique au DHU pour planification des zones de développement en conformité avec le plan directeur/plan d'urbanisme	200,000
➤ Programme de renforcement des capacités des Parties prenantes	100,000
2.2. Soutien à l'amélioration de la Gestion urbaine	400,000
➤ Fonds de Développement Communautaire du Quartier 7	200,000
➤ Mécanisme d'Engagement Citoyen	200,000
COMPOSANTE 3: Gestion du Projet	700,000
➤ Coûts d'exploitation et du matériel supplémentaire	645,000
➤ Audits techniques et financiers	55,000
Avance sur le Projet	500,000
Total des coûts de base	5,070,000
Imprévus physiques	220,000
Imprévus des prix	310,000
FINANCEMENT TOTAL REQUIS	5,600,000

Annexe 3 : Dispositions de Mise en Œuvre

Montages Institutionnels et de Mise en Œuvre du Projet

· L'Agence Djiboutienne de Développement Social, (l'ADDS), sera l'agence d'exécution du projet. La mise en œuvre du projet sera réalisée s'appuyant sur les administrations et entités existantes. La raison principale pour les montages institutionnels et de mise en œuvre proposés est de s'appuyer autant que possible sur les structures et le personnel des établissements existants afin qu'ils puissent contribuer au renforcement des capacités nationales.

Rôle du gouvernement

· Le gouvernement est responsable du suivi stratégique global du projet et pour la mise en pratique des mesures qui garantissent et facilitent la mise en œuvre du projet. Le Secrétariat d'État à la Solidarité Nationale représentera le Gouvernement dans le projet.

· Un Comité de pilotage (CP) sera créé pour superviser la mise en œuvre du projet. Le CP sera dirigé par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement (MHUE), et comprendra des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, du Secrétariat d'Etat au Logement, du Secrétariat d'État à la Solidarité Nationale (SESN), de la Préfecture de Djibouti, de la Ville de Djibouti, de la Commune de Boulaos, du DHU, de l'ONEAD, de l'EDD et de l'OVD. Le rôle du CP consistera à donner une orientation stratégique globale, à superviser la mise en œuvre du projet, à renforcer la coordination intersectorielle, à approuver les programmes de travail, et à examiner des rapports de mise en œuvre et les rapports d'audit. L'ADDS informera le CP chaque trimestre sur le statut de la mise en œuvre du projet. Le CP se réunira chaque année, ou sur une base ad hoc. L'ADDS assurera le secrétariat du CP.

Rôle de L'ADDS

· L'ADDS a été créé en Novembre 2007. L'ADDS est une entité légale à part entière et pleinement en mesure d'assumer des obligations nationales et internationales, telles que la mise en œuvre en cours du PREPUD financé par l'IDA. Aussi bien la loi que le décret établissant l'ADDS l'habilite à entreprendre des maîtrises d'ouvrage délégués et clarifient son rôle dans la mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, par des prêts et des subventions au gouvernement de Djibouti. Le décret stipule que, dans chacun de ces cas, le Gouvernement et l'ADDS signeront un protocole d'Accord (convention), reprenant le contenu et les modalités du projet à réaliser, et sur la base des accords juridiques convenus avec le donateur externe. Dans le cas du PREPUD II, l'ADDS et la Banque mondiale vont conclure un accord de projet qui stipulera entre autres les conditions et modalités de la rémunération de l'agence d'exécution du projet.

· L'ADDS possède une solide expérience sur la mise en œuvre des projets dans les différents secteurs, particulièrement en matière de passation des marchés, de gestion financière et sur les questions liées aux protections sociales et environnementales. L'ADDS a déjà bénéficié de plusieurs sources de financement, et a déjà versé 4,9 millions de dollars EU et 11,7 millions de dollars EU équivalent en 2012 et 2013, respectivement. Elle prévoit de déboursier environ 20

millions de dollars équivalent en 2014. L'ADDS reçoit en moyenne 6 millions de dollars par an du budget national à travers le Fonds Social National (FSN). En vertu de divers accords de financement signés avec les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, L'ADDS est actuellement en train de mettre en œuvre certaines activités. Il s'agit notamment de la BID (avec le Projet de réduction de la Pauvreté Urbaine de Balbala PREPUB de 8 millions de dollars EU signé en Juin 2008), de la BAD (avec l'Appui au Programme de Réduction de la Pauvreté Urbaine, PREPUD de 9,4 millions de dollars EU signé en Novembre 2008 ; du Financement additionnel du PREPUD, 1,3 million de dollars EU signé en Mars 2011) ; du FADES (avec la Participation à la Lutte Contre les Effets de la Sécheresse sur la Population Rurale ; de 0.3 millions de DK signé en Avril 2009), de l'AFD (avec le Projet de Développement Urbain Intégré de Balbala, PDUI de 5.500.000 € signé en Novembre ; du Projet de Gestion des Déchets Solides de Djibouti de 6 millions € signé en Juillet 2012) ; du Fonds Koweïtien pour le développement économique arabe FKDEA (Fonds pour la vie décente de 2 millions de dollars EU signé en Janvier 2012) et du projet de la Banque mondiale financé par le FJDS (CrisisResponseEmployment and Human Capital Social Safety Net Project de 3,64 millions de dollars EU signé en Décembre 2010 ; du projet de Protection sociale de 5 millions de dollars EU de l'IDA, signé en Août 2012 ; du PREPUD de 3 millions de dollars EU, signé en Juin ; du Financement additionnel du PREPUD de 2,9 millions de dollars signé en Juillet 2010). L'AFD envisage de sélectionner l'ADDS pour la mise en œuvre du PDUI II (Deuxième Projet de Développement Urbain Intégré), dont le financement parallèle devrait être approuvé fin 2014 (approx. 8,2 millions de dollars EU équivalent).

· L'ADDS est actuellement impliquée dans la préparation du PREPUD II et assurera une mise en œuvre appropriée et opportune du projet au nom du SESN et du MHUE et travaillera aussi afin d'atteindre les objectifs de développement. Plus précisément, le rôle des ADDS sera de :

- Préparer le programme annuel et les rapports trimestriels de mise en œuvre en concertation avec les parties prenantes,
- Gérer les apports techniques de différents ministères et organismes techniques compétents,
- Assurer la mise en œuvre générale et la coordination dans les composantes, y compris le suivi, le reporting et l'évaluation. Faire des rapports au CP et à l'IDA au moins chaque trimestre ou plus si nécessaire,
- Assurer la diffusion des leçons apprises du projet aux organismes participants, aux communautés bénéficiaires, et autres institutions concernées, et également gérer la stratégie de communication globale du projet,
- Assurer la liaison avec l'IDA et d'autres partenaires au développement sur les questions liées aux activités des composantes, et
- Être directement responsable des aspects fiduciaires des composantes et de la gestion de compte consacré au projet.

· Le personnel clé de l'ADDS, y compris son directeur général, est déjà en place et approuvé par l'IDA. L'organigramme actuel, mis à jour pendant le PREPUD, est approuvé par la Banque. Pour gérer le PREPUD II, l'ADDS a recruté ou confirmé les personnels suivants : un directeur de projet à temps plein (ingénieur spécialisé en infrastructure urbaine) pour la coordination technique générale, un spécialiste de la passation des marchés expérimenté, un spécialiste en protection environnementale et sociale, et un comptable ou agent financier consacré à l'information financière du projet. L'ADDS sera responsable de la comptabilité du

projet et fonctionnera selon un manuel opérationnel, qui sera mis à jour avant la période d'évaluation.

- L'évaluation de la capacité de la gestion financière (GF) de l'ADDS, l'entité d'exécution fiduciaire, a été réalisée en Septembre 2013. Les modalités de gestion financière pour le projet sont détaillées dans l'annexe 7. L'ADDS doit suivre les recommandations suivantes pour maintenir un système de gestion financière acceptable : (i) le logiciel de comptabilité n'a pas été entièrement adapté et devra être pleinement opérationnel pour produire les rapports financiers exigés, (ii) l'ADDS est en charge de la gestion financière de plusieurs projets et a recruté un auditeur interne. Une description détaillée de la fonction de l'auditeur interne devra être incluse dans le manuel opérationnel, et (iii) l'ADDS a connu des retards dans le recrutement d'un auditeur externe, ce qui a eu pour conséquence le retard de l'audit des projets en cours. Le processus de recrutement d'un auditeur externe devra être lancé au début de l'année pour éviter des retards dans le rapport d'audit. Grace aux mesures d'atténuation proposées, l'ADDS remplira les conditions de gestion financière telles que stipulées par la disposition l'OP/BP 10.00, et maintiendra un système de gestion financière acceptable et gardera le niveau de risque actuel.

- Un sous-comité a été créé avec les membres du CDQ (aucun lien avec les associations éligibles pour les financements FCD) afin de susciter l'intérêt de la communauté, et de valider et contrôler la mise en œuvre de micro-projets dirigés par la communauté. Le FCD financera les propositions sélectionnées et présentées par des associations basées dans le Q7. Le sous-comité sera composé de huit membres permanents dont 30 pourcent des femmes, qui feront un rapport sur les projets au comité de quartier. L'ADDS assurera le secrétariat du sous-comité. Tel que recommandé par l'équipe du projet et afin de permettre au comité de s'acquitter de ses fonctions avec succès, ce dernier bénéficiera de formations pour la mobilisation sociale et participative, technique et de gestion financière des micro-projets, pour le suivi et l'évaluation, et l'élaboration de rapports. Ces formations seront financées par le projet.

- Dans le cadre du PREPUD II, l'ADDS bénéficiera de formations continues visant à renforcer les capacités mentionnées ci-dessus, développer de nouvelles capacités en protections sociales, promouvoir une participation citoyenne effective et continue, et être en conformité avec les procédures spécifiques de la Banque, en particulier, avec des rotations continues du personnel. Par ailleurs, l'ADDS recevra des formations ciblées, spécifiques en technologies de construction et ingénierie sociale pour assurer sa capacité de mise en œuvre des innovations relatives au projet.

Comité de développement du Quartier

- Le Quartier 7 est organisé autour et représenté par un comité de quartier (CDQ), dont 30 pourcent des membres du CDQ sont des femmes, et des efforts seront faits pour impliquer les jeunes. Ses membres sont des dirigeants impliqués dans les différents aspects de la communauté, par exemple, l'éducation, la santé, la société civile, la culture, et la religion. Les dirigeants ont été choisis par la commune. Deux membres de l'ADDS sont représentés dans les CDQ. Le CDQ sera un élément essentiel à la réussite du projet. Il servira d'interface désigné pour l'engagement de la communauté, la mobilisation, la participation et la prise de décision vis-à-vis des autres parties prenantes du projet et de l'agence d'exécution.

-

La commune de Boulaos mettra également en place un sous-comité afin de susciter l'intérêt de la communauté, valider et contrôler la mise en œuvre des micro-projets communautaires financés par un CDQ à laquelle les associations du Q7 soumettront des propositions. Ce sous-comité sera composé de huit membres permanents, dont 30 pourcent sont des femmes. Le sous-comité fera un rapport au comité de quartier sur les projets. L'équipe du projet a recommandé que ce sous-comité bénéficie de formation en mobilisation sociale et participative, en gestion technique et financière des micro-projets, en suivi et évaluation, et pour l'élaboration de rapports pour permettre au Comité de s'acquitter de ses fonctions avec succès. *Mécanismes d'Administration du Projet*

Gestion financière, Décaissements, et Passation des marchés

Gestion Financière

Evaluation de la gestion financière

- L'équipe de gestion financière (GF) a examiné le dispositif de gestion financière à l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS), et a rencontré le directeur de l'ADDS, le coordinateur du PREPUD en cours et l'équipe financière en charge de la gestion des projets de la Banque mondiale. Des réunions ont eu lieu le 16 et le 17 Septembre 2013.
- Basé sur les résultats de l'évaluation, le risque de GF en tant que composante du risque fiduciaire est considéré comme modéré. Avec les mesures d'atténuation proposées, l'ADDS remplira les conditions de gestion financière telles qu'exigées par la disposition OP/BP 10.00 et maintiendra un système de gestion financière acceptable et conservera le niveau de risque actuel.
- Le projet sera mis en œuvre conformément aux directives de la Banque mondiale, en utilisant le cadre de la mise en œuvre du Projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine en cours, ses directives relatives à la passation des marchés, ses modalités de décaissement et en s'appuyant sur les ressources humaines de l'ADDS.
- Le projet sera intégré dans les activités de l'ADDS. L'ADDS est un établissement public autonome doté d'une autonomie administrative et financière, sous la tutelle du Secrétaire d'Etat à la Solidarité sociale ("Secrétariat d'Etat Auprès du Premier Ministre, Chargé de la Solidarité Nationale") (SESN), qui a obtenu de bons résultats dans le cadre des projets précédents et du projet en cours. L'ADDS a acquis de solides capacités dans les procédures fiduciaires, applicables aux projets financés par la Banque.
- L'ADDS est responsable de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des activités du projet. Il est responsable de la gestion financière du projet, de la comptabilité et de la préparation de rapports périodiques sur les progrès de la mise en œuvre du projet, y compris les réalisations physiques et financières.
- Compte tenu des risques identifiés et les faiblesses constatées, le risque global de gestion financière est considéré comme modéré. L'ADDS doit suivre les recommandations suivantes pour maintenir un système de gestion financière acceptable : (i) le logiciel de comptabilité n'a pas été entièrement adapté et devra être pleinement opérationnel pour produire les rapports financiers exigés, (ii) l'ADDS est en charge de la gestion financière de plusieurs projets et a recruté un auditeur interne. Une description détaillée de la fonction de l'auditeur interne devra

être incluse dans le manuel opérationnel, et (iii) l'ADDS a connu des retards dans le recrutement d'un auditeur externe, ce qui a eu pour conséquence le retard de l'audit des projets en cours. Le processus de recrutement d'un auditeur externe devra être lancé au début de l'année pour éviter des retards dans le rapport d'audit.

- La gestion financière du projet de réduction de la pauvreté urbaine en cours est noté modéré/ satisfaisante. Le projet a connu des retards dans la soumission du dernier rapport d'audit dû au retard dans le recrutement d'un auditeur externe. Le projet reste dans l'incapacité d'utiliser pleinement le logiciel de comptabilité ou de générer le rapport financier requis. Le logiciel du projet est encore en cours d'adaptation.

Gestion financière et modalités de décaissement

- Dotation : L'ADDS dispose d'une équipe financière dédiée à la gestion des aspects financiers de tous les projets financés par la Banque. L'équipe est composée d'un directeur financier (DF) en charge de l'ensemble des aspects de GF. Le DF est assisté par un comptable, un directeur du budget qui prépare le budget annuel pour toutes les activités, et un agent financier désigné par le ministère des Finances pour faire le suivi de toutes les activités de GF du projet. L'équipe de GF a une grande expérience dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque. L'ADDS a récemment nommé un auditeur interne (AI) qui sera en charge du suivi du contrôle interne à l'ADDS. L'AI a suivi la formation requise. Le DF fera rapport au coordinateur du projet qui est lui responsable de la mise en œuvre globale du projet. Le coordinateur du projet rendra compte à son tour au directeur de l'ADDS.

- Contrôle interne : l'ADDS a suffisamment de personnel pour gérer le niveau de volume de transactions en utilisant les procédures administratives, financières et comptables. Le Manuel de procédures du projet (MPP) définit les rôles, les fonctions et responsabilités de la direction et du personnel de l'ADDS. L'ADDS a récemment mis à jour le MPP du projet en cours pour tenir compte de tous les changements et de l'augmentation des activités. En outre, l'ADDS a inclus un chapitre sur la GF détaillée dans le MPP décrivant les diverses fonctions au sein de la GF et l'importance et l'étendue du rôle de la comptabilité. L'ADDS est composé de personnel chargé de la gestion des activités du projet, y compris la passation des marchés, les aspects financiers, comptables, et le logiciel de gestion des actifs.

- Les engagements du projet sont soumis aux procédures de passation de marchés locaux à travers le Comité national d'approvisionnement pour les montants dépassant le seuil fixé par la réglementation gouvernementale. Ce comité sera impliqué dans toutes les étapes de passation des marchés.

- Un auditeur interne (AI) a été recruté pour renforcer l'efficacité des contrôles internes et du suivi à l'ADDS. L'AI sera responsable du suivi continu et la supervision des contrôles internes et veillera à ce qu'un environnement de contrôle sain soit constamment maintenu. L'AI fera rapport au directeur de l'ADDS. L'ADDS devra définir clairement les rôles et responsabilités de l'AI dans le MPP. L'AI va produire des rapports trimestriels sur l'efficacité des contrôles internes et donnera des assurances indépendantes et objectives sur la mise en œuvre du projet et sa gestion fiduciaire.

- Budget : le budget de l'ADDS est préparé par le département des services financiers et du contrôle budgétaire. Le budget consolidé de l'entité est préparé avec les données provenant des

différents ministères. La réconciliation avec l'année précédente est établie afin de faire un meilleur suivi des différences. Concernant les projets de la Banque mondiale, le Ministère des Finances et du budget reçoit les données du chargé de projet et les ajoute au budget général.

- Le budget annuel est lié au cadre de programmation à moyen terme. Ainsi, si un projet exécuté par l'agence a un mandat de trois ans, la programmation des activités doit d'abord fournir l'ensemble des dépenses sur trois ans et distribuer les dépenses prévues à chaque exercice. Le département du budget précisera alors le détail des dépenses de chaque année sous l'exercice concerné. Cet exercice permet à l'organisme d'exécution de mettre à jour la planification budgétaire et les activités des exercices suivants.

- Le processus de préparation du budget annuel est effectué avant le début de l'exercice afin de ne pas bloquer les opérations de l'agence et de permettre aux dépenses budgétisées d'être décaissés. L'ADDS envoie le projet de budget annuel à l'approbation des bailleurs de fonds au plus tard le 15 Novembre de chaque année. L'ADDS préparera un plan de budget et un plan des décaissements pour chaque exercice financier lié au projet et soumettra ces plans à l'approbation de la Banque mondiale le 15 Novembre de chaque exercice financier.

- Système de comptabilité du Projet : les transactions seront enregistrées dans le système comptable par le comptable sous le contrôle du directeur financier. Le directeur financier du projet est responsable de la préparation des rapports intermédiaires financiers non vérifiés (IFRS) avant leur transmission au directeur de l'ADDS pour approbation. Le DF devra également compléter les réconciliations périodiques entre les déclarations comptables et les IFRS.

- Les principes comptables généraux du projet sont les suivants : (i) la comptabilité du projet couvrira toutes les sources et utilisations des fonds du projet, y compris les paiements effectués et les dépenses encourues. Toutes les transactions liées au projet seront saisies dans le système de comptabilité du projet. Les décaissements effectués à partir des comptes désignés du projet (CD) seront également inscrits dans le système de comptabilité de projet, (ii) les opérations et les activités du projet seront séparées des autres activités entreprises par l'ADDS. Les IFRS résumant les engagements, les recettes et les dépenses effectuées dans le cadre du projet seront produites trimestriellement, en utilisant les modèles établis à cet effet, et (iii) le plan comptable du projet sera conforme à la classification des dépenses et des sources de financement telles qu'indiquées dans les tableaux des coûts du projet, dans la ventilation générale du budget, et en plus du MPP. Le plan comptable doit permettre la saisie des données pour faciliter le suivi financier des dépenses du projet par composante, sous-composante et par catégorie.

- Le logiciel de comptabilité (Tompro) est actuellement incapable de produire tous les rapports financiers requis. L'ADDS devra finaliser l'adaptation du logiciel de comptabilité pour permettre la génération automatique des rapports financiers requis.

- Rapports du projet : Les rapports financiers du projet comprennent les IFRS trimestriels et des états financiers annuels du projet (EFP). Les IFRS devraient inclure les données sur la situation financière du projet, y compris :

1. Déclaration des encaissements et paiements par catégorie et composante.

2. Conventions comptables et les notes explicatives, y compris une note informative sur le calendrier : (i) "La liste de tous les contrats signés par catégorie," indiquant les montants des contrats engagés, payés et non rémunéré au titre de chaque contrat, (ii) la réconciliation pour le reliquat du compte désigné de projet, (iii) état des paiements en

espèces effectués en utilisant les relevés de dépenses (SOE) base ; (iv) résumé de l'étude du budget indiquant les prévisions et les écarts par rapport au budget actuel, et (v) la liste complète de tous les actifs fixes.

- Les IFRS doivent être certifiés par l'auditeur externe et être produits par l'ADDS chaque trimestre et transmis à la Banque mondiale dans les 45 jours suivant la fin de chaque trimestre. Les EFP doivent être produits chaque année. L'EFP doit comprendre : (a) un état des flux de trésorerie; (b) une déclaration de clôture de la situation financière ; (c) une déclaration des engagements en cours ; (d) une analyse des paiements et des retraits de compte du projet ; (e) une déclaration des encaissements et des paiements par catégorie et composante ; (f) une réconciliation pour le solde du compte désigné du projet, et (g) un relevé des paiements au comptant effectués sur base des relevés de dépenses (SOE).

- Audit des états financiers du projet : un audit externe annuel des comptes du projet couvrira tous les aspects du projet, toutes les utilisations de fonds, et toutes les dépenses engagées sous le projet. Il portera également sur les transactions financières, le contrôle interne et les systèmes de gestion financière, et comprendra un examen complet des états de dépenses (SOE).

- Un auditeur externe sera nommé conformément aux termes de référence approuvé par la Banque. L'auditeur doit effectuer l'audit conformément aux normes internationales d'audit. L'auditeur devra produire : (i) un rapport annuel d'audit, y compris son opinion sur les états financiers annuels du projet, (ii) une lettre de la direction sur les contrôles internes du projet, et (iii) un revue limitée sur les IFRS. Les rapports annuels seront soumis à la Banque mondiale dans les six mois à compter de la clôture de chaque exercice. La revue limitée sera soumise à la Banque mondiale avec les IFRS.

- L'ADDS veillera à ce que le recrutement et l'embauche l'auditeur externe se fasse au début de l'année de sorte que l'auditeur externe puisse commencer son travail sur le terrain plus tôt pour remettre le rapport d'audit et la lettre de la direction dans les délais et éviter tout retard.

- Circulation de l'information : l'ADDS sera responsable de la préparation des rapports périodiques sur les progrès de la mise en œuvre du projet et sur les réalisations physiques et financières. Ces rapports seront basés sur les progrès des activités du projet par composante et par catégorie de dépenses, y compris les informations techniques et physiques qui feront l'objet d'un rapport trimestriel.

- L'ADDS maintiendra la comptabilité de projet, et produira des EFP annuels, et des IFR trimestriels.

Décaissements

- Les fonds de l'IDA seront décaissés conformément aux directives de la Banque mondiale et les fonds doivent être utilisés pour financer les activités du projet.

- Les recettes du projet seront décaissées conformément aux procédures traditionnelles de décaissement de la Banque pour financer des activités : à savoir, des avances, des paiements directs, des remboursements, des engagements spécifiques, accompagnés de pièces justificatives appropriées (Résumé des feuilles avec des enregistrements et/ou des états des dépenses (SOE et/ou enregistrements), conformément avec les procédures décrites dans la lettre de décaissement

et de la Banque «Directives de décaissement.» Les IFRS et les EFP seront utilisés comme un mécanisme d'information financière et non à des fins de décaissement. Le montant minimal pour une demande de paiement direct de remboursement et prise d'engagement spécifique sera de 100.000 dollars EU.

- Répartition des recettes du Crédit :

Catégorie	Montants Alloués (en dollars EU)	Pourcentage de dépenses à Financer
(1) 1. Mise en œuvre des contrats par l'ADDS par composante A, B (excepté B.2) & C (biens, travaux et services) et frais pour l'ADDS	4,920.000*	100%
(2) Subventions aux activités de la Communauté sous la Composante B.2 du projet (biens, travaux, et services de consultants)	150,000	100% des montants versés à des activités communautaires dans le cadre du Fonds de développement communautaire
(3) Non affecté	530,000	
Total	5,600.000	

*Allocation intégrée à l'avance pour la préparation du projet.

Compte Désigné

- Au nom de l'ADDS, le Département du Financement Externe ouvrira un (CD) compte désigné séparé en dollars américains dans une banque commerciale à Djibouti, approuvée par la Banque mondiale, pour couvrir la part des dépenses admissibles du projet. Le plafond du CD sera de 500.000 dollars EU du montant du Crédit. L'ADDS sera responsable de la soumission des demandes mensuelles de réapprovisionnement ainsi que des documents y afférents.

- Décaissement : la Banque mondiale a mis en place la méthode de décaissement en ligne ou e-décaissement pour tout projet soutenu par Djibouti. Sous la méthode e-décaissement, toutes les transactions seront effectuées, et les documents associés seront numérisés et transmis en ligne par le biais du système de connection client de la Banque. La méthode e-décaissement va considérablement accélérer les décaissements et faciliter la mise en œuvre du projet, et est en vigueur pour tous les projets financés par la Banque mondiale à partir de Janvier 2013.

État des dépenses (SOEs)

- Pour les demandes de remboursement et les rapports sur les dépenses admissibles payées à partir du compte désigné, les éléments suivants sont requis :

- 1) - État des dépenses pour chaque catégorie de dépenses ;
- 2) - Documents attestant des dépenses admissibles, par exemple, des copies des reçus, des factures fournisseurs pour ceux avec des contrats excédant les montants suivants: Travaux de 300 000 US \$ et au-delà, les produits de 150 000 US \$ et au-delà, des cabinets de conseil pour 100.000 US \$ et plus, les consultants individuels pour 50.000 US \$ et plus.

Gouvernance et Anti-corruption

· Les ressources du projet peuvent être touchées par la fraude et la corruption, ce qui affecte négativement les résultats escomptés du projet. L'équipe de gestion financière de la Banque mondiale a travaillé étroitement avec le chargé de projet (TTL), ainsi que les consultants du projet. Ensemble, ils ont développé une liste exhaustive des vulnérabilités possibles et ont convenu des mesures d'atténuation des risques. Les dispositions fiduciaires proposées ci-dessus, y compris le MPP avec un chapitre détaillé de GF, la désignation d'un auditeur interne, des rapports et des audits, ainsi que des dispositions pour les revues sont susceptibles de minimiser le risque de fraude et de corruption qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats du projet.

Plan de suivi : la Banque supervisera la gestion financière du projet en collaboration avec la supervision générale du projet menée au moins trois fois par an.

Documents Justificatifs et Enregistrement : toutes les pièces justificatives appuyant les conclusions énumérées dans l'évaluation de la GF ont été obtenues.

Passation des Marchés

· La passation des marchés publics pour le projet proposé se fera en conformité avec les directives de la Banque mondiale, « Directives : passation des marchés de biens, travaux et services non - consultatifs de prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA et de subventions par les emprunteurs de la Banque mondiale », daté de Janvier 2011 (« Lignes directrices de passation des marchés ») ; « Directives : sélection et Emploi de Consultants sous prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA et de subventions par les Emprunteurs de la Banque mondiale », daté de Janvier 2011 (« Lignes directrices Consultant »), « Lignes directrices sur la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption dans les projets financés par prêts de la BIRD et les crédits et subventions de l'IDA », en date du 15 Octobre 2006 et révisé en Janvier 2011, ainsi que les dispositions prévues dans la convention de crédit. L'appel d'offres national (AON) sera réalisé selon des procédures approuvées par la BIRD. Généralement, le nouveau Manuel de procédures de passation des marchés Djiboutien pour l'acquisition de biens, de travaux et l'emploi de consultants est aligné sur les procédures de la Banque. Depuis mai 2010, le pays possède des documents d'appel d'offres standards adéquats et de demande de propositions similaires à ceux de la Banque.

· Gestion de Projet : l'Agence Djiboutienne de Développement Social (l'ADDS), sera l'agence d'exécution du projet. L'ADDS sera responsable de la supervision et la coordination du projet. L'ADDS sera l'interlocuteur de la Banque mondiale au cours de supervision et des missions d'évaluation

· Evaluation des capacités en Passation des Marchés : l'évaluation de la capacité de l'ADDS pour exécuter des activités de passation de marchés dans le cadre de ce projet a été mise à jour. Le rapport sera classé dans l'évaluation du système de gestion des risques de passation des marchés publics (P-RAM). Malgré les quelques faiblesses et des problèmes dans certains types de marchés, révélés grâce à la revue effectuée après la dernière passation de marchés du projet de réduction de la pauvreté urbaine de Djibouti (PREPUD), la capacité de supervision de l'ADDS pour la gestion des achats a été jugée modérée. Cependant, cette capacité pourrait être améliorée, à condition que les mesures recommandées soient prises avant la mise en vigueur du projet. Cela ne s'applique pas au plan de Passation des marchés, qui devrait être obtenu avant l'approbation

du financement. La fréquence de la supervision de la passation des marchés, y compris le PPR/l'audit, sera tous les six mois.

· Le rapport d'évaluation détaillé des capacités sera envoyé au P-RAM. Un résumé de l'évaluation et des recommandations sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Analyse des Capacités de Passation des marchés	Questions/Risques	Mesures d'atténuation
1. Classement et Système de Gestion Documentaire. Les documents de passation des marchés seront gardés par l'unité responsable.	L'ADDS n'aura pas toute la documentation nécessaire et obligatoire à présenter pour chaque contrat au cours des revues à posteriori	Veiller à ce que les instructions à l'ADDS sont incluses dans le manuel d'exploitation (ME), et que les formations aient lieu pour s'assurer que les fichiers spécifiques au projet soient enregistrés contrat par contrat pour toutes les transactions de passation de marchés, et autres opérations relatives.
2. Dotation. Les compétences des personnels actuels sont insuffisantes pour gérer l'ensemble du projet.	La mise en œuvre du projet pourrait être retardée.	Un coordonnateur de projet expérimenté et un spécialiste en passation des marchés devraient être embauchés ; tout le personnel affecté au projet doit être formé.
3. Planification de la passation des marchés. Les plans de passation des marchés ne sont pas systématiquement préparés, mis à jour et publiés.	L'absence de plans de passation des marchés appropriés va retarder la mise en œuvre du projet et entraîner des goulots d'étranglement.	Dans le cadre de la préparation du projet, l'ADDS doit préparer un plan préliminaire de passation de marchés, y compris pour tous les contrats pour lesquels une transaction d'acquisition doit avoir lieu dans les premiers 18 mois de mise en œuvre. L'ADDS doit mettre à jour les plans de passation des marchés pendant toute la durée du projet, et au moins chaque année, en incluant les contrats précédemment attribués et ceux en passe d'être acquis au cours des 12 prochains mois.

4. Documents d'appel d'offre, une liste restreinte et critères d'évaluation.		Former tout le personnel sur la dernière version des directives pour consultants de la Banque et les directives de la Banque pour la passation des marchés.
5. Publicité, Conférence Pré-proposition d'offre / soumission de la proposition d'offre. Les spécifications techniques, TDR, et les critères d'évaluation ne sont pas très claires ou fréquents.	Offres faibles/peu crédibles/seraient reçues.	Les spécifications techniques doivent être préparées avec l'aide d'experts en la matière, si nécessaire.
6. Évaluation et d'attribution du contrat. Les propositions et l'évaluation des offres ne sont pas encore bien maîtrisées par le personnel.		Former aux bonnes pratiques d'évaluation les membres de l'ADDS impliqués dans le processus et décrire ce processus dans le projet.

· Les seuils applicables par des méthodes et pour l'examen à priori sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Ces seuils sont destinés à être utilisés pour la planification de la passation des marchés au début de la mise en œuvre du projet. Ils pourraient être révisés après la revue des offres, selon les conclusions et recommandations de l'expert, et en vue d'améliorer (ou autre) la mise en œuvre les procédures de la passation des marchés publics et ultérieurement, de l'évaluation des risques.

Seuils de Revue à Priori (en dollars EU)						
Type de passation de marchés			Seuils des HautsRisques de la revue à priori			
Travaux			0.3 million			
Biens			0.1 million			
Services non-consultatifs			0.1 million			
Firmes			0.1 million			
Consultants Individuels			0.05 million			
Seuil de Méthode de Passation des marchés (en dollars EU)						
Djibouti	Biens/Services Non-consultatifsTravaux			Travaux		
	<i>ICB</i>	<i>NCB</i>	<i>Achat</i>	<i>ICB</i>	<i>NCB</i>	<i>Achat</i>
	> 150,000	≤ 150,000	≤ 25,000	> 1 million	≤ 1 million	≤ 200,000

Environnemental et Social (y compris les sauvegardes)

Sauvegardes Sociales

· La politique de la Banque mondiale sur l'acquisition involontaire de terres et la réinstallation (OP 4.12) s'applique en raison des impacts limités qui pourraient se produire en vertu du volet 1 qui finance la construction et/ou la réhabilitation des réseaux routiers, des systèmes de drainage, et de l'éclairage des rues entre autres. A cause des effets néfastes connus à ce stade, le client a préparé un Plan d'action de réinstallation abrégée (ARAP) pour atténuer les impacts négatifs sur un petit groupe d'envahisseurs (15 au total). Sept de ces personnes qui possèdent de petites parcelles situées dans le droit de passage de cinq des routes proposées pour la réhabilitation sont considérés comme des personnes affectées par le projet et sont éligibles pour recevoir une indemnisation. Les impacts sont limités et de portée réduite et entraîneront le démantèlement d'un conteneur métallique, d'un hangar pour chèvres, d'une structure métallique ou en bois, en plus d'une petite structure créé pour abriter un total de trois voitures. Aucun des individus qui ont créé ces biens n'est propriétaire de la terre et tous ont reconnu qu'ils empiètent sur les terres de l'État. En outre, huit personnes utilisant les locaux de la Place Omar Gouled pour dormir la nuit seront affectées étant donné que la place fera l'objet de réhabilitation. Un instrument simple (l'ARAP) a été préparé par le client qui reconnaît ces impacts et cherche à offrir des mesures de compensation qui sont essentiellement des compensations en nature, selon le choix des personnes concernées. De plus, le client a préparé un Cadre de politique de réinstallation (CPR) qui englobe les principes de réinstallation et les processus, les critères d'admissibilité, les dispositions institutionnelles et de financement, les mécanismes de réparation de plaintes, et un cadre juridique examinant la cohésion entre les lois de l'emprunteur et les exigences de la politique de la Banque pour la couverture de futurs impacts futurs qui pourraient survenir au cours de la durée de vie du projet .

· Les deux instruments de sauvegardes sociales ont été préparés en consultation avec les communautés concernées et les autres parties prenantes, y compris les acteurs institutionnels et les autorités administratives et locales. Ces instruments ont été divulgués dans le pays et à travers l'InfoShop avant l'évaluation sous une forme et d'une manière accessible aux intervenants du projet.

· Évaluation de la capacité du client à gérer les risques de sauvegarde. Étant donné que la mise en œuvre de la disposition OP 4.12 est nouvelle pour le client, il existe un besoin impératif de renforcer leur base de connaissances ainsi que les compétences dans les domaines de la gestion du risque social et de l'environnement. A cause de la connaissance limitée des procédures de la Banque concernant les sauvegardes sociales et en s'appuyant également sur les leçons apprises au cours du projet, la contrepartie a accepté que des personnes qualifiées soient mise à disposition pour gérer au niveau du projet, l'environnement, les risques sociaux et pour assurer la mise en œuvre adéquate, le suivi et des rapports sur les garanties sociales et les questions connexes. L'équipe de sauvegarde de la Banque a procédé à la formation sur les deux politiques environnementales et sociales et continuera à soutenir le client lors de la mise en œuvre.

Sauvegarde Environnementale

· Le projet déclenche la Politique d'évaluation environnementale de la Banque mondiale (OP 4.01), ce qui nécessite qu'une évaluation environnementale des projets financés par la

Banque soit effectuée afin de d'assurer le respect de l'environnement, de la durabilité, et améliorer la prise de décision. Ce projet est classé dans la catégorie B en raison des effets néfastes spécifiques au site et des effets moins néfastes associés à la construction et la restauration des infrastructures, de la conversion et l'aménagement paysager de l'espace central "public" (composante 1). Il est prévu que tous les investissements au niveau des sous-projets soient en Catégorie B.

· Composante 1 (investissements) du projet comprend la réhabilitation et la modernisation dans le Q7, des routes urbaines suivantes :

- Rue 36 (525 m) : 6 m de largeur plus le trottoir et le drainage
- Rue 39 (850 m, à partir du Boulevard 50) : 6.5 m de largeur en plus du trottoir ; le drainage y compris la Place Jog
- Boulevard 43 (150 m à partir de l'Avenue 39 à la rue E) : 6 m de largeur plus le trottoir ; le drainage
- Boulevard 53 (70 m, à partir de l'Avenue 35 à l'Avenue 36) : 6 m de largeur plus le trottoir ; le drainage
- Boulevard 54 (70 m, à partir de l'Avenue 35 à l'Avenue 36) : 6 m de largeur plus le trottoir ; le drainage
- Deux transformateurs de 400 KVA sur la limite Est du Q7 (Boulevard G. Battal)

· La composante 1 comprend également le développement de la Place Omar Gouled, cependant, les investissements spécifiques n'ont pas encore été définis pour la Place. La composante 2 comprend la mise en place du fonds de développement communautaire du Quartier 7 qui soutiendra les activités menées par les communautés à travers de petites subventions au titre de 3000 dollars EU.

· En tant que tel, l'instrument d'évaluation environnementale comprend :

1. Un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) préparé pour les routes identifiées sous le volet 1, et un PGES préparé pour l'installation de deux transformateurs aux limites Est du Q7. Le PGES détaille les impacts prévus au cours de la phase de construction et d'exploitation, les mesures d'atténuation pour les principaux impacts identifiés ; le plan de suivi, ainsi que les mesures institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre et l'exploitation pour éliminer les impacts environnementaux et sociaux négatifs, afin de les compenser ou de les ramener à des niveaux acceptables, et par là, renforcer les impacts positifs. Les PGES incluent les actions nécessaires pour la mise en œuvre de ces mesures, y compris le développement nécessaire des capacités et la formation, le calendrier de mise en œuvre et l'estimation de coûts. Les principaux impacts liés à la réhabilitation et la modernisation des routes portent sur les activités de construction communes à toutes les routes (pollution des sols, bruit, poussière, débris de construction, risque d'accidents, potentiel de conflits sociaux, la perturbation dans les services publics), et qui sont également de mise pendant). En outre, le PGES identifie les impacts routiers spécifiques et les mesures d'atténuation. Les principaux impacts associés à l'installation de deux transformateurs sont liés à la phase de construction (activités de construction) ; à la santé et à la sécurité pendant la phase opérationnelle.

2. Un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) a été préparé par la contrepartie (l'ADDS) pour tous les autres investissements qui n'ont pas encore été

définis. Le CGES décrit en détail les procédures et les méthodes de gestion des risques environnementaux et sociaux liés à la mise en œuvre des activités du projet qui doivent être identifiés ; les dispositions pour l'estimation et la budgétisation des coûts de ces mesures, et des informations sur les responsabilités de l'agence d'exécution et le développement des capacités nécessaires. Le CGES fournit une liste de contrôles environnemental et social, et les termes de référence standards pour la préparation d'un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) afin que les PGES puissent être préparés avant le début de travaux et guider la gestion des risques environnementaux et sociaux.

- Les PGES pour les investissements routiers et les deux transformateurs, ainsi que les CGES pour d'autres activités d'investissement dont les détails et les lieux ne sont pas connus, ont été préparés et fait l'objet de consultation. Ils seront divulgués à Djibouti et à l'Info Shop de la Banque mondiale à Washington DC avant l'évaluation. Lorsque les détails additionnels du projet sont connus pour permettre l'évaluation et le traitement des impacts spécifiques, le plan de gestion environnementale et sociale (s) sera préparé et sera divulguée avant le début de travaux de génie civil.

- Une évaluation des capacités a été effectuée lors de la préparation pour identifier les capacités de sauvegarde de la contrepartie. La contrepartie possède une expérience limitée dans l'application des sauvegardes environnementales de la Banque mondiale. De plus, les effectifs de la contrepartie sont limités pour faire le suivi et rédiger les rapports sur la mise en œuvre du CGES et du PGES. C'est la raison pour laquelle, l'équipe de la Banque mondiale a demandé qu'un membre (s) du personnel de l'ADDS soit désigné avant l'évaluation et formé avant la mise en vigueur pour assurer la mise en œuvre, le suivi et la conformité avec les dispositions de sauvegarde de la Banque. Dans le cadre de la préparation du projet, une formation sur l'environnement et sur les mesures de protection sociale a été offerte à la contrepartie.

- Les responsabilités de sauvegardes environnementales des personnels incluent :

- Donner des conseils sur les impacts environnementaux escomptés et sur les mesures d'atténuation possibles, et préparer des plans de gestion environnementale et sociale en conformité avec le CGES
- S'assurer que un (des) PGES spécifiques au projet soient préparés, consultés, et divulgués avant le début de tous travaux civils
- Travailler en étroite collaboration avec le personnel technique et les ingénieurs de l'UGP, s'assurer que les mesures environnementales soient intégrées dans toutes les phases de préparation et de mise en œuvre, y compris le choix du site, la conception, la préparation et l'évaluation des soumissions d'offre, la préparation et la supervision des documents de contrats
- Travailler avec les spécialistes en passation des marchés de l'UGP, veiller à ce que le respect de l'environnement soit intégré de manière appropriée dans les contrats de biens et de services (principalement les contrats de travaux publics) et veiller à ce que les entrepreneurs sont pleinement conscients de leurs responsabilités à cet égard
- Effectuer des visites régulières des lieux pour superviser et faire le suivi de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde
- Assurer un suivi environnemental régulier et vérifier si le CGES du projet et comment les dispositions spécifiques au PGES sont suivies par toutes les parties prenantes

- Rédiger régulièrement des rapports sur les résultats des visites de suivi, rapidement identifier les questions environnementales ou les cas de non-conformité, et faire des recommandations pour répondre à ces questions. En collaboration avec le chef de projet, discuter de l'état de conformité et des mesures à appliquer pour rétablir la conformité le cas échéant, y compris convenir de mesures spécifiques et d'un calendrier pour toutes les actions correctives/d'assainissement
- Faire le suivi des plaintes et maintenir des mécanismes de règlement desdites plaintes
- Entreprendre des activités de sensibilisation sur les sauvegardes environnementales pour le personnel de l'UGP et d'autres membres du personnel intéressés ainsi que les bénéficiaires potentiels. Cela peut être fait à travers une série d'ateliers où les questions environnementales potentielles et les bonnes pratiques de gestion de l'environnement peuvent être présentées
- Fournir leur contribution et rédiger la section sur les sauvegardes des rapports réguliers du PMU le progrès de la mise en œuvre du projet.

Suivi et Evaluation

· Un suivi et une évaluation systématique (S & E) seront effectués pour suivre les progrès et les résultats des activités du projet. Le cadre de résultats (annexe 1) identifie les indicateurs de résultats du projet. L'ADDS en collaboration avec les ministères de tutelle et les agences, et la CDC impliqués dans la mise en œuvre du projet, vont recueillir des données grâce à des enquêtes régulières des études de site. L'ADDS préparera régulièrement des rapports consolidés de S & E sur base des données recueillies. Les progrès financiers seront suivis à travers le système d'information financière mis en place sous le PREPUD, dans les rapports financiers périodiques et dans les états financiers annuels audités du projet. Les rapports des progrès physiques et financiers des activités mises en œuvre seront préparés deux fois par an et constitueront un document essentiel pour la revue régulière de la Banque lors des missions de supervision. En outre, une revue à mi-parcours sera effectuée en plein milieu de la mise en œuvre du projet pour une évaluation complète du progrès et des résultats du projet. L'ADDS préparera un rapport de RMP, qui sera partagé avec la Banque avant la mission de RMP.

· En outre, des consultants indépendants seront chargés de concevoir et de réaliser une évaluation de l'impact des interventions du projet sur les bénéficiaires, sur la base d'enquêtes représentatives utilisées pour référence. Les évaluations seront menées à mi-parcours et à l'achèvement du projet. Les évaluations porteront sur l'accès aux services, l'utilisation et la satisfaction des services fournis par le projet, et l'évolution des revenus et du niveau de vie résultant des opportunités génératrices de revenus appuyées par le projet.

· Les informations recueillies à partir des rapports de S & E seront utilisées pour évaluer les progrès de la mise en œuvre des activités du projet et la probabilité que le projet atteigne son objectif de développement. Les informations du rapport de S & E seront également utilisés pour identifier les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre qui nécessiteraient des efforts et des ressources, ou des ajustements supplémentaires grâce à des changements ou à une restructuration. L'information recueillie mettra également en exergue des exemples de réussite qui pourraient être diffusés et reproduits dans d'autres projets des bailleurs de fonds.

Annexe 4

Cadre d'Evaluation des Risques Opérationnels (ORAF)
Djibouti : Deuxième Projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine de Djibouti (P145848)
Stade : Evaluation

Risques

1. Risques des Parties Prenantes du Projet

1.1 Risque des Parties Prenantes	Note	Substantielle			
Description du risque : La nature multisectorielle du projet nécessite de bonnes relations inter-gouvernementales pour réussir la mise en œuvre des activités du projet.	Gestion du Risque: L'institution d'un comité de pilotage est impérative afin de garder toutes les parties prenantes focalisées autour de l'objectif du projet et de résoudre par consensus les conflits potentiels ou les divergences de perspectives.				
	Resp: Les deux	Statut : En cours	Stade: Préparation	Récurrent:	Date de clôture:

2. Risques Opérationnels Environnementaux

2.2 Sectoriel et Multi-sectoriel	Note	Modéré			
Description du risque: Les institutions et organisations concernées se sont engagées à atteindre leurs objectifs sectoriels mais ne travaillent pas pleinement en harmonie. Cela nécessitera un effort de coordination supplémentaire de la part du Comité de Pilotage et l'ADDS. Plusieurs ministères sont impliqués dans ce projet. Cependant, la demande et le pouvoir de décision pour ce projet appartiennent au SESN.	Gestion du Risque: Le renforcement de la coordination entre les différentes institutions et organisations est nécessaire pour harmoniser les objectifs et coordonner les interventions et la planification. L'ADDS sera renforcée afin de l'aider à gérer cette complexité. Les rôles et responsabilités du projet ont été validés lors d'une réunion interministérielle et incorporés dans les documents du projet. Le projet fournira aux institutions concernées les outils nécessaires pour être plus efficaces dans leurs rôles et atteindre leurs objectifs, en plus de leur utilité au projet. En outre, le comité de pilotage qui sera mis en place avant l'évaluation pour assurer que toutes les considérations seront prises en compte et les responsabilités clairement partagées entre les institutions concernées.				

	Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurrent:	Date prévue:	
3. Agence d'Exécution (AE) Risques (y compris les risques fiduciaires)						
3.1 Capacité	Note	Modéré				
<p>Description du risque:</p> <p>L'ADDS a une grande expérience dans les projets exécutés par la Banque et possède les capacités nécessaires pour la passation des marchés, la GF et les sauvegardes. Cela dit, et basé sur l'expérience du PREDUD, certains aspects de la GF et de la passation des marchés doivent être renforcés pour atténuer les retards potentiels de mise en œuvre de projet, à savoir: (i) la réduction des rotations du personnel de la passation des marches, (ii) la définition claire des rôles et des responsabilités de l'auditeur interne dans le manuel d'exploitation; et (iii) l'adaptation du logiciel de comptabilité pour qu'il puisse générer les rapports nécessaires.</p> <p>Enfin, l'ADDS devra poursuivre le développement de sa capacité et de sa base de connaissances pour gérer les sauvegardes sociales et environnementales en s'assurant des ressources en personnel et budgétaires adéquates sont en place.</p>	<p>Gestion du Risque:</p> <p>Passation de marchés ciblée, gestion financière, et des formations en sauvegardes seront régulièrement fournis au personnel de l'ADDS, en plus de l'assurance que les ressources suffisantes existent, comme par exemple, la dotation en personnel et le budget assurant la conformité en temps opportun avec les procédures de la Banque.</p> <p>Un personnel expérimenté en passation des marches a été affecté aux projets financés par la Banque. Cela permettra d'assurer un suivi plus étroit et des actions pour réduire les retards passés.</p> <p>Le logiciel de comptabilité devra être personnalisé, pleinement opérationnel et capable de générer les rapports nécessaires. Le manuel opérationnel, en particulier le chapitre de GF, sera mis à jour avant l'évaluation, en y ajoutant les rôles et les responsabilités de l'auditeur interne. L'ADDS devra également embaucher un auditeur externe en début d'année pour assurer qu'il n'y aura pas de retard dans la présentation du rapport d'audit.</p>					
	Resp: Client	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurrent:	Date prévue:	
3.2 Gouvernance	Note	Substantiel				
<p>Description du Risque</p> <p>Comme il l'a été démontré dans le projet urbain en cours, toute perturbation de l'équipe dans la mise en œuvre du projet aurait un impact négatif, tel que par exemple, la suspension des salaires du personnel, les changements dans le personnel clé, etc. La gravité de l'impact dépendra de la nature et de la durée de la perturbation.</p>	<p>Gestion du Risque:</p> <p>Le chef de projet de l'agence d'exécution sera financé par le projet. L'équipe aura par conséquent, les moyens de fonctionner correctement.</p>					
	Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurrent:	Date prévue:	
4. Risque du Projet						

4.1 Conception	Note	Modéré				
<p>Description du risque:</p> <p>Le projet propose d'intensifier la construction de routes à haute intensité de main-d'œuvre, explorant ainsi de nouvelles techniques, ainsi que la mise en place d'un cadre de gestion de projet intégrant la participation des résidents du Q7 dans la conception et l'exécution des projets, notamment par le biais d'un comité de quartier. Les capacités de l'ADDS pour concevoir une conception structurée et fournir un soutien nécessaire à ces deux activités sont limitées.</p> <p>Dans le secteur OSCC (organisation de la société civile et de la communauté), il existe un risque que les associations communautaires, en particulier celles appartenant aux femmes et qui devraient adresser leurs demandes au Fonds de développement communautaire du Q7 ne possèdent pas la capacité de rédiger des propositions adéquates répondant aux critères de sélection limitée, ce qui entraîne le manque d'options de sous-projets.</p>	<p>Gestion du risque:</p> <p>Les capacités de l'ADDS seront renforcées par des formations ciblées et des voyages d'études sur les aspects d'ingénierie technique et sociale pour soutenir de manière adéquate, la mise en œuvre des activités pertinentes.</p> <p>Les mécanismes de participation citoyenne et des campagnes médiatiques qui tiennent compte des besoins et des préoccupations locales seront explorés afin de souligner les avantages de la participation des femmes.</p> <p>L'équipe de travail procédera à une évaluation des besoins de l'organisation au niveau de la communauté, qui sera suivie par une formation appropriée pour répondre à ces besoins, et pendant le développement de la proposition en avance des appels d'offre. Il s'agit de s'assurer que l'offre sera suffisante pour que le projet puisse atteindre les objectifs escomptés.</p>					
		Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurrent:	Date prévue:
4.2 Social et Environnemental	Note	Modéré				
Description du risque:	Gestion du Risque:					

<p>Environnemental</p> <p>La disposition opérationnelle OP 4.01 est déclenchée en raison des impacts négatifs spécifiques au site plus faibles, associés à la construction et la restauration de des infrastructures physiques et la conversion et l'aménagement paysager de l'espace central "public" (composante1). Certaines des questions environnementales à prendre en considération seraient: les impacts locaux pendant la construction; s'assurer que les inondations ne sont pas aggravées à cause des activités du projet, et accentuer les avantages environnementaux du projet. Un CGES sera préparé, et le PGES spécifiques au projet (s) devront être préparés lorsque les détails complémentaires du projet seront connus afin d'être en mesure d'évaluer et de gérer les impacts potentiels. La contrepartie a une expérience limitée dans la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement, et un personnel limité pour faire le suivi et rédiger les rapports sur leur mise en œuvre.</p>	<p>Sauvegardes Environnementales</p> <p>La disposition opérationnelle OP 4.01 exige une préparation d'un cadre de gestion sociale et environnementale (CGES), ce qui inclut des consultations avec les communautés affectées, la divulgation publique du CGES, ainsi que la préparation des PGES spécifiques, leur consultation et la divulgation avant le début de tous les travaux civils. Le client a accepté d'avoir des personnels dédiés pour faire le suivi de la mise en œuvre et de rédiger les rapports sur les instruments de sauvegarde de l'environnement conformément au cadre de gestion environnementale et sociale. La contrepartie recevra le soutien nécessaire pour la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation. Les capacités seront renforcées afin d'assurer la capacité de se conformer aux directives de la Banque.</p>					
<p>Social</p> <p>La disposition opérationnelle OP 4.12 est déclenchée en réponse aux impacts négatifs potentiels qui se produisent suite aux activités liées à l'infrastructure. Un plan d'action de réinstallation abrégé (ARAP) a été préparé pour répondre aux impacts identifiés à ce jour et qui consistent essentiellement aux dispositions à prendre pour un petit groupe de squatters situés le long des routes à réhabiliter dans la Place Gouled. En outre, le client a préparé un Cadre de politique de réinstallation (CPR) conformément à la disposition opérationnelle OP 4.12 pour répondre aux futurs impacts qui pourraient survenir au cours de la durée</p>	<p>Sauvegardes Sociales</p> <p>L'équipe de la Banque participera à la supervision étroite du client concernant sa gestion de questions connexes à la disposition opérationnelle OP 4.12, y compris à travers l'analyse initiale, la préparation d'encadrement, des plans et à sa bonne exécution. Le client a accepté d'avoir un personnel dédié pour gérer les risques sociaux et environnementaux du projet, y compris la gestion des plaintes liées aux sauvegardes.</p>					
	Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurrent:	Date prévue:	

<p>de vie du projet. Le client suivra la politique de la Banque pour la divulgation dans le pays et à travers l'InfoShop. Le domaine de risque principal est la capacité insuffisante du client en matière de sauvegarde, et les effectifs pour faire le suivi et les rapports de mise en œuvre de l'instrument de sauvegarde sont limités.</p>						
4.3 Programme et Donateurs	Note	Modéré				
<p>Description du Risque: Une coordination avec d'autres donateurs/institutions travaillant dans la zone géographique du projet sera nécessaire. La nature multisectorielle du projet exige aussi qu'il y ait une coordination entre les différents secteurs pour assurer la cohérence dans les approches et éviter le dédoublement des efforts.</p>	<p>Gestion du Risque: Le projet sera conforme à la SPP. La préparation comprendra la poursuite du dialogue avec les autres bailleurs de fonds en particulier de la BAD, l'AFD, BID afin d'assurer la complémentarité des interventions. Plus spécifiquement, la Banque travaille en étroite coordination avec l'AFD, particulièrement sur les composantes institutionnelles et le renforcement des capacités.</p>					
	Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurent:	Date prévue:	
4.4 Exécution Suivi et Durabilité	Note	Substantiel				
<p>Description du risque: L'Agence d'exécution a une unité de S & E qui fonctionne bien et qui est appuyée par la Banque et d'autres bailleurs de fonds. Des investissements majeurs dans le PREPUD ont entraîné de mauvais ou un manque d'entretien, ce qui dans de nombreux cas a mené à la dégradation rapide des actifs. Ceci est principalement dû à la faiblesse de (i) l'appropriation des citoyens, (ii) des capacités financières et techniques pour assurer l'entretien, et (iii) la structure de la gouvernance locale.</p>	<p>Gestion du Risque: La participation dès le début, de la communauté dans le projet augmente le sentiment d'appropriation des futurs bienfaits du projet. En outre, la composante institutionnelle du projet cherche à améliorer la durabilité des investissements.</p>					
	Resp: Les deux	Statut: En cours	Stade: Les deux	Récurent:	Date prévue:	
5. Note Proposée par l'Equipe du Projet avant la Revue						
Risque Global de Mise en Œuvre :		Substantiel				

Description du Risque:

La note de risque global de la mise en œuvre du projet suggérée est Substantiel. Le PREPUD II est une suite du PREPUD en cours, et sera mis en œuvre par la même agence d'exécution (l'ADDS) qui possède une expérience des processus et des procédures de la Banque. Cette note est principalement due à la nature multisectorielle du projet, qui nécessitera une étroite collaboration avec plusieurs organismes publics, en plus de la contrepartie directe. La faiblesse du fonctionnement et de l'entretien des investissements du projet pourraient également s'avérer problématique si les institutions en charge de la gestion urbaine ne sont pas renforcées, conformément aux leçons tirées du PREPUD. L'ADDS a montré une grande capacité à assurer l'harmonisation et l'adhésion des différents ministères de tutelles, y compris l'approche des aspects institutionnels. En outre, les ressources appropriées, telles que par exemple, le personnel, le budget, seront soit en place ou seront engagées avant la mise en vigueur pour assurer le respect des politiques fiduciaires et de sauvegarde.

6. Risque Global

Risque Global de Préparation

Description du Risque:

Risque Global de Mise en Œuvre:

Description du Risque:

Information à ne Pas Divulguer (A l'Attention de la Direction (Optionnel))

Description du Risque:

Annexe 5 : Appui à la Mise en Œuvre

DJIBOUTI: DEUXIEME PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE URBAINE (P145848)

Stratégie et approche pour le soutien de la mise en œuvre

1. La stratégie de soutien de la mise en œuvre est basée sur l'ORAF, qui identifie les principaux risques potentiels à la réalisation des objectifs de développement du projet et les mesures de gestion des risques convenus. Le programme de mise en œuvre et les mesures d'atténuation seront ajustés en cas de besoin, sur base des évaluations périodiques de l'équipe de mise en œuvre de la Banque. Un examen détaillé sera effectué lors de la revue à mi-parcours pour confirmer ou ajuster les mesures d'atténuation des risques.
2. *Contraintes de capacité*· L'appui de la Banque à l'exécution du projet mettra l'accent sur des mesures visant à renforcer la capacité de l'ADDS et des autres parties prenantes à mettre en œuvre le projet, et en particulier à gérer la nature multisectorielle et sociale du projet. L'équipe de la Banque confirmera, comme convenu, que les personnels tels que des spécialistes, en particulier pour la gestion urbaine, les questions sociales/et du genre, la passation des marchés, la gestion financière, et les sauvegardes soient en place.
3. *Qualité de services*· L'équipe de la Banque suivra de près les capacités de l'ADDS à la fois sur les aspects d'ingénierie technique et sociale afin d'assurer un soutien adéquat à la mise en œuvre des activités pertinentes. Si nécessaire, l'équipe de la Banque va intégrer le soutien de l'ADDS aux activités du projet, pour assurer une qualité appropriée. En outre, l'équipe de la Banque procédera à une évaluation de l'impact réel des activités du projet sur la communauté de Q7 à garantir une attention adéquate sur les objectifs de bénéficiaires et des projets.
4. *Gestion financière*· Le spécialiste en gestion financière se joindra à l'équipe d'appui à la mise en œuvre de la Banque afin de revoir la mise en œuvre de la budgétisation, du flux de fonds, de la comptabilité, des compte-rendus, et audits internes, et fourniront des conseils nécessaires à l'ADDS et au comité du Fonds de développement communautaire. L'IFRS et les rapports d'audit seront utilisés pour identifier et corriger les faiblesses potentielles.
5. *Passation des marchés*· Le spécialiste en passation des marchés basé à Djibouti fera le suivi de la mise en œuvre du Plan de passation des Systèmes conformément aux directives de passation des marchés et de l'accord de prêt. Dans le cadre de l'appui régulier de la mise en œuvre, le spécialiste en passation des marchés effectuera également des revues à priori et à postériori, au bureau et lors de visites sur le terrain.
6. *Sauvegardes*· La Banque fournira un appui à la mise en œuvre, et surveillera attentivement la mise en œuvre des mesures d'atténuation des politiques de sauvegarde déclenchées par le projet. Les experts environnementaux et sociaux visiteront le site du projet régulièrement et aideront à résoudre les questions relatives à la conformité avec les objectifs et les documents convenus.

Plan d'Appui à la Mise en Œuvre (ISP)

7. L'équipe de soutien au projet de la Banque sera composé de spécialistes locaux lorsque possible, et sera également complétée par des experts basés à Paris et à Washington. Si nécessaire, des consultants nationaux et internationaux seront recrutés. La Banque effectuera, en moyenne, deux missions de soutien à la mise en œuvre pour chaque exercice. De plus, les spécialistes effectueront de courtes visites des sites du projet, lorsque et quand cela s'avèrera nécessaire. Le tableau ci-dessous indique les aspects principaux escomptés du soutien à la mise en œuvre au cours des différentes phases du projet et les compétences nécessaires.

Matrice du Soutien à la Mise en Œuvre

Calendrier	Focus	Compétences requises	Estimation des ressources	Rôle du Partenaire
1 ^{ère} année (trois missions)	Lancement d'activités clés du projet et des processus de contrôle de la qualité, fonctionnement efficace de l'ADDS, S & E, Systèmes de Passation des marchés et de gestion financière fonctionnant efficacement	Chargé de Projet Spécialiste Urbain Social Sauvegarde Financier Passation des marchés Equipe Pays	2 missions par an pendant 3 ans 35,000 dollars EU par mission Total 105,000 dollars EU	L'équipe de mise en œuvre du projet procèdera à la mise en œuvre des investissements initiaux et des composantes institutionnelles dans le cadre du projet et la Banque mondiale supervisera ces opérations
2 ^{ème} année – 4 ^{ème} année (y compris la revue à mi-parcours)	Revue des progrès de travaux public et des composantes institutionnelles, Revue des performances, des sauvegardes et de l'ensemble du projet	Chargé de Projet Spécialiste urbain Social Sauvegardes Financier Passation des marchés Equipe Pays S&E	2 missions par an pendant 3 ans 35,000 dollars US par mission Total 70,000 de dollars EU	L'ADDS préparera un rapport détaillé sur les progrès avant chaque plan de mission et visite de terrain

5 ^{ème} année (Deux missions, y compris la mission de clôture)	Mission finale de Soutien à la mise en œuvre suivi du Rapport d'Achèvement	Chargé de Projet Spécialiste urbain Social Sauvegardes Financier Passation des marchés Equipe Pays S&E	2 missions par an pendant 3 ans 35,000 dollar US par mission. Total 70,000 de dollars EU	L'ADDS préparera un rapport détaillé sur les progrès avant chaque plan de mission et visite de terrain, fournira des données qui contribueront aux rapports d'achèvement
--	--	---	--	--

Différentes Compétences Requises

Compétences requises	Nombre de Personnels/semaines	Nombre de Missions	Observations
Chef d'équipe	7-10 p. semaine / an	2 /par an (3 en l'an 1)	A ajuster annuellement en fonction des besoins et du budget de supervision disponible
Spécialiste urbain	4-6 p. semaine /an	1)	
Environnemental et social	2-3 p. semaine /an	2 / an	
Suivi	2-3 p. semaine /an	1 par an	
Passation des marchés	2-3 p. semaine /an	1 / par an	
Gestion Financière	2-3 p. semaine /an	Personnel local 1/par an	

Annexe 6 : Intégration des TIC dans des Plate-forme pour la participation des Citoyens

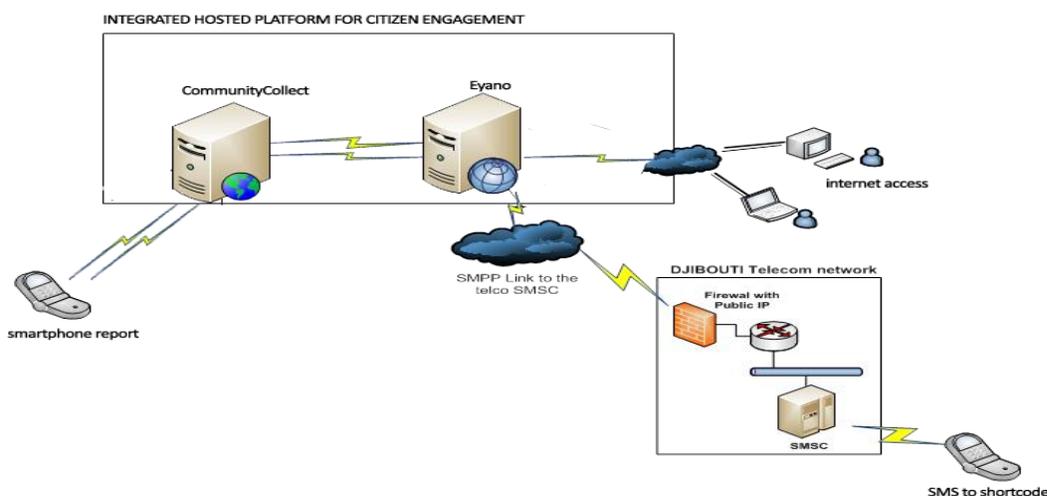
1. L'intégration des TIC dans les plate-formes pour la participation citoyenne sera conçue et pilotée dans PREDUD II, pour les objectifs suivants:

- Permettre le suivi des progrès et faciliter la résolution des problèmes à travers les citoyens qui feront le suivi de la construction et de l'entretien des infrastructures urbaines dans le Q7.
- Contribuer à l'évaluation de l'impact du projet sur les bénéficiaires grâce aux résultats des sondages réguliers sur la satisfaction auprès des résidents.
- Créer, impliquer et informer la communauté sur le projet en créant des voies de communication et d'échanges d'information dans les deux sens.

2. La plate-forme sera basée sur l'intégration de deux outils *Open Source* en matière de TIC qui ont été adaptés et mis en œuvre dans une variété de contextes et d'environnements. Le premier est un outil de sondage par SMS (Eyano) qui a été déployé dans des projets aux niveaux national et local pour recueillir les commentaires systématiques des citoyens en général ou des groupes ciblés, sur les politiques et les services publics. Qu'il permette aux utilisateurs de réagir sur la qualité des services d'eau dans certains quartiers pauvres de Kinshasa, en RDC, ou qu'il rende possible aux citoyens d'évaluer les services de justice au niveau national au Niger, Eyano fonctionne grâce aux téléphones mobiles les plus simples. L'outil peut être configuré à l'aide de codes courts pour diffuser et recevoir des messages SMS et mener des enquêtes.

3. Le second, CollectCommunity (CC), anciennement Taarifa, est une plate-forme TIC basée sur les smartphones qui permet aux utilisateurs de suivre, recevoir, et faire des comptes rendus sur la prestation des services en temps réel, et avec coordonnées GPS enregistrées pour vérification, puis affichées sur les cartes. L'outil fonctionne de manière transparente, même en l'absence d'Internet mobile, étant donné que toutes les données sont saisies dans la mémoire du téléphone et seront transmises à chaque fois que les signaux Internet ou de Wi-Fi seront à nouveau disponibles. Cette plate-forme a été déployée dans des endroits comme le Ghana pour faire le suivi des questions urbaines au niveau du district, en Ouganda pour faire le suivi des résultats de l'éducation au niveau de l'école, et au Libéria pour faire le suivi de la construction d'une autoroute financée par la Banque mondiale. La plate-forme intégrée permettra de catégoriser et visualiser sur un site Web, les réactions des citoyens recueillies par Eyano et CC.

Figure 1: Plate-forme intégrée pour la Participation Citoyenne et infrastructure des TIC



Fonctions Proposées de la Plate-forme

4. La plate-forme intégrée sera basée sur un code court et gérée par l'ADDS avec une personne désignée (Directeur de la Plate-forme) qui va revoir, classer et transférer les réactions obtenues des résidents. Il est proposé que la plate-forme serve les fonctions suivantes qui seront pilotées graduellement:

Phase 1 (1^{ère} année):

Rapporter les plaintes et Commentaires généraux

5. Tout résident ayant accès à un simple téléphone mobile peut faire un rapport par SMS (via un code court), pour signaler un problème ou faire une suggestion concernant le projet. Les problèmes liés à la construction d'infrastructure et à l'entretien, tels que les nids de poule dans les routes, les problèmes de drainage, l'éclairage des rues, etc. sont susceptibles de survenir. Ces informations seront vérifiées par le facilitateur de la communauté du Q7, classées par le Directeur de plate-forme de l'ADDS et disponibles sur un site intégré. Les résidents devraient également être en mesure de signaler les problèmes directement et en personne à l'animateur de la communauté et aux membres du CDQ, qui est l'interface désignée pour la participation de la communauté et auquel la plate-forme est un auxiliaire. Il est également chargé de relayer ces questions à l'ADDS pour des mesures correctives.

Vérification, traitement des questions et la réponse

6.L'animateur de la communauté vérifiera les problèmes signalés par smartphone, ce qui lui permettra d'aller sur le site pour voir les images et avoir une description spécifique du problème. Après vérification, les problèmes signalés seront disponibles et visibles immédiatement sur une carte interactive qui exposera leur emplacement.Ces rapports auront l'avantage d'être géo référencés, ce qui permettra une rapidité d'action et de localisation.

7.Après leur catégorisation, les plaintes liés aux sauvegardes seront transférées par le gestionnaire de plate-forme au personnel de l'ADDS responsable des sauvegardes sociales et environnementales afin d'assurer que des mesures soient prises en fonction des mesures d'atténuation relatives, - dans le cas des sauvegardes sociales, des mesures de protection sont décrites dans le RFP et dans le cas de mesures de sauvegarde environnementale, l'organisme approprié est défini dans le CGES. Ces rapports directs des citoyens, surtout lorsqu'ils sont géo-référencés, seront particulièrement utiles au personnel des sauvegardes du projet. Cela servira comme un moyen d'information complémentaire, en plus des visites de site du gestionnaire de plate-forme et de la tâche principale qui consiste à enregistrer les plaintes et y remédier. Le reste des plaintes sera en grande partie transféré à la personne ou à l'organisme responsable concerné. Ces dispositions devraient être validées par l'ADDS dans la rédaction du protocole de gestion de la plate-forme, qui définit les fonctions de cette dernière et clarifie la responsabilisation des actions ainsi que les délais impartis pour recevoir et traiter les plaintes.

Communication par Message de masse

8.L'agence d'exécution, l'ADDS va construire une base de données des numéros de téléphone des résidents du Q7, qui sera utilisée pour diffuser à travers le code court, des messages importants liés au projet. Les messages peuvent inclure les invitations à des réunions et annoncer des étapes clés du projet.

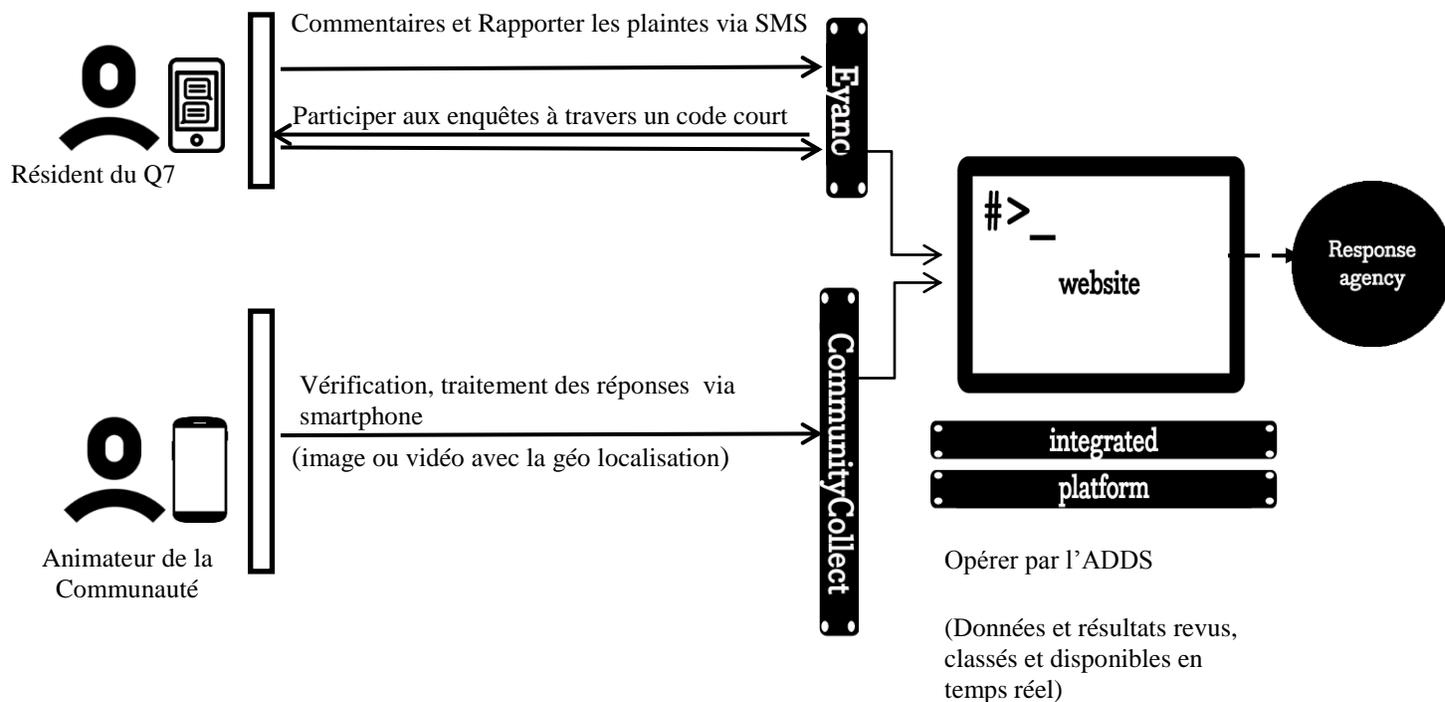
Ces deux fonctions de la plate-forme seront lancées et mises à l'essai au cours de la première année de mise en œuvre et pour la durée du projet.

Phase 2 (2^{ème} année) :

Enquêtes de satisfaction auprès des citoyens

9.Le projet sera en mesure de lancer périodiquement et sur une base ponctuelle, des enquêtes de satisfaction auprès des résidents à travers les SMS et en utilisant le même code court. Ces enquêtes seraient généralement lancées par des SMS de masse aux résidents, les invitant à participer et en lançant des appels à la participation dans les quartiers. Les réponses aux enquêtes seront disponibles automatiquement étant donné qu'elles sont envoyées en temps réel. Les enquêtes de suivi pourraient également cibler des groupes spécifiques tels que les femmes et les jeunes sur des questions spécifiques. Le but des enquêtes auprès des résidents est de leur donner une voix dans le projet de la communauté en les impliquant par la participation continue. Dans le même temps, les réactions de la communauté contribueront à aider à évaluer l'impact du projet sur les bénéficiaires pour permettre des ajustements à mi-parcours. Cette fonction sera testée au cours de la première année de mise en œuvre du projet pour le lancement officiel afin d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires au moment de la deuxième année.

Figure 2: Fonctions de la Plate-forme – The Feedback Loop



10. Tous les rapports, ainsi que les résultats de l'enquête seront reçus en temps réel, classés et disponibles au public à travers une plate-forme/site intégré. Il est important que les informations essentielles tels que les résultats de l'enquête soient disponibles sur le site Web, et qu'ils soient également disséminés parmi les résidents par d'autres moyens tels que les spots radio/spectacles et brochures, étant donné l'accès plus limité de la population à l'internet.

Renforcement des capacités et sensibilisation

11. L'animateur de la communauté et d'autres acteurs concernés seront formés à la rédaction des rapports à la plate-forme intégrée via le CC du smartphone. La sensibilisation du public et de la communication seront essentielles pour accompagner les divers déploiements de la plate-forme et aussi afin d'assurer que les résidents participent et envoient leurs commentaires. Plus précisément, les campagnes de communication avec leurs appels à la participation et des objectifs bien définis accompagneront le lancement de toutes les enquêtes de satisfaction de la communauté ainsi que le lancement initial du mécanisme du rapportage des plaintes.

Plan de mise en œuvre

Activité	Calendrier (An 1)	Note
Définition et validation des fonctions de la plate-forme et les responsabilités de gestion de l'ADDS	1 mois	
Acquisition d'un serveur dédié et enregistrement du site Web	2 mois	
Allocation de code court	2 mois	
Configuration avec Djibouti Télécom	3 mois	
Personnalisation, adaptation et intégration d' <i>Eyano&CC</i>	3 mois	y compris l'achat de smartphones et la création des catégories et formes relatives
Mise à l'épreuve	3/4 mois	
Formation de l'agence d'exécution et de gestion/(ADDS) et des acteurs concernés	4 mois	y compris la formation de consultants locaux pour la gestion de la plate-forme à moyen terme.
Campagnes de Communication ciblant la majorité des résidents du Q7 avec des démonstrations de plate-forme	à déterminer	y compris les campagnes avant le lancement et l'utilisation des premières plate-formes
Remise Technique à l'ADDS et consultants locaux/gestionnaire de plate-forme	6 mois	apporter un soutien à distance

Estimations des coûts

Article	Calendrier	Coûts en USD
Consultant Eyano (intégration avec le CC, configuration avec Télécom, test)	An 1	5,000
Consultant CC (adaptation, test)	An 1	3,000
Formation	An 1	3,000
Consultant Local (Gestion de plate-forme) ²¹	Ans 1 – 2	10,000
Enregistrement et hébergement du site Web (serveur dédié)	Ans 1 – 5	5,000
Smartphones (avec des cartes de données)	An 1	1,000
SMS de masse	Ans 3 – 4	7,000 ²²
Communication	An 1	4,000
Autres Divers		2,000

²¹ Travail à mi-temps effectué par les personnes de l'ADDS.

²² L'opérateur national de téléphonie mobile, Djibouti Télécom, en sa qualité de sponsor a exprimé la volonté d'accompagner le PREPUD II et l'ADDS pendant trois ans dans la mise en œuvre non seulement en mettant sur pieds un code court, mais aussi en prenant en charge les coûts des SMS envoyés et reçus, compte-tenu de la dimension sociale du projet.

Total:

40,000

Annexe 7 : Analyse économique et financière détaillée

2. Cette section présente une évaluation de l'impact de développement du projet et les rendements escomptés.

3. Le projet devrait considérablement améliorer les conditions de vie des résidents du Q7²³. La facilité et la rapidité d'accès au quartier va accroître les opportunités économiques de la population locale. Des zones plus larges seront accessibles aux camions de livraison. L'éclairage public va augmenter la sécurité et permettre aux petites entreprises de rester ouvertes plus tard le soir. La réhabilitation de la place centrale favorisera la vie de la communauté et soutiendra le développement de nouvelles entreprises dans les nouveaux bâtiments publics. Le développement de nouvelles activités liées à l'entretien des infrastructures nouvellement construites servira en outre, à supporter le développement du secteur privé et la diversification de l'emploi.

4. La réhabilitation des rues permettra d'améliorer la résistance des résidents aux inondations, aux incendies et à la pollution. Parce que le quartier est situé sur un terrain presque plat, des années

²³ Dans cette section, le Quartier 7 se réfère au secteur dans lequel la mise en œuvre du projet se déroule, à l'exclusion de DjagaBoulogouq.

de déversement des eaux usées et des ordures dans les rues en ont élevé les niveaux. En fait, en 2012, un peu moins de la moitié des ménages (43,7 %) ont continué à jeter des eaux usées dans les espaces publics. Par conséquent, de nombreuses maisons sont aujourd'hui en dessous du niveau de la rue et sujettes aux inondations. Chaque année Djibouti fait face à des pluies torrentielles, atteignant une intensité extrême récurrente tous les 10 ans ou plus. La plus récente, en 2004, a affecté la vie d'environ 100.000 personnes, dont les habitants du Q7. Lors de cet événement, le débordement des latrines privées a multiplié la prévalence des maladies diarrhéiques. Ensuite, la stagnation des eaux a favorisé la reproduction des moustiques anophèles et donc la propagation du paludisme et de la dengue. Les centres de santé ont signalé un nombre plus élevé de patients atteints de fièvres indéfinies, d'infections respiratoires et de la gale. Ce sont quelques-unes des raisons qui expliquent pourquoi les résidents du Q7 ont exprimé à plusieurs reprises pendant les réunions communautaires, leur intérêt grandissant pour la poursuite des travaux de réhabilitation du réseau routier initié par le PREPUD. L'achèvement de la réhabilitation du réseau de rues principales va également permettre aux pompiers d'intervenir de manière plus sûre et plus efficace. La réhabilitation de la place centrale ainsi que les nouveaux travaux d'aménagement paysager vont enfin permettre aux jeunes enfants de jouer dans un environnement plus sûr et moins dangereux pour la santé.

5. Ces améliorations seront durables dans le temps. L'utilisation des chaussées pavées avec gouttière centrale et des trottoirs en briques augmentera la capacité de drainage tout en nécessitant des coûts d'exploitation et d'entretien plus faibles que les rues asphaltées traditionnelles. Des formations et un soutien financier aux projets communautaires liés à la collecte des déchets solides et à l'entretien des infrastructures serviront, en outre, à aider à briser le cercle vicieux de l'accumulation de déchets solides, de l'absence de système de drainage et de la dégradation de l'environnement.

6. Il est prévu que le projet augmente le capital humain et renforce la cohésion sociale dans le Q7. L'organisation de la formation professionnelle pour les groupes vulnérables - les jeunes chômeurs et les jeunes femmes - pour les travaux associés à l'entretien de l'infrastructure permettra de réduire la proportion de jeunes du quartier au chômage ou qui sont sous-employés. L'utilisation des techniques à haute intensité de main-d'œuvre permettra en outre, d'offrir des possibilités d'emplois pour les travailleurs jeunes, non qualifiés et pauvres. Le projet aura pour but d'atteindre un plus grand impact économique en ciblant en particulier les chefs de ménage sans occupation dont la consommation est beaucoup plus faible que le reste de la population. L'amélioration de la gouvernance locale, en particulier dans la prestation des services publics locaux, ajouté à la participation citoyenne permettra d'accroître l'appropriation et responsabilisation sociale de la population.

7. Le projet va entraîner l'augmentation des prix de l'immobilier dans le Q7. Tous les développements décrits ci-dessus permettront d'améliorer l'environnement économique et social du Q7, ce qui se traduit par une augmentation de la valeur des logements. Cette augmentation va à son tour augmenter les revenus des propriétaires et se répercuter sur leur niveau de consommation (à travers l'augmentation du loyer imputé pour ceux qui continueront à vivre dans les locaux), ainsi que sur leur accès au crédit (grâce à l'augmentation des garanties). À long terme, ces évolutions permettront de réduire la vulnérabilité des habitants du Q7 aux chocs exogènes, avec leurs conséquences négatives sur le capital humain (tels que décrochage scolaire, pas d'accès aux soins médicaux, etc.)

8. Basé sur un taux réduit de 8 pourcent, l'impact global du projet est évalué à 6,3 millions de dollars, équivalent à un taux de rentabilité économique de 12,4 pourcent. Le tableau 1 présente le résumé des valeurs actuelles de rentabilité économique. Le tableau 2 présente les hypothèses sous-jacentes associées à: (i) l'augmentation de la demande d'emploi, de biens et services directement générés par le projet, (ii) les gains en matière de santé résultant du contrôle des inondations; (iii) un dynamisme économique du quartier plus important, et (iv) des valeurs plus élevées des propriétés. La valeur actuelle de ces impacts est sensible au choix du taux d'actualisation. L'utilisation d'un taux d'actualisation plus élevé de 10,2 pourcent devrait générer des retombées économiques tout juste équivalant au montant total du projet (5.6 millions de dollars EU). Cependant, des taux d'actualisation réduits de l'ordre de 5 à 10 pourcent sont plus communément utilisés dans l'évaluation des projets. Avec de tels taux, le taux de rentabilité économique du projet est sans ambiguïté solide.

9. L'évaluation est basée sur les caractéristiques des ménages et des biens dans le Q7. Les déterminants des niveaux de consommation et des valeurs immobilières peuvent être estimés à partir de l'enquête sur les ménages de la ville de Djibouti de 2012(EDAM 3). Dans le cas de la consommation des ménages, l'évaluation tient compte de l'impact des caractéristiques du quartier tel que le taux de chômage général. En ce qui concerne la valeur des propriétés, l'estimation porte sur les caractéristiques des logements et l'évaluation comparative avec ceux des quartiers environnants. Ces deux critères, estimés pour l'ensemble de la ville de Djibouti, peuvent ensuite être appliqués au Q7, en tenant compte de la famille, du logement, et des caractéristiques du quartier tels que déclarées dans le Recensement de la population et du logement de 2009 (RGPH).

Tableau 1- Résumé des impacts économiques

Effets	Mécanisme	Rendements	dont le Quartier 7	Commentaires
		en million de dollars EU		
	Investissement et coûts nets de maintenance et de formation	1.89	-0.27	embauche des pauvres et l'achat d'intrants, travailleurs non qualifiés, coûts d'entretien des pavés
Demande directe de main d'œuvre, biens et services	Renforcement des capacités institutionnelles	0.63		
	Mise en œuvre, Supervision	0.59		
Résistance	Lutte contre les inondations	0.48	0.48	impacts sur la santé, dommages à la propriété, l'éducation ratée, et les opportunités d'emplois

moyens d'existence	Emplois	2.16	2.16	Potentiel de croissance pro-pauvres dans la vente au détail, la restauration
	Activité économiques	0.27	0.27	et dans les services locaux d'entretiens et réparation
les plus-values	valeurs des propriétés	0.28	0.28	Amélioration de l'environnement
Total		6.30		
Total des investissements du projet		5.6		
Taux de rendement (en pourcent)		12.4		

Source: calculs de l'auteur basé sur RGPH 2009, EDAM 2012.

10. La mise en œuvre du projet va stimuler la demande pour la main-d'œuvre locale, les biens et services et favoriser une croissance économique pro-pauvres. Le projet utilisera une des techniques de travail à intensité de main-d'œuvre. La production de pavés qui ne comporte aucun équipement mécanique et utilise des travailleurs non qualifiés sur les chantiers de construction, va créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les personnes à faible revenu à la fois sur et hors du site du projet (en 2012, 40 pourcent des ménages les plus pauvres de la ville de Djibouti a travaillé dans la construction et l'exploitation minière). De même, les tâches de renforcement institutionnel et de développement communautaire et ceux liés à la mise en œuvre et à l'évaluation consisteront principalement en dépenses intérieures pour l'acquisition de biens et services. On estime qu'environ 25 pourcent du budget de chaque composante sera dépensé sur les intrants. Les 75 pourcent restants, soit 2,16 millions de dollars EU, 0,63 millions de dollars EU et 0,59 millions de dollars EU, respectivement, seront consacrés à la main-d'œuvre, ce qui aura comme résultat l'augmentation de la consommation des ménages. Étant donné que les chaussées en pavés nécessitent moins d'entretien que les routes d'asphaltées, les frais de recouvrement inclus dans l'évaluation représentent seulement 1% de l'investissement total. Il est prévu que les résidents, le gouvernement et les agences locales du Q7 vont supporter ces coûts d'environ 21,600 dollars EU par an (0,27 millions de dollars en valeur actuelle nette).

Tableau 2 - Hypothèses sous-jacentes et les résultats intermédiaires

Bénéficiaires directs du Quartier 7					
Total		Exposés aux inondations			
		Rues réhabilitées		Rues adjacentes	
Nombre de maisons	Nombre de résidents	Nombre de maisons ¹	Nombre de résidents ²	Nombre de maisons	Nombre de résidents
1739	11324	538	3412	538	3412
Variables économiques - Bénéficiaires directs du Quartier 7					
Consommation					

Total par an (million de dollars EU)	Par habitant par an (en dollars EU)	Par habitant par an (en dollars EU) 40% des plus pauvres	Par habitant par jour (en dollars EU)	Par habitant par jour (en dollars EU) 40% les plus pauvres	
17.3	1529	905	4.2	2.5	
Population économiquement active					
Taux d'emploi	Taux de chômage		Personne ne cherchant pas activement un emploi	Total	
52.1	29.9		18.0	100.0	
Impacts économiques du projet					
Impact de la lutte contre les inondations sur la santé en Nombre d'Années de Vies Corrigées du facteur Invalidité (AVCI)					
Maladies en 2010	Total AVCI	OR/RR ²	bénéficiaires	AVCI sauvées	Impact économique(NPV ³ , en dollars EU)
Diarrhée	18624	5.8	6824	7	262 167
Infections des voies respiratoires inférieures	30953	1.25	6824	3	98 125
fièvre paratyphoïde	3160	4.52	6824	1	35 090
Autres impacts de la lutte contre les inondations					
coûts d'opportunité	Nombre de ménages bénéficiaires		Impact économique(NPV ³ , en dollars EU)		
6.28 dollars US par ménage	1076		84 534		
Dépenses du projet					
Investissement net de la valeur actualisée des coûts d'entretien et de formation (en million de dollars EU)				1.89	
Appui à l'amélioration de la gouvernance, l'engagement des citoyens (en million de dollars EU)				0.63	
Mise en œuvre, supervision (en million de dollars)				0.59	
création d'emplois déclenchée dans le quartier					
Nombre d'emplois escomptés dans la vente au détail, la restauration				57	
Nombres de nouveaux emplois prévus dans les services associés aux nouvelles infrastructures et services				15	
Croissance de l'emploi dans le quartier qui en a résulté				+3.8%	
Revenu moyen par an (basé sur une estimation des revenus de 40% de ménages les plus pauvres en dollars EU)				200	
Impacts économiques associés aux revenus supplémentaires (NPV ³ , en dollars EU)				2 160 000	
Amélioration de l'environnement économique					
Impact sur la consommation du quartier par baisse d'1 pourcent du taux de chômage				6.2%	
Impact des nouveaux emplois sur la consommation totale du Q7 (NPV ³ , en dollars EU)				268 467	
Impact sur la valeur des biens immobiliers des résidents du Quartier 7					
Prix moyen d'un logement (en dollars EU)				35 825	

Somme de l'impact économique de la lutte contre les inondations, d'activités économiques plus élevées, et de l'amélioration de l'environnement (en 1 an en dollars EU)	211 071	
Augmentation de la valeur de l'immobilier par p.p., augmentation de la consommation dans le quartier	40%	
Augmentation résultante de la valeur des propriétés	0.5%	
Prix escompté moyen d'un logement (en dollars EU)	36 000	
Valeur actuelle de l'action de l'immobilier (en million de dollars EU)	58.2	
Valeur actuelle de l'action de l'immobilier	58.5	
Impact économique(NPV, en millions de dollars EU) ³	0.28	
Résumé des impacts économiques du projet		
Impacts économiques	Valeur actuelle nette ³	Part dans l'impact total
Impact net de la mise en œuvre du projet	3.11	49
Activité économique plus élevée qui en a résulté	2.42	38
Provenant de la lutte contre les inondations	0.48	8
Les plus-values	0.28	4
Total des impacts	6.29	100

Source: Calculs de l'auteur

Note: 1/ les maisons sont en moyenne de 5 mètres de large tout au long des 1665 mètres des rues rénovées; 81% d'entre elles sont construites en bois avec des tôles en métal ou des matériaux de déchets .2/en prenant une moyenne de 6.3 personnes par ménage (RGPH, 2009). 3/valeur actuelle nette basée sur une réduction de taux de 8%.

11.L'évaluation de l'impact de la lutte contre les inondations implique deux effets différents. L'amélioration de la santé des résidents est mesurée par le nombre d'années de Vies Corrigées du facteur d'Invalidité (AVCI) économisées grâce à des taux plus faibles de diarrhée, d'infections respiratoires et de fièvre paratyphoïde. Bien que les crues se produisent rarement, un grand nombre d'études indiquent que les inondations augmentent les risques de ces maladies dans les mois suivant ces inondations²⁴. Les taux de probabilité de développer ces maladies dans le cas des inondations ont été prises à partir des statistiques sur le sujet²⁵. Étant donné que la lutte contre les inondations bénéficiera à environ 1 076 logements, les économies résultantes de la réduction des risques de diarrhées, de fièvre typhoïde et autres problèmes respiratoires sont estimées à 14, 2, et 6 années de AVCI respectivement. Prenant compte de la consommation par habitant du quartier, ce gain s'élève à environ 31.631 dollars EU par an²⁶. L'autre impact positif de lutte contre les inondations est la réduction de la perturbation de l'activité économique. Les coûts d'opportunité provoqués par les inondations sont estimés à environ 6 dollars EU par ménage et par an. C'est l'équivalent d'une journée et demie de la consommation moyenne d'un résident du Q7. Cette estimation est basée sur une référence internationale, à savoir le nombre de

²⁴WHO Flooding and communicable diseases fact sheet
http://www.who.int/hac/techguidance/ems/flood_cds/en/

²⁵Milojevic et al.: Health effect in Bangladesh, *Epidemiology*. 2012 Jan;23(1); Katarzyna et al.: Floods and human health: A systematic review. *Environment International* 47 (2012).

²⁶La valeur d'un DALY est présumée être égale à une année de consommation moyenne d'un habitant du Quartier 7. Le nombre de personnes qui sont moins exposées aux inondations est de 6,824 sur 50,805 dans la totalité du pays.

jours de travail que les ménages au Vietnam seraient prêts à contribuer à la construction d'infrastructures pour leur éviter d'être exposé à des inondations massives²⁷. Au total, le montant de la valeur actuelle nette des impacts économiques dérivant de la lutte contre les inondations s'élève à 0,48 millions de dollars EU.

12. Les gains provenant de l'amélioration de la mobilité et les nouvelles possibilités économiques qui en découlent sont calculés en nombre de nouveaux emplois créés dans le quartier. L'impact sur l'emploi résultant de la facilité et la rapidité d'accès peut être évalué sur base de l'expérience précédente des quartiers de Djibouti où les routes ont été récemment réhabilitées. Ces quartiers comprennent le Quartier 6 et le Quartier 4. Dans ces deux quartiers, les secteurs de la distribution et de la restauration emploient respectivement 31,3 et 39,5 de travailleurs pour 1 000 habitants. Dans le Q7, ce ratio atteint seulement 25,9. Il est prévu que le projet devrait réduire cet écart de deux tiers, ce qui équivaut à 57 emplois. Le développement d'activités privées dans le cadre de l'entretien de la nouvelle infrastructure et la formation de la jeunesse locale dans ces nouveaux secteurs favorisera la création d'emplois au niveau local. Au total, le projet pourrait engendrer la création d'environ 72 nouveaux emplois (un taux d'augmentation de l'emploi total dans le quartier de 3,8 %). Basé sur l'estimation du revenu moyen des travailleurs dans 40% des ménages les plus pauvres de Djibouti (environ 200 dollars EU par mois), le revenu total de ces nouveaux emplois s'élèverait à 172 800 dollars par an. La valeur actuelle nette correspondante est de 2.16 millions de dollars EU.

13. L'impact indirect de la création de nouveaux emplois sur l'environnement économique du quartier est mesuré à travers l'impact des taux de chômage inférieurs à la consommation de ceux dont le statut d'emploi ne change pas. L'estimation est basée sur l'analyse des déterminants de la consommation à Djibouti, ce qui démontre que la chute du taux de chômage d'un point de pourcentage est associée à l'augmentation du niveau moyen de la consommation du quartier de 0,062 pourcent. La création de 72 emplois (environ 2 pourcent de la population économiquement active) se traduira par l'augmentation de la consommation du quartier pour un montant de 21 477 dollars EU par an (ou 0.27 millions de dollars EU en valeur actuelle nette).

14. L'impact du projet sur les prix de l'immobilier dans Q7 est basé sur la relation qui existe à Djibouti entre les valeurs immobilières et les caractéristiques des logements et des quartiers. Cette relation indique que les valeurs des propriétés sont en hausse de 0,40 % à chaque fois que la consommation moyenne augmente d'un point de pourcentage dans le quartier. Sur la base des données recueillies sur les logements lors du recensement de 2009 et l'analyse des déterminants des loyers et la valeur des propriétés déclarées dans l'EDAM3, la valeur de la propriété moyenne actuelle dans le Q7 (en dehors de DjagaBouldouq) est d'environ 35 825 dollars EU. Le stock global de logements est d'une valeur d'environ 58,2 millions de dollars EU. Étant donné que l'impact économique total décrit ci-dessus est équivalent à 1,7 % de la consommation du quartier (0,2 million de dollars EU) les valeurs réelles des propriétés devraient augmenter en moyenne de 0,5 % sur le long terme, pour atteindre une moyenne de 36 000 dollars EU (prix de 2012). C'est l'équivalent d'un gain en capital de 0,28 million de dollars EU en valeur actuelle pour l'ensemble du quartier (à l'exclusion de DjagaBouldouq).

15. Justification d'un financement public. Le projet financera des activités de construction d'infrastructure et de renforcement des capacités afin qu'elles produisent des bénéfices publics tels que l'amélioration de la sécurité, la réduction des risques d'inondation, l'amélioration de

²⁷Stale et al. (2012) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3387653>.

l'environnement économique, une plus grande mobilité, plus de cohésion sociale et un développement économique global. Dans la mesure où ces biens publics ne génèrent pas de gains appropriables, aucun investisseur privé ne serait intéressé par le financement de ce type d'investissement.

16. Le projet ne cherche pas écarter les prestataires privés. La population a démontré à maintes reprises pendant les réunions publiques, son appui à la réhabilitation des rues et à une meilleure prévention contre les inondations. Toutefois, les résidents n'ont pas la capacité financière de financer le projet. Même s'ils l'avaient, transformer une volonté de financement en un mécanisme de financement efficace représenterait un formidable défi.

17. Justificatif pour un financement de la Banque mondiale

- Djibouti fait face à des contraintes importantes dans la mobilisation des ressources. En raison de la pauvreté prévalent et la situation du chômage généralisé et du sous-emploi, l'assiette fiscale est étroite. Le montant du déficit budgétaire s'élève à 2,7% du PIB en 2012.²⁸
- Des préoccupations concernant la viabilité de la balance des paiements (le déficit du compte courant s'élève à 13,4 pourcent du PIB en 2012²⁹) et de la gestion de la dette, renforcent l'importance du financement des investissements publics à des conditions concessionnelles.
- Le projet a été conçu en coordination avec les autres bailleurs de fonds à Djibouti afin d'obtenir le meilleur impact sur le terrain et sur les institutions.
- Étant donné que les prêts concessionnels sont la source de financement préféré pour les types d'infrastructures considérés dans ce projet (c'est à dire des infrastructures publiques avec des externalités positives), il est plus efficace pour le gouvernement de Djibouti d'obtenir un financement de la Banque mondiale que de chercher une solution alternative comme source de financement concessionnel.
- Étant donné que les principales parties prenantes à Djibouti sont déjà familières des exigences de la Banque, et considérant que le PREPUD a permis à la Banque d'acquérir une connaissance approfondie du contexte du projet, il peut être préparé à un moindre coût et dans un délai plus court que ce qui aurait été le cas pour un nouveau crédit concessionnel.

²⁸IMF note sur Djibouti (Avril 2013)

²⁹IMF note on Djibouti (Avril 2013)

